

Ministère de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique

Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody

République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

Institut de Géographie Tropicale



UFR : Sciences de l'Homme et de la Société

Année Académique 2024 - 2025

G	H	E									
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Côte attribué par la bibliothèque

MEMOIRE DE MASTER

Parcours : **Géographie Humaine et Economique (GHE)**
Option : **Géographie Urbaine**

SUJET :

MUTATION URBAINE A BOUAFLE

Présenté par :

NAGONE VANIE BI TRA JOSEPH-ROMEO

Superviseur : **M. COULIBALY YAYA** ;
Maître-Assistant

Directeur de recherche : **M. ABOU DIABAGATE** ;
Maîtres de conférences

COMPOSITION DU JURY

Président :

Rapporteur :

Rapporteur :

Examinateur :

MUTATION URBAINE
A
BOUAFLE

AVANT-PROPOS & REMERCIEMENTS

La géographie est une discipline qui a pour objet, l'étude des phénomènes physiques, biologiques, humains localisés à la surface du globe terrestre et spécialement l'étude de leur relation et des formes qui les gouvernent. L'histoire de la géographie est marquée par l'évolution de sa problématique. L'utilité de la géographie était de prendre en compte la diversité physique et humaine des éléments sur terre. Par la suite, elle s'est lancée dans l'étude de la causalité linéaire nature/homme. Mais aujourd'hui, la géographie est une discipline ouverte à des discours sur l'actualité à savoir l'appel des territoires, le développement durable, l'aménagement du territoire, les changements climatiques.

La présente étude réalisée dans le cadre de notre mémoire de Master a pour thème « *MUTATION URBAINE A BOUAFLE* ». Ce mémoire a pour but de montrer les changements opérés dans la ville.

Pour la réalisation de ce travail d'étude, plusieurs personnes nous ont apporté leur soutien. C'est ici l'occasion pour nous de témoigner notre reconnaissance

Ainsi je tiens à remercier ceux qui m'ont encadré pour le travail de cette recherche. Remercier avant tout les professeurs et enseignants qui m'ont encadré et formé durant le projet de mémoire notamment le professeur M. COULIBALY Yaya, Maître Assistant, encadreur de recherche, M. DIABAGATE Abou, Maitres de Conférence pour le suivi du travail à M. DIBY, Maitres de conférence pour les cours dispensés en rapport avec le thème d'étude, remercier les responsables et Directeurs de l'Institut de Géographie Tropical (IGT) pour la formation dispensée durant cette année de maîtrise.

Remercier l'équipe Géoform pour sa contribution à ce travail a priori la collecte de données. Enfin dire un remerciement aux personnels administratifs, qui ont accordé leurs aides pour la collecte des informations que sont le 4^e Adjoint au Mairie, les Directeurs de la Direction du Ministère de la Construction du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), du Ministère du développement, et les agents de la Sous-préfecture.

DEDICACE

Je dédie ce travail à tous les membres de la famille NAGONE :

A mon père, pour tous les conseils et son soutien durant mon parcours universitaire et scolaire

A Ma mère, pour son écoute.

A Mes sœurs NAGONE Edwige et KOKROKO Sylvie pour la motivation, l'encouragement et le soutien depuis le lycée.

RESUME

L'urbanisation en Afrique demeure une problématique importante et est au cœur du développement. Les villes ne cessent de s'étendre dans toutes les directions, ce qui nécessite une planification urbaine adaptée. En Côte d'Ivoire, bien qu'il existe un plan directeur d'urbanisme aux grandes villes qui sont pour la plupart chef-lieu de région, l'on fait face à une inégale utilisation ou occupation spatiale de la ville, le cas de la ville de Bouaflé.

Cette contribution a pour objet de montrer l'ampleur des mutations opérées dans la ville et de montrer les effets de cette croissance spatiale. Cette analyse repose sur des recherches documentaires, un traitement de d'images satellites depuis les années 1980, et des enquêtes terrains effectuées sur 419 chefs de ménages repartis dans les différents quartiers de la ville. L'analyse des données montre une dynamique spatiale importante de la ville notamment les espaces bâtis au profit des espaces agricoles et des zones de friches. L'évolution rapide de la population influence le mode d'occupation et l'utilisation spatiale de la ville. En effet la croissance rapide de la population apporte de véritable changement à la ville. Celle-ci a participé à une nouvelle configuration de la ville avec de nouvelles habitations, constructions, activités et de nouvelles infrastructures et équipements. Toutefois la croissance démographique engendre des conséquences négatives sur l'espace urbain, notamment le manque d'infrastructures et d'équipements, l'insalubrité, des conflits fonciers et une nouvelle configuration de la ville avec l'extension de nouveaux quartiers non viabilisés.

Mots-clés : Bouaflé, mutation urbaine, croissance démographique, développements socio-économiques, gestion urbaine

Abstract

Urbanization in Africa remains a significant issue and is central to development. The city continues to expand in all directions, necessitating ideal urban planning. In Côte d'Ivoire, although there is a master plan for urban development in major cities, most of which are regional capitals, there is still unequal spatial use or occupation of the city. This contribution aims to show the extent of the changes in the city and the effects of this spatial growth. Using satellite images from 1980 and field surveys conducted on 417 household heads spread across the different districts of the city, the data analysis shows significant spatial dynamics in the city, particularly built-up areas at the expense of agricultural and forested spaces. The rapid population growth influences the mode of occupation and spatial use of the city. Indeed, the rapid populati

on growth brings about real changes to the city, contributing to a new configuration with new housing, constructions, activities, and new infrastructure and equipment. However, demographic growth also brings negative consequences for the urban space, including the lack of infrastructure and equipment, unsanitary conditions, land conflicts, and the expansion of new unserviced neighborhoods.

Keywords : Bouaflé, urban transformation, demographic growth, socio-economic development, urban management

SIGLES & ABREVIATION

ACD	: Arrêté de concession définitive
BNETD	: Bureau national étude technique et de développement
BUC	: Bibliothèque de l'université centrale
CEDEAO	: Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CHR	: Centre hospitalier régionale
CSU	: Centre de santé urbain
CIE	: Compagnie ivoirienne d'électricité
OSM	: Openstreemaps
USGS	: institut d'études géologiques des Etats-Unis
ESPC	: Etablissement de sante de premier contact
DCGTX	: Direction centrale des grands travaux
DGI	: Direction générale des impôts
DREN	: Direction régionale de l'éducation nationale
DWG	: Drawing, format natif de fichier de dessins
FAO	: Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
IEPP	: Inspection d'enseignement primaire préscolaire
IGT	: Institut de Géographie Tropical
INS	: Institut nationale de la statistique
MCLAU	: Ministère de la construction du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONU	: Organisation des Nations unies
PDM	: Programme de développement municipale
PNUE	: Programme des nations unies pour l'environnement
PUD	: Plan d'urbanisme directeur
PUIUR	: Programme d'urgence d'infrastructures urbaines
RGPH	: Recensement générale de la population et de l'habitat
SITAF	: Société des industries et des transport africains
SODECI	: Société de distribution d'eau en côte d'ivoire
SODECI	: Société de distribution d'eau de côte d'ivoire
SOLIBRA	: Société de limonaderies et de boissons rafraîchissantes
SPED	: Service publics d'élimination des déchets
UFHB	: Université Félix Houphouët Boigny

SOMMAIRE

1. COMPREHENSION ET JUSTIFICATION	8
2. REVUE DE LA LITTERATURE	12
3. PROBLEMATIQUE	24
4. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE	26
5. METHODOLOGIE DE RECHERCHE	26
PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION DES MUTATIONS OPERES DANS LA VILLE DE BOUAFLE	37
CHAPITRE 1 : MUTATION DANS L'OCCUPATION DE L'ESPACE	38
CHAPITRE 2 : EVALUATION DE L'ESPACE URBANISE	46
CONCLUSION PARTIELLE	62
DEUXIEME PARTIE : FACTEUR EXPLICATIFS DE LA MUTATION DE LA VILLE DE BOUAFLE	63
CHAPITRE 1 : LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE BOUAFLE	64
CHAPITRE 2 : UNE DIVERSITE D'ACTIVITES ECONOMIQUES	72
CONCLUSION PARTIELLE	81
TROISIEME PARTIE : EFFETS DES MUTATIONS OPERES A BOUAFLE	82
CHAPITRE 1 : INSUFFISANCE DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DE BASE	83
CHAPITRE 2 : DIFFICULTE D'ASSAINISSEMENTS DE LA VILLE	88
CHAPITRE 3 : RECONFIGURATION DE LA VILLE	92
CONCLUSION PARTIELLE	99
CONCLUSION GENERALE	100
ANNEXES	102

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES

Tableaux :

Tableau 1: Variables relatives à l'occupation du sol de Bouaflé.....	28
Tableau 2: Variables relatives aux caractéristiques socio-démographiques de la ville de Bouaflé.....	28
Tableau 3: Variables relatives aux infrastructures et équipements de la ville de Bouaflé	29
Tableau 4: Variables relatives aux activités économiques de la ville de Bouaflé	29
<i>Tableau 5: Récapitulatif du nombre de ménages selon les quartiers à enquêter.....</i>	34
Tableau 6: Tableau synoptique.....	36
Tableau 7: Evolution des espaces bâtis	40
Tableau 8: Taux d'accroissement moyen annuel de la population de Bouaflé de 1965 à 2021	67
Tableau 9: Evolution des groupes ethniques en 2021	69
Tableau 10 : Accès à l'eau potable	85

Graphiques :

Graphique 1: Pyramide des âges	65
Graphique 2: Courbe d'évolution de la population de Bouaflé de 1965 à 2021	67
Graphique 3: Répartition de la population par branche d'activités.....	72
Graphique 4 : Mode d'évacuation des eaux usées.....	88
Graphique 5 : Mode d'évacuation des ordures ménagères	90

Figures :

Figure 1: Présentation de la zone d'étude.....	11
Figure 2: Occupation du sol de Bouaflé en 1988	38
<i>Figure 3: Carte d'occupation du sol de la ville de Bouaflé en 2020.....</i>	39
Figure 4: Evolution spatiale de la ville de Bouaflé.....	41
Figure 5: Répartition des infrastructures et équipements de la ville de Bouaflé	53
Figure 6: Répartition des établissements sanitaires de la ville de Bouaflé	54
Figure 7: Répartition des établissements scolaires de la ville de Bouaflé	56
Figure 8: Le réseau routier de la ville de Bouaflé	60
Figure 9: Volume de la population	68

Photos

Photo 1: Une cour commune (Dioulabougou).....	47
Photo 2: Une cour d'habitat traditionnelle (Dehiba)	48
Photo 3: Une cour d'habitat coloniale (Dehiba)	49
Photo 4: Un habitat de haut standing (Millionnaire)	51
Photo 5: Commerce de rue (Dehiba)	74
Photo 6: Magasin de vente d'articles, Datekouman	75
Photo 7: salon de coiffure, Déhiba	76
Photo 8: Vulgarisateur, centre administratif.....	77
Photo 9: Maçon, centre administratif	78
Photo 10: cyber café, centre administratif	78

1. COMPREHENSION ET JUSTIFICATION

1.1. Compréhension du sujet

Géographia du latin et Géographie de la langue française a pour objet la description de la terre. Elle est une science de la connaissance de l'aspect actuel, naturel et humain à la surface terrestre. En tant que science, elle étudie les dimensions spatiales du social dont l'espace désigne son objet d'étude pour rendre compte, expliquer et comprendre le phénomène étudié. L'étude de l'écoumène qui définit la géographie humaine montre l'interaction entre l'homme et la nature. La connaissance de l'espace et de la société qui la compose est vitale. Le phénomène urbain est l'un des faits marquant du monde actuel et dans l'étude des interactions entre les activités humaines et la nature, la ville en devient l'espace idéal de recherche car une ville est avant tout pensé, réfléchi et conçu.

A toute échelle du monde, le phénomène urbain est très important. Il est l'un des lourds sujets du monde actuel. Le monde d'aujourd'hui est un monde urbain. La ville n'est plus un groupement de personnes vivant à l'intérieur de mur d'enceinte ou à défaut dans un périmètre géographique bien délimité. Présent sur tous les continents, le processus d'urbanisation est inégalement réparti.

Si la planète était d'une dizaine de villes millionnaires en 1950, elle est aujourd'hui à plusieurs milliers de ville millionnaire, Jacqueline B. (1981). Pourtant le phénomène urbain est encore récent et plus spectaculaire dans certaines régions du monde. En Afrique, l'urbanisation est le plus souvent qualifiée de ratrappage urbain et les espaces urbains de la région Ouest africaine en sont des produits historiques ; des produits d'une formation sociale aux différents moments de son développement, Alain Durand (2002). Cette relation entre les différents acteurs conduit à un accroissement naturel et une accélération du flux migratoire qui transforment la ville et la société qui la compose.

En Côte d'Ivoire, l'urbanisation rapide est très importante. Aujourd'hui, pour une population estimée à plus de 29 millions d'habitants, la Côte d'ivoire enregistre un taux d'urbanisation passant de 12,7 % en 1960 a atteint 52.3 % en 2021, (RGPH, 2021). Avec un taux important d'urbanisation, la Côte d'ivoire dispose désormais de plusieurs villes de plus de 500.000 habitants comparés au siècle dernier, l'exemple de la ville de Bouaflé. Ville secondaire du centre-ouest de la Côte d'ivoire, chef-lieu de département et de région, elle fait partie de ses villes qui ont connu une croissance rapide depuis ces dernières décennies. La population de la ville qui était de 17 188 habitants en 1975 est passée à 34 568 habitants en 1988, soit un

taux d'accroissement de 5,2 %. Puis de 1998 à 2014 elle passe d'une population de 47 941 à 74 296 habitants soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,77 % en 16 ans (Mairie de Bouaflé, 2015). Ainsi, Bouaflé a connu une dynamique importante de son espace ; pour une superficie qui s'élevait à 202 ha en 1975 est passée à 6 300 ha en 2014.

Cependant, l'extension spatiale conduit à une macrocéphalie de la ville. La macrocéphalie de la ville entraîne un phénomène de déruralisation des zones périphérique accompagnée par des conséquences importantes ; le manque d'infrastructures et d'équipements, l'occupation anarchique, des conflits fonciers et de plusieurs quartiers non viabilisés.

L'intérêt donc recherché à travers cette étude est de présenter les facteurs de la mutation avec ses conséquences. D'où le sujet : Mutation urbaine de la ville de Bouaflé pour mettre en relief le développement de la ville en pleine mutation. Pour une meilleure compréhension du sujet nous nous posons cette question centrale à savoir : Quel est l'ampleur des mutations opérées dans la ville de Bouaflé ?

1.2. Justification du choix et du cadre du sujet

Le phénomène urbain, aujourd'hui, ne laisse personne indifférent. Il est au cœur des préoccupations scientifiques, politiques et sociales.

La Côte d'Ivoire a connu une urbanisation rapide et parfois désordonnée dont les villes se transforment profondément sous l'effet de dynamiques (démographiques, économiques, migratoires et politiques). Bouaflé n'échappe pas à cette réalité. Cette étude sur la ville de Bouaflé propose d'analyser les mutations urbaines à travers l'évolution de l'occupation du sol, afin de comprendre les profonds changements que subit la ville et de savoir comment cela l'affecte.

Cette étude contribue à documenter un cas concret de mutation urbaine dans un contexte ivoirien peu étudié, en dehors des grandes métropoles comme Abidjan ou Bouaké.

Elle vise à analyser les processus d'urbanisation à l'échelle locale, à travers l'évolution de l'occupation du sol. Elle pourra également alimenter les recherches sur la ville notamment sur des questions cruciales : croissance démographique rapide, création de nouveaux quartiers non viabilisés, accès limité aux équipements et infrastructures.

Cette étude ambitionne aussi de mettre en lumière les difficultés vécues par les habitants car l'expansion urbaine non maîtrisée de Bouaflé entraîne une pression croissante sur les espaces naturels, une déforestation progressive, et des risques environnementaux (inondations,

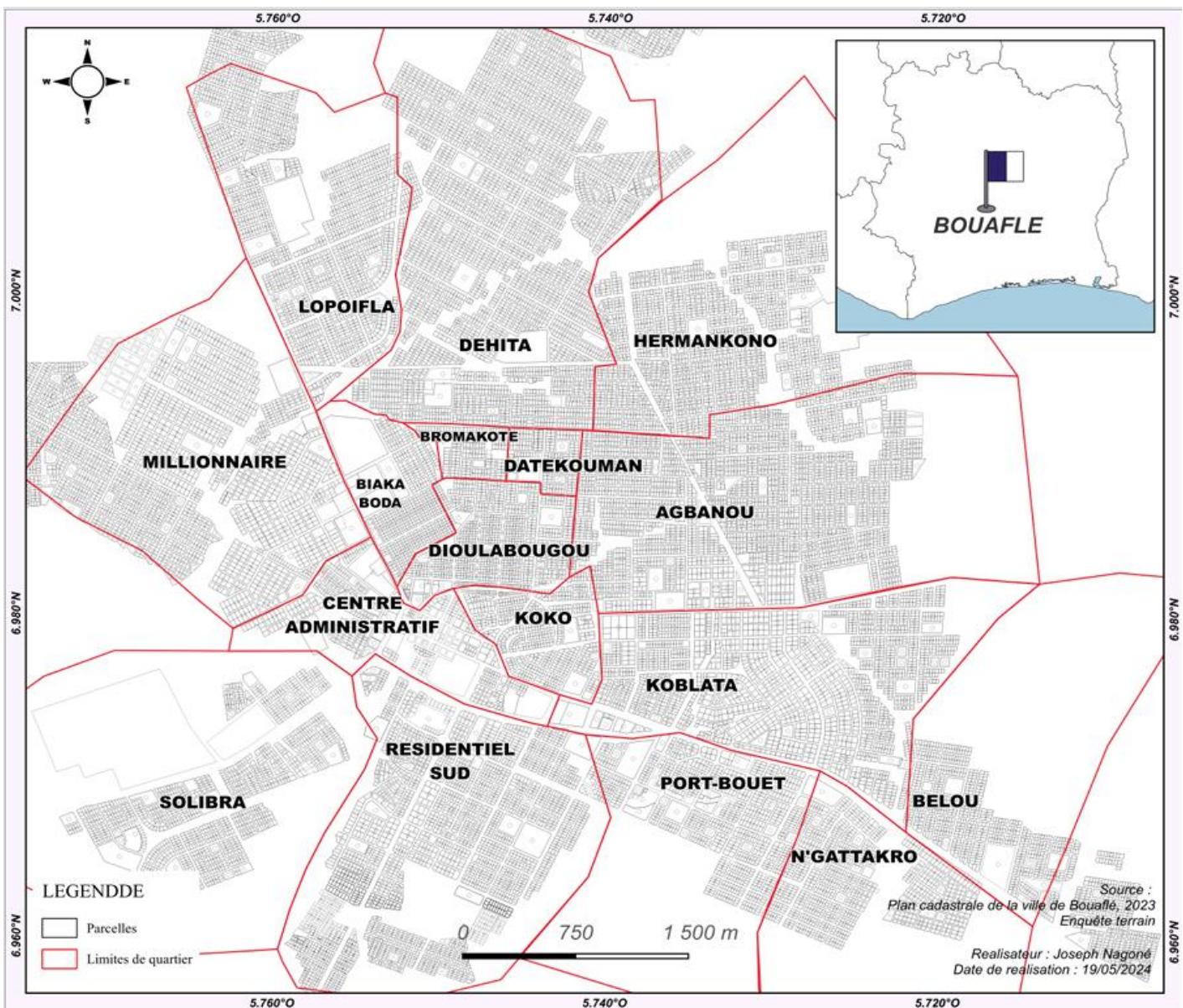
dégradation des sols, etc.). La connaissance des mutations opérées est justifiée par les enjeux important qu'il représente pour le développement de la ville.

1.3. Présentation du site

La ville de Bouaflé, capitale du pays Gouro est située au Centre-ouest de la Côte d'Ivoire précisément dans le V-Baoulé avec pour coordonnées 5°45 - 5°47 Ouest de longitude et 6°57- 7°00 Nord de latitude. Elle se trouve à environ 70 km de la capitale politique Yamoussoukro et à 310 km de la métropole Abidjanaise, avec une sous-préfecture limitée au Nord par les sous-préfectures de Zuénoula et Gohitafla, à l'Est par les sous-préfectures de Yamoussoukro et Tiébissou, au Sud par Sinfra, Konefla et Bazré et à l'Ouest par la sous-préfecture de Bonon.

Erigée en commune en 1986, Bouaflé compte actuellement plus d'une quinzaine de quartiers, INS 2021 (figure 1). La ville au couleur Violet-blanc et capitale de la Marahoué est à l'intersection des axes routiers Yamoussoukro-Daloa et Zuénoula-Sinfra. Chef-lieu de la région de la Marahoué, elle occupe un site topographique peu accidenté. Celui-ci est formé de plateaux avec des affleurements rocheux granitiques par endroit. Les plateaux alternent avec des plaines comportant des bas-fonds. Le relief est peu accidenté et formé de bas plateaux disséqués. Les altitudes varient entre 160 et 230 m. Elles se composent de plusieurs vallées dont la plus grande est celle de la rivière Gropéni. Avec une orientation Nord-Est / Sud-Ouest constituée de versants aménagés, La ville comprend des zones de dépression qui se localisent au Sud et Sud-Ouest. Le Climat est de type Baouléen et caractérisé par deux (02) grandes saisons alternées par deux (02) petites : une grande saison sèche (de décembre à fin février), une grande saison de pluie (de mars à juin), une petite saison sèche (de juillet à août) et une petite saison de pluie qui part de septembre à novembre, Silué F. et Al (2024).

Figure 1: Présentation de la zone d'étude



2. REVUE DE LA LITTERATURE

La revue de la littérature est une étape qui permet d'examiner les principales études et recherche relative à notre sujet. Ainsi notre revue priviliege plusieurs aspects afin de couvrir la mutation urbaine. Elle s'articule autour de questions suivantes :

- La mutation urbaine, un phénomène lié à la population
- La mutation urbaine, un phénomène lié à l'espace
- Les effets de la mutation urbaine

Le terme de mutation urbaine renvoie le plus souvent au « changement » ou « transformation », qui implique un changement, une transformation en l'occurrence celui de l'espace urbain. Gogbé Téré (2011) nous apprend que les mutations urbaines s'observent sur plusieurs critères dont l'aspect démographique, la dynamique spatiale.

2.1. La mutation urbaine, un phénomène lié à la population

Dans le processus de création d'espace et d'évolution, l'homme se dresse au centre de tout changement. Il est le moteur des transformation spatiale (rural et urbaine). Ainsi il fait de la ville un sujet d'attraction humaine qui conditionne celle-ci attirant une population de plus en plus nombreuse. En effet une majorité de personnes vit dans les zones urbaines en ce début du 21^e siècle. L'évolution de la ville depuis la seconde guerre mondiale est spectaculaire ;

En 1950, le nombre de personnes vivant en ville était de 730 millions pour une population mondiale de 2.5 milliards. En 2003, la population urbaine est estimée à près de 3 milliards d'habitants pour une population mondiale de 6 milliards.

Aujourd'hui c'est plus de 4.4 milliards d'habitant vivant en ville soit 56% de la population mondiale dont 62% en Asie de l'Est et pacifique, 83% en Amérique du Nord, 82% en Amérique latine et caraïbes et 42% en Afrique subsaharienne (Banque mondiale, Développement urbain).

En effet l'extraordinaire croissance de la population urbaine fait de la ville un sujet et objet capable d'attirer les hommes. La ville devient donc le lieu d'accueil des migrants, un centre moteur d'appel à la main d'œuvre et à la modernisation.

Par ailleurs, cette croissance démographique urbaine est marquée par plusieurs facteurs ; la migration, la spéculation foncière, l'appel à la main d'œuvre. Ainsi la ville devient un sujet et objet capable d'attirer les hommes.

Pour mieux développer, les résultats de l'analyse de l'évolution de la ville de Bondoukou du chercheur Gogbé Téré (2011) montre que la dynamique démographie de la ville s'observe à travers la composition hétérogène de peuple avec les mariages interethniques, la migration,

l'exode rural appuyé par des raisons économiques qui contribuent activement à l'effectifs de la population. En effet Bondoukou, ville cosmopolite, était habitée par des minorités de peuples qui constituent l'espace ethno-culturel du département de Bondoukou, lui donnant une composition hétérogène dont sa population n'a cessé d'accroître depuis le XIX^{ème} siècle. De 3000 habitants en 1902, la population s'est élevée 57147 habitants selon l'estimation faite par le Bureau National d'Etude Technique et de Développement (BNETD) en 2008. De même les travaux de Pone Fidèle (2019), révèle que la dynamique démographique de la ville de Bouaflé est causée par la croissance naturelle marquée par un fort taux de natalité et un flux migratoire conséquent. Il souligne que la forte attractivité régionale entretenue par le développement des cultures de rentes s'est traduite par des vagues de migratoires qui ont continué à nourrir la dynamique démographique. Pour compléter, Sangaré Mory (2005), dans son étude sur la dynamique de l'occupation du sol de l'agglomération de Bondoukou montre que le milieu physique de la ville étant favorable permet la création d'un établissement humain fort grandissant. Ce dynamisme démographique contribue à l'essor de différents types d'activités pour satisfaire les besoins de la population qui entraîne l'étalement de l'espace urbain à travers l'évolutions des lotissements et infrastructures. Par ailleurs, Diomande Soumaïla (2008) et Toure Mamoutou (2021) montrent respectivement que la croissance démographique est une caractéristique de la transformation urbaine car celle-ci est marquée par une poussée démographique importante accompagnée d'une forte migration. Cette migration est le fait de nombreux jeunes scolarisés qui sont obligés de quitter la campagne ou autres centre urbains pour venir fréquenter les établissements secondaires et des jeunes adultes de 18 – 29 ans venus en quête d'emploi et qui ont élu domicile à dans la ville. Quant au deuxième, la dynamique démographique est facteur essentiel du développement de transformation qui fait de la ville un sujet capable d'attirer et de retenir une population toujours croissante. En fait à Abidjan, « *Depuis 1950, le taux de croissance annuelle de la ville oscille entre 11% et 5% ; sa population double tous les 7 ans : 50 000 habitants en 1948 ; 120 000 en 1955 ; 950 000 en 1976 ; 1,9 millions en 1988, environ 4 millions en 1998 et 6,5 millions en 2014, soit un cinquième de la population nationale et près de la moitié des urbains du pays (INS, 1975, 1988, 1998, 2014). La ville accueille régulièrement des contingents toujours importants de néo-migrants nationaux et internationaux. Chaque année, elle reçoit environ 30 000 nouveaux citadins et pendant « le miracle ivoirien » (1960-1980), elle en recevait en moyenne de 100 000 (Fraternité Matin, 1978, p. 8) ».*

2.2. La mutation urbaine, un phénomène lié à l'espace

Les mutations spatiales découlent du dynamisme démographique lors des différents mouvements migratoires. Sainteny Guillaume (2008), c'est l'extension spatiale qui se fait plus rapide que la croissance démographique : la surface consommée par habitat s'accroît, découplant croissance démographique et artificialisation du sol.

Le principal changement actuel de l'espace urbain est son extension. La mutation spatiale conduit à un jeu d'influence entre le centre et sa périphérie. Suivant les régions et les époques l'idée que l'on se fait de la ville se modifie. La macrocéphalie des villes conduit au développement de nouvelles zones que les chercheurs qualifient de zone périurbaine qui composent les bandes -lieux, les villes nouvelles et les axes de circulation qui les lient. De plus en plus dévoreuses d'espace, les villes s'étirent progressivement jusqu'aux zones rurales, rallongeant ainsi les distances intra-urbaines et multipliant les origines et destinations des déplacements des citadins. Au lendemain des indépendances la disponibilité des terrains à bâtir ne s'est jamais posé un problème pour les habitants, mais ces dernières décennies l'extension de la ville avec la forte demande de terrain accompagné des spéculations foncière ont conduit la production de terre et d'immobilier qui donne à la ville une forte croissance horizontale. N'guessan (2003), atteste que des champs ont été détruits pour faire place à des lotissements urbains. Cette croissance se modèle sur le cadre physique de la ville et contribue ainsi au changement de ladite ville.

En outre la mutation spatiale est observée par la réduction ou la disparition des forêts. Selon Aser Zinsou et Adrien Doussou (2019), le phénomène de mutation urbaine est marqué par l'occupation important des bâties. Il ressort de leurs résultats sur la dynamique foncière et mutations spatiales dans la commune d'Akpro-Misséréto au Sud du Benin, une nette progression des agglomérations passant de 575 ha à 2312 ha soit une augmentation de la superficie des agglomérations de 1737 ha en l'espace de 14 ans. L'analyse montre la mise en valeurs des terres à usages d'habitations. Par conséquent une réduction important du couvert forestier.

En outre, Mamoutou Touré (2021), révèle dans son étude sur la ville d'Abidjan, que la capitale a rapidement débordé ses limites s'étendant dans ses quartiers centraux et ses périphéries. Son littoral, jadis sauvage, est devenu accueillant. Ses forêts impénétrables sont parcourues de routes. « Les premiers quartiers du « vieil Abidjan », « Treichville où les rares maisons en dur faisaient figure de palais parmi les bicoques de banco, Adjame ou Cabriveau, Port-Bouët ensablé, Nouveau-Koumassi et ses marais, repaires de brigands, Marcory, voué,

semblait-il aux broussailles, le Plateau avec ses terrains vagues, sa poste qui ressemblait à un décor de western, ses rues non bitumées, torrents boueux à la saison des pluies, ses lumières rares et chétives, Yopougon et Abobo encore de « simples campements », sont alors en pleine transformation ».

Aussi celle-ci sous l'effet démographique devient « le territoire où se nouent l'essentiel des activités socio-économiques. Le dynamisme économique s'est surtout intensifié sur l'île de Petit-Bassam où de nombreuses industries s'installent en zone 3 et à Vridi faisant d'elle l'eldorado pour nombre d'Ivoiriens issus des zones ethniques (Akan, Krou, Mandé du nord, des Mandé du sud et Voltaïque) et de ressortissants ouest africains » apportant un nouveau regard à la capitale Abidjanaise.

En effet, La ville s'est plus étendue qu'elle ne s'est densifiée par une extension de 800 ha par an jusqu'en 1970, qui s'est ralenti par la suite à 400 ha. La tâche urbaine est ainsi passée de 3 700 ha en 1965 à 431 063 ha aujourd'hui sur un rayon de 70 km. Cette croissance spatiale montre une importante régression de la végétation depuis son le transfert de la capitale de Bingerville à Abidjan, avec la réalisation de quartier industriel, commercial, d'affaires ou administratif, habitat résidentiel, et économique.

Selon Guebri Lydie et Koffi Atta (2022), la mutation spatiale est marquée par la production de logement sur l'espace urbain. Ces mutations s'accélèrent rapidement. En témoignent pour la commune de Cocody ; dans les années 2000 les espaces bâtis sont estimés à 2944,9 hectares et les sols nus à 336,9 hectares. Ils représentent de façon respective 35,80% et 4,10% de la superficie.

L'espace urbanisé est donc évalué à 3281,8 hectares, soit 39,90% de la superficie totale de Cocody-Est évaluée à 8224,3 hectares. Ces différentes superficies ont évolué entre 2000 et 2016. Les espaces bâtis en 2016 sont passés à 3904,5 hectares et les sols nus à 1724,2 hectares, soit respectivement 47,7% et 21% de la superficie totale. L'espace urbanisé qui est de 5628,7 hectares en 2016, soit 68,44% de la superficie de Cocody-Est, s'est accru de 2346,9 hectares en 16 ans et le taux de croissance est de 28,53%. Cette mutation spatiale est liée surtout, à la croissance démographique d'Abidjan et de Cocody et à la satisfaction des besoins de cette population en logements.

Pour Tuo Péga (2018), les mutations spatiales sont marquées par un surpeuplement des banlieues et une multiplication des quartiers enclavés en pleine zone urbaine ou rejetés à la périphérie de l'agglomération. A Abobo, l'espace urbain s'étend sous l'effet d'un important flux démographique vers la ville d'Abidjan. En effet, la commune est passée de 291 hectares

en 1971 à 1101 hectares en 1979, puis à 1929 hectares en 1989, pour atteindre 3666 hectares en 2007, 4 676 hectares en 2008 et a progressivement atteint 7 800 hectares en 2012 (ONU-Habitat, 2012, p. 9).

Aujourd’hui, l’extension de la ville avec les nombreux lotissements fait de la terre une ressource rare que n’importe qui peut l’avoir en centre-ville. La ville est désormais un instrument d’attraction qui attire tous ce qui est aux alentours ; sa périphérie ; la campagne, le village... et le réseau urbain se fait de plus en plus dense ; chaque ville du réseau tend à croître ; les métropoles s’enflent ; on ne peut plus marquer les limites que les agglomérations débordent, se diluant dans la campagne, George chabot, Jacqueline B. (1997). Touré Mamoutou (2021), Au-delà de la dynamique démographique et spatiale, la dynamique économique reste un élément fondamental dans l’étude de la mutation urbaine. En effet l’essence de la métropole Abidjanaise est sans doute le développement des activités économiques dans capitale.

2.3. Les effets de la mutation urbaine ?

L’urbanisation en Afrique noire se caractérise surtout par la macrocéphalie urbaine qui a entraîné une dissociation fonctionnelle de l’espace urbain par des densités faibles sur des aires étendues. Les mutations urbaines en Afrique sont marquées par la course à la "modernisation" et « l’aggravation de la dépendance ». Cependant les effets des mutations relatés dans cette revue présentent que les effets négatifs des mutations opérés dans l’espace urbain. En effet les mutations urbaines impliquent des changements radicaux à la ville, et c’est là où des acteurs hétérogènes interviennent. Les villes dans leur développement font face à de nombreux problèmes qui sont diversement appréciés.

Les villes lors d’un processus accéléré d’urbanisation sont confrontées à l’anarchie. L’urbanisation rapide et accélérée des villes est caractérisée par plusieurs transformations spatiales, à savoir l’étalement spatial, la diffusion, la faible densité du bâti, de l’emploi, ainsi qu’une faible diversité sociale.

Pour Yves Bertrand (2010) les villes africaines sont des « *villes éparpillées* », « *villes anarchiques* », « *villes rurales* ». « *Bidon villes* » et « *disloquées* ». D’après Koukougnon Wilfried (2012), il est constaté que depuis 1980, l’urbanisation en Côte d’Ivoire a été confrontée à une grave crise économique en raison de l’effondrement du prix des produits exportés tels que le café et le cacao. Cette crise a entraîné la mise en place de mesures d’austérité concernant les finances publiques. En conséquence, de nombreux problèmes se

sont amplifiés dans les villes secondaires, notamment le manque d'aménagement de l'espace urbain, le manque de ressources financières des institutions chargées de la gestion des villes et l'augmentation de la pauvreté. La plupart des villes africaines font face à d'énormes difficultés pour fournir des équipements et des infrastructures de base, en raison de la diminution des ressources disponibles. En plus de la capacité financière limitée des pouvoirs publics, la croissance rapide des villes entraîne un déficit en termes d'infrastructures de base. En effet, les villes africaines connaissent une expansion spatiale excessive, comme le souligne Dauvergne Sarah (2011). L'ampleur de cette expansion urbaine limite la concentration et la vitalité urbaines.

Selon Antoine et Herry (1982), la densification du périurbain détériore les conditions sanitaires sur cet espace. Dans cette même logique, Haeringer (1972) affirme que la densification du périurbain contribue à la dégradation progressive des conditions d'hygiène. Allant en profondeur, il déclare que dans les villes africaines, les rues sont improvisées, sans égouts ni caniveaux ; aucun service de voirie n'y vient faire des travaux d'entretien et de nettoyage. Aussi, les ménages déversent-ils leurs eaux usées et les ordures dans la rue, en conséquence, la circulation automobile est limitée.

Pour Yao Dzwonou (2009), la croissance démospatiale multiplie les origines-destinations possibles des déplacements urbains, complexifiant ainsi la distribution spatiale des flux.

L'éloignement entre les zones d'activités et les zones d'habitats rallonge les distances des déplacements intra-urbains. Alla (1991), ajoute que les rues en terre prédominent dans les zones urbaines et posent des problèmes en raison de la poussière soulevée par les véhicules. Il arrive que certains résidents ne maintiennent pas ces routes correctement et y déversent des eaux usées et des déchets domestiques.

De plus sur l'espace urbain se côtoient résidences de luxe et habitations précaires. Mahadevi (1995) déclare que la dégradation de l'environnement urbain est due à la densification des quartiers non planifiés. Aussi, pour lui, la croissance urbaine perturbe fortement l'écosystème des zones rurales. C'est pourquoi Cazamajor (1979) affirme qu'il y a une augmentation de l'empreinte des villes sur l'écologie et que l'urbanisation est une source importante dans l'augmentation de la consommation de l'espace vert. Elle se fait au détriment des reliques du milieu naturel périurbain et de l'agriculture

Comme conséquence, ce qui favorise la prolifération des mauvaises herbes dans ces rues. À tout cela s'ajoute l'action des populations dans la participation de la dégradation des zones périphériques.

En outre, Aubertin A. et Morel (1985) affirment que l'acte de vente des lots n'est pas souvent régularisé, car l'enregistrement coûte cher, ce qui complique le raccordement au réseau d'eau et d'électricité, provoquant la course à l'eau potable ainsi qu'aux installations anarchiques et dangereuses d'électricité. L'apparition de quelques difficultés dans l'approvisionnement régulier des villes a fait prendre conscience d'un véritable problème d'approvisionnement qui était pourtant prévisible. Selon Vernnetier (1990), ce problème est étroitement lié à l'urbanisation, et l'accroissement régulier des importations de vivres suit celui du nombre des citadins.

Outre le désordre urbain, l'urbanisation lorsqu'elle n'est pas maîtrisée ou accélérée crée de nombreux problèmes, le dictionnaire de la géographie, l'expression désordre signifie trouble dans un fonctionnement, anarchie, absence d'ordre. C'est aussi le manque de cohérence, le manque d'organisation en rapport avec les idées, le manque de discipline. La définition de Roulet (2007), d'après lui, le désordre urbain désigne tout dysfonctionnement social lié à un manque de qualité urbaine et de lisibilité de l'espace en particulier dans les banlieues. La définition s'adresse aussi bien à la structure du bâti, à la morphologie qu'à l'esthétique de la ville. Pour l'auteur, ce terme « désordre urbain » est très souvent employé par les sociologues qui le définissent comme toute violence urbaine, d'incivilité ou de malaise des banlieues.

Pour Vennetier (1990) le premier problème dans les villes est de se trouver un logement. Dans la grande majorité des cas (80 à 90 %), le migrant est accueilli au sein de sa famille ou de son groupe ethnique, soit comme hôte, soit comme locataire, dans un quartier déjà existant (il ne s'installe donc pas à la périphérie de la ville. C'est également ce que révèle Kanga (1999) à Naiblé, une ville de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. En effet, environ 50% des parcelles dans cette localité ne sont pas exploitées, et on observe un grand nombre de constructions inachevées, tandis que l'offre de logements locatifs décents est insuffisante. Les villes ivoiriennes font donc face à d'importants problèmes de logement. Attahi (2001) souligne d'ailleurs que la difficulté à maîtriser la croissance des villes constitue un problème majeur pour leur développement. Cela se traduit par une occupation du sol très irrégulière, une production de logements modernes insuffisante, ainsi que la présence d'habitats défectueux ou précaires. Ainsi, Duberisson et Manou (1985) affirment que l'évolution urbaine est liée à la crise du logement. Selon eux, la forte croissance démographique qu'a connue la ville d'Abidjan a conduit à une insuffisance de logements dans le centre-ville ; cette insuffisance de logements a dirigé les populations vers la périphérie de la ville en quête de logements. Ainsi, de nombreuses zones urbaines ont été construites dans les périphéries de la

ville, dans le but de désengorger les quartiers. De même, Ouattara et Some (2009), en parlant du Burkina Faso confirment que la croissance urbaine reste polarisée dans les deux principales villes du pays: Ouagadougou (46,4%) et Bobo-Dioulasso (15,4) soient près de 62% de citadins du pays. Pour eux, l'accroissement de la population est plus prononcé en milieu urbain. Cette population s'est accrue depuis 1960 jusqu'à nos jours.

Aussi, il ajoute que les villes ne proposent encore qu'un faible nombre d'emplois urbains salariés : rarement plus de 10 % du total des emplois. Aujourd'hui, les emplois existent surtout dans l'administration (et le para-administratif), mais celle-ci est saturée dans le commerce et les transports, dans les services domestiques. Mais partout, l'offre est très inférieure à la demande et la proportion des sans-emplois s'élève au moins à 25 %, voire 30 % des actifs potentiels de sexe masculin. Elle est beaucoup plus forte chez les femmes si l'on ne tient pas compte de leurs tâches "*traditionnelles*" ou de "*survie*".

Se déplacer dans les villes africaines n'est pas chose aisée. Selon Vennetier (1990) : Les transports en commun publics sont partout très insuffisants en nombre et en qualité : faible fréquence des véhicules, quartiers non desservis, engins vétustes et en panne fréquemment (1983, Kinshasa : une panne par autobus et par jour !), surcharges permanentes, faillite périodique des sociétés Les transports en commun privés ont aussi de gros défauts : irrégularité, vétusté. Surcharge, coût élevé, lignes non desservies, etc. La majorité des citadins doit donc assurer ses déplacements par elle-même ; la possession d'une voiture étant rare, ils se font à pied, à bicyclette, en cyclomoteur ou en scooter. Les heures de pointe entraînent des embouteillages d'autant plus grands que les flux principaux sont convergents (vers le centre-ville). Cette situation explique la prolifération des taxis (officiels ou clandestins), mais aucune solution d'ensemble à ce problème n'a encore été trouvée. Selon des chercheurs, le problème de gestion des déchets dans le monde plus particulièrement en Afrique est une préoccupation majeure qui affecte de nombreux pays du continent. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation, notamment la croissance démographique rapide, l'urbanisation accélérée, le manque d'infrastructures adéquates, le faible niveau de sensibilisation environnementale et les ressources limitées. C'est dans ce sens Ouattara (2000), clarifie que la croissance rapide de la ville d'Abidjan a entraîné une augmentation de la population, ce qui a conduit à une augmentation de la production de déchets en raison de l'amélioration du niveau de vie.

Le Ministère des infrastructures économiques (juillet 2011) à travers son PUIUR, en 2011, le district d'Abidjan comptait environ 6 783 906 habitants. Cette population génère des déchets

urbains tels que les ordures ménagères, le balayage des trottoirs et des marchés, etc. Le flux quotidien de ces déchets est estimé à 3 500 tonnes par jour. On estime que seulement 70 % de ces déchets sont collectés, tandis que les 30 % restants sont déversés dans des dépotoirs ou dans la lagune. Selon le programme d'urgence, cette situation est aggravée par le manque de financement pour la collecte des ordures ménagères dans les quartiers précaires, qui sont difficilement accessibles aux véhicules de collecte.

Selon Youssouph (2002), avec la production croissante de déchets solides, un problème majeur se pose concernant leur collecte et leur élimination, ce qui représente la principale difficulté pour les autorités municipales. Ce problème a atteint des proportions si importantes que les mesures prises par les différentes administrations et les experts se sont avérées inefficaces (A. G. Onibokun et A. J. Kumuyi, 2001). Traoré (2010) souligne que malgré la création d'une brigade de salubrité en janvier 1997, dans le but de lutter contre les nuisances et d'améliorer la qualité de vie des habitants d'Abidjan, la ville est chaque jour submergée par d'énormes quantités de déchets. La raison en est l'incapacité des municipalités et de l'État à gérer efficacement ces déchets.

Koffi (2001) offre également une analyse des causes de l'échec du système de gestion des déchets dans le district d'Abidjan. Selon l'auteur, la gestion des déchets ménagers à Abidjan a été marquée par de nombreux changements au cours des dernières décennies, en raison principalement de l'instabilité gouvernementale et de la volatilité des organismes responsables de la mise en œuvre. De plus, l'auteur souligne que le financement du système est inadéquat et ne permet pas de faire face aux volumes croissants de déchets. Bien que les ressources financières allouées à la gestion des déchets aient augmenté au fil du temps, cela n'a pas résolu le véritable problème qui réside dans l'organisation de la filière des déchets.

Dans un article de JEUNE AFRIQUE ÉCONOMIE (n° 290-du 28 juin au 11 juillet 1999), il est rappelé que suite au départ de la SITAF en 1992, la ville d'Abidjan a pris en charge la gestion des déchets par le biais du service public d'élimination des déchets (SPED). Cependant, la multiplication des acteurs privés (dont l'affaire ASH qui a fait beaucoup parler d'elle à l'époque) a engendré des difficultés, les responsabilités étant mutuellement rejetées et pesant sur l'ensemble de la filière des déchets. La question financière est restée au cœur des problèmes.

Catherine (1996) soutient également que le fonctionnement non réglementé de la précollecte, en dehors des cadres institutionnels établis, entraîne parfois des conflits avec les autorités

administratives (mairie) ou les sociétés concessionnaires chargées du ramassage des ordures, ce qui aggrave la situation de la gestion des déchets.

D'après la Banque mondiale (1996-1997), l'un des principaux défis pour la santé des populations des pays en développement réside dans l'insuffisance d'accès à des services d'approvisionnement en eau salubre, ainsi qu'à des installations sanitaires et à l'hygiène publique. Les deux décennies dédiées à l'eau potable et à l'assainissement ont conduit à des avancées significatives. Le nombre d'habitants des zones urbaines bénéficiant d'un accès satisfaisant à de l'eau propre a augmenté d'environ 80 %. Toutefois, ces progrès ont été partiellement contrecarrés par la croissance rapide de la population. Selon cette institution, en 1994, au moins 220 millions de personnes ne disposaient toujours pas d'un approvisionnement en eau potable à proximité de leur domicile. Ces chiffres sous-estiment probablement le nombre réel de personnes n'ayant pas accès à des services adéquats. En effet, les critères définissant ce qui constitue une quantité suffisante d'eau potable sûre et d'installations sanitaires varient d'un pays à l'autre.

Selon Gogbé (2011), d'après l'étude, la dynamique urbaine de Bondoukou est caractérisée par trois éléments essentiels : l'évolution de l'espace, la croissance démographique et le développement économique. Ces trois facteurs ont engendré plusieurs problèmes dans la ville. En effet, ils ont perturbé la gestion environnementale de Bondoukou, notamment en ce qui concerne le site, l'assainissement et la gestion des déchets domestiques.

Par la suite Botti Bi Trayie (2001), clarifie que la ville d'Abidjan est confrontée à une détérioration environnementale rapide, principalement due à la pollution de la lagune Ébrié. Cette situation est causée par le rejet de déchets organiques et d'effluents industriels provenant de nombreux égouts, ainsi que par les déchets fécaux issus des fosses septiques et des puits perdus.

D'après Catherine Lefebvre (1996), les eaux usées s'infiltrent dans le sol et contaminent les nappes phréatiques, engendrant ainsi des conséquences désastreuses pour les populations, particulièrement dans les pays en développement où 50 % des maladies sont liées à l'eau. Parmi les affections hydriques les plus courantes, on trouve le choléra et la diarrhée.

Gogbé (2002) renchérit dans une étude à Bondoukou, une ville secondaire située dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Dans cette localité, l'absence d'un système d'assainissement collectif conduit principalement au déversement des eaux usées dans les espaces publics, les rues, les canaux à ciel ouvert et les terrains non utilisés.

D'après un rapport de la Banque mondiale datant de 1992, le manque d'accès à une eau potable et à des installations sanitaires appropriées est la principale raison des maladies intestinales transmises par les excréments dans les pays en développement. Selon les évaluations, deux de ces maladies, la diarrhée et les infections parasitaires intestinales représentent la totalité des cas de maladies dans les pays en développement.

Selon Andon N'guessan (2003), les problèmes rencontrés par les résidents urbains cadres en ce qui concerne leurs conditions de vie sont liés à plusieurs facteurs. Ces problèmes comprennent le manque de systèmes de drainage adéquats, d'assainissement, de collecte et de traitement des déchets domestiques et industriels, ainsi que les nuisances sonores. Les quartiers défavorisés souffrent d'un environnement de vie médiocre, caractérisé par l'obstruction des systèmes de drainage, en particulier ceux conçus pour les eaux pluviales. Cela entraîne la stagnation des eaux, des inondations récurrentes, la putréfaction et les mauvaises odeurs, ainsi que la prolifération de maladies d'origine hydrique.

D'après Catherine Lefebvre (1996), l'absence d'un système d'assainissement collectif ou individuel est responsable de la stagnation des eaux domestiques, car elles sont directement rejetées sans aucune régulation, ce qui est favorisé par le non-respect des règles de construction. Certains liquides d'origine industrielle sont également responsables de cette situation. Les hôpitaux et les abattoirs déversent leurs déchets liquides directement dans l'environnement. Les quartiers populaires situés dans les zones basses et plates, tels que Treichville, Marcory et Port-Bouet à Abidjan, sont les plus exposés aux inondations et à la stagnation des eaux.

Brama Koné (2008), clarifie que le manque de système de drainage et d'évacuation des eaux usées domestiques dans les quartiers précaires constitue un facteur de maladies, telles que les syndromes pseudo palustres et diarrhéiques. Les eaux de mauvaise qualité, les conditions sanitaires précaires et l'hygiène déficiente jouent un rôle considérable dans la détérioration de la santé des habitants.

C'est cette situation qui est décrite par l'OMS en collaboration avec le PNUE (1992), dans l'ouvrage « Évacuation des eaux de communautés à faibles revenus ». Selon cette organisation, l'absence d'un système convenable d'évacuation des eaux superficielles pose un sérieux problème pour de nombreuses communautés à faibles revenus et peut avoir de graves conséquences : inondations fréquentes, érosion des sols, transmission accrue d'un certain nombre de maladies.

C'est dans cette même optique que le PDM (Programme de Développement Municipal) dans leur rapport final de 2003 ont révélé que les services publics sont incapables de faire face à la demande de vidange des fosses. L'enlèvement des boues et autres matières de vidange s'effectue généralement sans aucun contrôle, ni des lieux, ni des conditions de manutention. Le plus souvent, ces déchets sont déversés dans les marigots, les caniveaux ou sur des terrains vagues.

Ce rapport montre qu'il en résulte un état de pollution grave des nappes phréatiques qui sont par ailleurs encore très sollicitées pour l'approvisionnement en eau de consommation.

Au total, l'ensemble de ces acteurs s'accordent pour mettre en relief les enjeux et défis de l'urbanisation rapide. L'organisation de l'espace urbaine est sans doute influencée par la mutation.

Cependant il y a peu d'utilisation de travaux cartographiques réalisé pour présenter l'ampleur des mutations opérées dans les villes secondaires ivoiriennes. La ville de Bouaflé, considérée comme ville secondaire n'a pas fait l'objet d'une telle étude. Pourtant, la question de développement urbain se pose avec acuité dans cette ville. D'où l'intérêt de cette recherche, pour comprendre si la mutation influence l'organisation de l'espace. Notre apport personnel est donc de montrer l'ampleur des mutations opérées dans la ville de Bouaflé.

3. PROBLEMATIQUE

L'urbanisation est un phénomène universel qui a connu une accélération particulière en Afrique. Le continent africain est passé d'un taux d'urbanisation de 12% en 1950 à 30% en 1980 puis 37% en 2000, soit un triplement en un demi-siècle, ONU (2004). Dans cette croissance urbaine africaine, les régions Occidentales et Centrales de l'Afrique sont caractérisées par un taux d'urbanisation variables selon les pays et une croissance urbaine de plus en plus important depuis la fin du XXe siècle.

La Côte d'Ivoire, pays de l'Afrique de l'Ouest, enregistrait un taux d'urbanisation de 32% en 1975 contre 52% en 2021 INS (RGP75, RGPH2021). En effet les villes ivoiriennes ne cessent de se multiplier depuis l'indépendance du pays. Pour la plupart des grandes villes ivoiriennes, nées avant ou pendant la colonisation représentait des villes stratégiques pour l'administration coloniale. Aujourd'hui, dans le processus de déconcentration du territoire ivoirien, les villes précoloniales ou coloniales sont considérées comme des chefs-lieux département ou de région pour permettre à l'Etat de se rapprocher de ladite région et de mettre en place des stratégies de développement de la localité. Pourtant ces villes, à la fois chefs-lieux de sous-préfecture, département, région ou de District, connaissent de profondes mutations sous l'effet conjugué de la croissance démographique et du développement des activités économiques.

Bouaflé, chef-lieu de département et de région situé dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire n'échappe à ces phénomènes. Bouaflé, née de la combinaison de deux villages, est désormais parsemé des plusieurs quartiers. Ville d'accueil, capital du pays Gouro, Bouaflé est un pôle très important dans l'activité économique de la Côte d'Ivoire avec une économie agricole qui favorise les rencontres entre les producteurs, les vendeurs, les intermédiaires et les acheteurs (Rezo.ivoire 2024). Alors que la ville subit une croissance rapide de sa population (5485hbts à 102 000 hbts en 2021), les infrastructures peine à suivre, exacerbant des inégalités, le problème de logement, mobilité et environnementaux. Dans le même temps de nouvelles formes d'urbanité émerge notamment des projets immobilier modernes, électrification, construction de nouvelles voies de communications. Ainsi le problème qui ressort de cette étude est ; l'intensification des transformations, soit l'ampleur des transformations. De ce problème découle la question suivante : Quelle est l'ampleur des mutations opérées dans la ville de Bouaflé ?

A cette question centrale découle des questions subsidiaires à savoir :

Quelles sont les caractéristiques des mutations opérées dans la ville de Bouaflé ?

Quelles sont les facteurs explicatifs de ces mutations ?

Quels sont les effets de ces mutations ?

4. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

Pour répondre à ces questions, il s'agit de fixer les objectifs et des hypothèses

4.1. Objectif général

L'objectif général est de montrer l'ampleur des mutations opérées dans la ville de Bouaflé.

4.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Décrire les caractéristiques des mutations opérées dans la ville
- Identifier les facteurs explicatifs de ces mutations
- Analyser les effets des mutations opérées dans la ville de Bouaflé

5. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Tout travail de recherche nécessite une démarche méthodologique, qui permet de collecter les informations dont nous avons besoins pour la vérification de nos hypothèses. Notre approche est composée des points suivants : Les hypothèses de l'étude, les unités d'observations, la détermination des variables d'analyses, la méthode de collecte de données, le traitement des données

5.1. Enonciation des hypothèses

L'hypothèse est une réponse supposée à la question de recherche ; elle est provisoire et rassemble les éléments de base pour la suite de la recherche. Ainsi, pour répondre à nos différentes interrogations liées à la problématique des mutations opérés dans la ville de Bouaflé, nous énonçons trois hypothèses équivalentes à nos trois questions de recherche.

- L'extension spatiale de la ville avec l'implantation d'infrastructure, d'équipements et l'évolution de l'habitat sont favorable à des mutations de la ville
- La croissance démographique et le développement des activités entraînent des mutations dans la ville.
- Les mutations opérées impactent le mode d'occupation de la ville.

5.2. Unités d'observation

En suivant l'itinéraire de la route, certaines unités nous permettent d'observé les mutations sociodémographique et économique. Ce sont la ville, les quartiers, le paysage urbain (la rue), les ménages.

5.2.1. La ville

Il s'agit d'identifier à cette échelle les différents quartiers de la ville. C'est aussi d'appréhender le paysage, le milieu physique et l'évolution de la ville.

5.2.2. Les quartiers

A cette échelle, il s'agit d'analyser les changements socio-démographiques et économiques. Les mutations dans les quartiers peuvent-être mises en évidence par certains facteurs comme

la densité de bâti, la modernisation de l'habitat, le nombre et la qualité des équipements et infrastructures, les conditions de vies des ménages. Aussi c'est d'analyser l'architecture des quartiers en suivant les axes de circulation de la ville. Pour mettre en évidence le respect des règles d'urbanisme, la gestion des taxes ordures ménagères, l'assainissement. Cette observation permet de dégager les actions que mènent les différents acteurs de développement de la ville.

5.2.3. Les villages périphériques

Il s'agit de connaitre les différents quartiers de la ville et identifié les différents villages situés aux alentours de la ville afin de mettre en évidence les zones périphériques phagocytées par la mutation de la ville.

5.2.4. Les ménages

Nous observons à cette échelle les conditions de vies immédiats des ménages à travers les types d'habitat, le mode d'éclairage, le mode d'évacuation des eaux usées et pluviales, le mode d'alimentation en eau potable.

5.2.5. Les infrastructures implantés dans la ville

L'observation sur les infrastructures publiques ont portés sur les types d'infrastructures (éducatifs, sanitaire, administratif), le statut de l'infrastructures (publics et privés) et leurs localisations dans la ville. Cette approche a permis de faire un point statistique sur les infrastructures et équipement existant dans la ville.

5.3. Identification des variables d'étude

Il s'agit ici d'individualiser et de caractériser, à l'intérieur de chaque unité d'observation, des indicateurs relatifs à la mutation urbaine de la ville de Bouaflé afin d'atteindre nos objectifs spécifiques. Les variables d'analyses concernent :

- Variables relatives à l'occupation du sol de Bouaflé
- Variables relatives aux caractéristiques démographiques de la ville de Bouaflé
- Variables relatives aux activités économiques de la ville de Bouaflé
- Variables relatives aux infrastructures et équipements de la ville de Bouaflé

5.3.1. Variables relatives à l'occupation du sol de Bouaflé

La variable relative à l'occupation du sol de la ville pour montrer le paysage de la ville avec le taux d'utilisations de l'espace urbain sur la végétation.

Variable qualitative	Variable quantitative
La végétation (la forêt, les plantations, fourrées)	Nombre de villages à la périphérie
L'espace urbain (espace bâti, rue)	Superficie total de l'espace urbain
Les cours d'eau (fleuve et rivière)	Superficie de total de la végétation
Type de quartiers	Le nombre de quartiers

Tableau 1: Variables relatives à l'occupation du sol de Bouaflé

L'étude de ces variables donne un aperçu de la croissance spatiale de la ville de Bouaflé dans l'espace à travers la production de cartes d'occupation du sol. En effet l'utilisation de ces variables nous permet de faire une description de la ville au fil du temps et montrer les transformations qu'a subi la ville.

5.3.2. Variables relatives aux caractéristiques socio-démographiques de la ville de Bouaflé

L'étude de ces variables montrent l'évolution de la population de la ville de Bouaflé depuis la nomination de la ville en tant que Sous-préfecture en 1969.

Variables qualitatives	Variables quantitatives
Caractéristiques socio-professionnelles	Répartition par âge RGPH (1975, 1988, 1998, 2014, 2021)
Types d'activités	Nombre de la population RGPH (1975, 1988, 1998, 2014, 2021)
Ethnie	Densité de la population
Nationalité	
Répartition spatiale de la population	

Tableau 2: Variables relatives aux caractéristiques socio-démographiques de la ville de Bouaflé

Les variables liées aux caractéristiques socio-démographiques de la ville renseignent l'évolution de la ville sur tous ces facettes voire le progrès de la ville.

5.3.3. Variables relatives aux infrastructures et équipements de la ville de Bouaflé

Ces variables permettent de connaître les infrastructures implanter dans la ville depuis les années 1980. Elles servent à montrer l'influence de la croissance démographique sur la croissance de la ville.

Variables qualitatives	Variables quantitatives
Types d'infrastructures et d'équipements (éducatifs, sanitaire, administratifs) Statut des infrastructures (privé, publics) Etat des infrastructures et équipements (bon état, dégradée)	Nombres d'infrastructures répertoriés, Nombres d'équipements répertoriés,

Tableau 3: Variables relatives aux infrastructures et équipements de la ville de Bouaflé

Ces variables permettent de montrer la double relation entre les mutations opérées et la croissance de la ville.

5.3.4. Variables relatives aux activités économiques de la ville de Bouaflé

Ces variables permettent de connaître les activités exercés dans la ville. Elles servent à montrer l'évolution des activités face à la croissance spatiale et démographique de la ville.

Variables qualitatives	Variables quantitatives
Secteur d'activités Types d'activités Caractéristique socio-professionnelle	Revenu Nombre de travailleurs

Tableau 4: Variables relatives aux activités économiques de la ville de Bouaflé

Ces variables permettent de montrer l'évolution des activités exercées dans la ville.

5.4. Méthode de collecte de donnée

La recherche documentaire, l'enquête de terrain ont été les différentes techniques de collectes données utilisé pour la réalisation de cette étude.

5.4.1. La recherche documentaire

Pour rédiger ce travail de recherche qui est à la fois d'un caractère descriptif et analytique, une recherche documentaire nous a servi d'appui. La recherche documentaire est une approche qui a permis de faire une synthèse et un regroupement des différents documents qui s'insère dans notre étude. Notre documentation s'est fait sur la base d'ouvrage généraux, de rapports, d'article et par la consultation de sites internet. Ainsi, cette recherche a consisté à consulter des documents textuels, statistiques et cartographiques.

Les documents textuels

Ce sont principalement des ouvrages qui traitent de la dynamique urbaine, de développement urbain, des mutations socio-économique et du désordre urbain.

Dans l'ensemble, notre recherche nous a conduits à la bibliothèque centrale de l'Université Félix Houphouët Boigny avec la bibliothèque de l'Institut de géographie tropicale pour la consultation d'œuvre de mémoire, thèses, revue et article de recherche par rapport à notre

sujet. En outre, nous avons des consultation d'ouvrage numérique sur différentes plateformes de recherche tels que ;

<https://www.revuegeo.univdaloa.net>

<https://www.retssa-ci.com>

<https://www.memoireonline>

<https://www.researchgate>

<https://www.unesco-bibliothèque>

<https://revues-ufhb>

<https://www.regardsuds.org>

<https://www.openedition.journal>

<https://www.worldcat>

<https://www.agrisud-international>

<https://www.googlebook>

<https://www.bucad.com>

Les données statistiques

En ce qui concerne les informations statistiques, nous avons eu recours à l’Institut national de la statistique (INS) et avec la mairie de la commune de Bouaflé afin de pouvoir dresser un profil détail de la dynamique de la population, les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques.

D’ailleurs nous avons consulté certaines études antérieures sur la ville de Bouaflé nous ont permis d’avoir des informations relatives à la population de Bouaflé.

Les données cartographiques

Il s’agit essentiellement des cartes thématiques dont l’intégration à contribuer à mieux nous orienter et à parcourir le terrain sans grandes difficultés.

Tout comme les données statistiques récolté dans les études antérieures sur la ville, nous avons trouvé plusieurs cartes thématiques sur la ville de Bouaflé qui nous ont servi à confronter avec la réalité du terrain. Aussi, nous avons reçu de la part du service de la mairie technique de la ville un plan de lotissement au format DWG qui a contribué à faciliter le découpage des différents quartiers de la commune de Bouaflé. Pour avoir des données spatiales nous nous sommes acquis des images satellites sur la ville pour les 3 dernières décennies afin de mieux appréhender les mutations opérées dans la ville de Bouaflé.

Au total, la recherche documentaire bien qu'elle soit indispensable pour la collecte de données s'est avéré insuffisant. Par conséquent nous avons complété celle-ci par une enquête sur le terrain.

5.4.2. Enquête du terrain

Les travaux de terrain ont été menés suivant trois techniques d'investigations. Il s'agit de l'observation à travers des visites de site, les entretiens et les enquêtes par questionnaires.

L'observation du terrain

L'observation est une technique fondamentale pour le géographe, car elle représente la première démarche dans toute étude se rapportant à l'espace. L'observation directe a consisté à recueillir des informations sur notre espace d'étude pour nous imprégner le paysage urbain afin de comprendre les mutations.

Toutefois cette méthodologie de recherche nous a permis d'avoir un aperçu sur l'espace d'étude de constater et de faire une description des réalités spatiales, techniques et sociale de la ville. Les visites effectuées dans les différentes quartiers (Agbanou, Déhita, Dioulabougou, Kôkô...) nous ont permis de d'observer une évolution du quartier avec les infrastructures et équipement disponibles, les types d'habitat, l'état de l'environnement dans lequel vivent la population.

Par ailleurs, nous nous sommes imprégner non seulement des conditions dans lesquelles les populations vivent mais des défis auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Nous avons observé leurs modes de gestions des déchets issus des activités ménagères. A cet effet, nous avons constaté la prolifération des ordures dans l'espace, des dépotoirs sauvages dans les rues, les espaces non bâties et dans les rivières. Aussi nous avons pu voir le mode d'approvisionnement en eau potable dans les différents quartiers. En effet les populations ont plusieurs sources d'approvisionnement en eau potable tels que les puits, les robinets d'eau de la SODECI, les forages et dans les torrents durant la grande saison sèche.

De plus, nous avons pu examiner et décrire les équipements socio-éducatifs et sanitaire et leur localisation dans l'espace. Nous avons constaté la dégradation des routes, l'absence de caniveaux, de réseaux pour l'évacuation des eaux de ruissellements. Aussi nous avons rencontré quelques types d'activités entre autres les activités gastronomiques (maquis et bar, la restauration populaire), les produits vivriers (banane plantain, tubercules), les produits cosmétiques, vestimentaires et d'autres produits divers (charbon, téléphone, vente de bois, et divers articles).

Cependant, cette démarche ne suffit pas pour expliquer totalement ce que nous avons observé sur le terrain. Pour ce faire, nous avons eu recours à d'autres méthodes dont l'entretien et l'enquête par questionnaire.

Les entretiens

Les entretiens établis pour cette étude étaient destinés à des personnes spécifiques auxquelles nous avons pu récolter le plus d'informations pertinents sur le sujet. Les entretiens à deux niveaux ; un entretien individuel et un autre collectif. Les entretiens individuels sont passées avec le 4ème Adjoint au Maire en remplacement du Maire de la Commune, pour des informations concrètes sur la ville ; son passé et ce qu'elle en est aujourd'hui. Pareillement un entretien avec le Chef du village de Déhita et propriétaire terriens pour comprendre le phénomène de la mutation et un autre échange avec le Directeur des services techniques de la commune pour les informations relatives aux lotissements de la ville.

Deuxièmement nous avons eu des échanges avec les jeunes et anciens des quartiers pour faire ressortir les traits d'évolutions de Déhita. Les jeunes avec leur maîtrise du quartier nous ont renseignés sur l'évolution des quartiers avec l'état des routes, la situation l'approvisionnement en eau et électricité, les modes d'évacuations des ordures ménagères, les modes d'évacuation des eaux usées. Parallèlement aux jeunes, nous avons échangé avec les anciens pour avoir non seulement l'histoire du peuplement des différents secteurs mais aussi de discuter sur les problèmes qu'ils vivent quotidiennement.

5.4.3. Enquête par questionnaire

Réalisé une enquête par questionnaire dans cette étude était d'une aide importante pour prendre en compte la mutation et ses conséquences. Cette enquête a été dirigée vers les chefs de ménages, locataire ou autre occupant. L'enquête menée auprès des chefs de ménages ont porté sur les caractéristiques sociodémographiques, les conditions de vies dans le ménages, l'avantage et les difficultés rencontrées dans l'habitation et l'habitat.

Le choix des secteurs à enquêtés

Relativement aux données issues du RGPH 2021, l'INS nous compte 16 quartiers dans la ville de Bouaflé. Nous avons retenu 14 quartiers pour mieux comprendre les changements survenu dans la ville. Les deux quartiers non pris en compte ne sont le quartier DATEKOUMA et BROMAKOTE qui sont des zones frontières entre Déhita et Dioulabougou. Ainsi nous avons considéré chaque quartier comme des strates. Dans chaque quartier, nous avons choisi les ménages selon la taille de l'échantillonnage et nous les avons repartis en fonction des proportions calculées.

Le choix de la population

Le choix de la population d'étude s'est fait de manière raisonné. Dans chaque quartier, les ménages enquêtés ont été choisi de façon raisonné en fonction du type d'habitat et l'ancienneté de l'enquêté dans le quartier. Aussi adressé aux locataires et propriétaires afin de connaitre les caractéristiques de l'habitat.

Taille Echantillon

Pour le calcul de la taille de notre échantillon, nous avons travaillé avec les données du RGPH 2021. Pour déterminer le nombre de ménages représentatifs à enquêter nous avons utilisé la formule suivante :

$$n = Z^2(PQ)N / [e^2(N-1)) + Z^2(PQ)N]$$

N : la taille de la population-mère, **n** : la taille de l'échantillon **e** : la marge d'erreur

Z : le coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance)

P : la proportion des ménages supposées avoir les caractères recherchés. Cette proportion variant entre 0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un évènement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50% (0,5). On dit aussi : la probabilité de succès ou probabilité de réalisation positive

Q = 1 - P ; probabilité d'échec ou probabilité de réalisation négative

Appliquons de la formule

Si on résume que $P = 0,5$ donc $Q = (1-P) = (1-0,5) = 0,5$; à un niveau de confiance de 95%,

$Z = 1,96$, marge d'erreur $e = 0,05$ et $N = 21670$,

$$n = [(1,96)^2 * (0,5)^2 * 21670] / [(0,05)^2 * (21670 - 1)) + ((1,96)^2 * (0,5)^2 * 21670)] = 377$$

A un niveau de confiance de 95%, la taille minimale de ménages représentatifs est estimée à 380. Cependant la réalité du processus d'enquête nous a amenés à procéder à un réajustement de la taille de l'échantillon en vue de pallier d'éventuel refus ou défection de la part des répondants au cours de notre enquête. Pour ces raisons, il nous a paru impérieux d'estimer un taux de réponse minimal afin de compenser d'éventuel perte. Pour compenser la perte, il importe démultiplier la taille de l'échantillon par l'inversée des taux de réponse (Gumanchan et al, 2000, cité par Kouassi, 2013). Dans le cadre de cette étude, nous avons estimé le taux de réponses à 90%. Des lors, la taille d'échantillon de ménage corrigé est : $n = (377) * (100/90) = 419$

Proportion de ménages = $419 / 21670 = 0,019$

Nombre de ménage à enquêter par quartier = [proportion de ménage] * [nombre total de ménage par quartier]

Exemple : Cas du quartier Biaka : $888,1 * 0,019 = 17,2$

Tableau 5: Récapitulatif du nombre de ménages selon les quartiers à enquêter

Quartiers	Nombre de ménages	Nombre de ménages à enquêter	Quartiers	Nombre de ménages	Nombre de ménages à enquêter
AGBANOU	2769,1	53	KOKO	1386,9	27
BIAKA	888,1	17	LOPOUAFLA	603,1	12
CENTRE ADMIN	317,6	6	SOLIBRA	384,9	7
DEHITA	3732,9	72	BELLOU	16	0
DIOULABOUG OU	5563,1	108	NGATTAKRO	230,4	5
HEREMANKO NO	3160,4	61	PORT-BOUET	733,3	15
KOBLATA	868,9	17	RESIDENTIEL SUD	1015,3	20

Source 1: INS,RGPH 2014 & 2021

5.4.4. Traitement des données

Les informations recueillies à l'issue des différentes techniques de collecte effectuées ont abouti à un traitement à la fois cartographique, statistique et analytique.

Traitements cartographiques

Le traitement cartographique porte sur la situation géographique de la commune dans un premier temps. Ensuite il a été question de localisé des phénomènes enquêtés, la répartition des infrastructures et équipements, et de l'occupation du sol. Le traitement cartographique a été possible grâce au logiciel libre Qgis 3.28. Par la suite, nous avons utilisé l'Application OSM tracker pour la géolocalisation des équipements et infrastructure socio-éducatifs et sanitaire. Enfin le logiciel de traitement d'imagerie ENVI 5. 3 pour la réalisation de la carte d'occupation sol.

En résumé les logiciels utilisés n'était que Qgis, Arc map, Envi, Google earth pro, Osm tracker, avec des sources dont :

- *Humanitary data* : Pour les limites administratives de la Côte d'ivoire
- *Openstreemaps* : Pour les routes, la géolocalisation des infrastructures et équipement présent dans la ville
- *USSGS explorer* : Acquisitions des images satellites (Landsat ETM et Landsat 7 et 8)
- *BNETD* : Utiliser les cartes réalisées comme fond de carte

- *Thèse de doctorat* : Les travaux cartographiques de Pone Lou (2019) sur la dynamique urbaine et accès aux soins de santé à Bouaflé
- *Mémoire de maîtrise* : Etude de la ville de Bouaflé : le paludisme (carte de la ville)
- *Ministère de la construction du logement et de l'urbanisme (MCLAU)* : Avoir le nombre total de quartier et les périodes de lotissement
- *Mairie* : Avoir le parcellaire de la ville de Bouaflé en format DWG

Traitements statistiques

Les traitements statistiques ont porté sur le résultat des données issue du questionnaire et sur l'exploitation des données à partir de la recherche documentaire. Les données du questionnaire recueillies auprès des ménages ont été exportées dans le logiciel SPSS pour les analyses après les avoir téléchargées sur Kobotoolbox et saisies dans Sphinx pour les questionnaires sur papier. Quant à aux données des statistiques de routines, elles ont été traitées avec le logiciel Excel. Ceci a permis de réaliser des tableaux et des graphiques. Dans l'ensemble, il a été question de : saisir le questionnaire (Sphinx et Kobotoolbox), de collecter les informations (Kobocollect, questionnaire papier), d'analyser, traiter des informations (Excel, SPSS) et de visualisation de données (Tableau et graphiques) : SPSS

5.5.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Problème	Les défis de l'organisation de l'espace	Les enjeux de la croissance spatiale des villes	Enjeux et défis urbain des mutations urbaines
Questions spécifiques	Quelles sont les caractéristiques des mutations opérées ?	Quelle sont les facteurs explicatifs de ces mutations ?	Quelles sont les effets de ces mutations ?
Objectifs spécifiques	Montrer les caractéristiques des mutations	Analyser les facteurs	Présenter les effets de ces mutations
Hypothèse spécifique	Les mutations ne sont que l'évolutions spatiale, l'accroissement de l'habitat et le développement des activités.	La croissance de la population, les activités économiques et équipements expliques ces mutations opérées	La ville de Bouaflé est marquée par des insuffisances de service de base, insuffisances des infrastructures socio-économiques, des problèmes de logements.
Résultat attendu	Prendre conscience de l'étalement spatial de la ville afin de peser les enjeux et défis qui guettent la ville	Montrer les indicateur de la dynamique de la ville	Identifier les impacts de la mutation
Variable d'analyse	Variables relatives aux caractéristiques sociodémographiques, Variable relative à la dynamique spatiale Variable relative aux activités économiques	Variable relative à l'habitat, Variables relatives à la végétation, Variables relatives aux infrastructures et équipement Variable relative aux services urbains	Variable relative à l'habitat, Variables relatives à la végétation, Variables relatives aux infrastructures et équipement Variable relative aux services urbains
Technique de collecte de données	Observation, exploitation d'images satellites, exploitation de données statistiques, recherche documentaire	Observation, entretien, recherche documentaire	Entretien, recherche documentaire
Expression des résultats	Carte, Tableaux, graphiques, photo	Carte, Tableaux, graphiques	Carte, Tableaux, graphiques, photos
Plan de rédaction	Première partie : Analyse de l'occupation spatial de la ville de Bouaflé	Deuxième partie : Facteur explicatifs de la mutation de la ville de Bouaflé	Troisième partie : Les effets de la mutation urbaine dans la ville de Bouaflé

Tableau 6: Tableau synoptique

PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION DES MUTATIONS OPERES DANS LA VILLE DE BOUAFLE

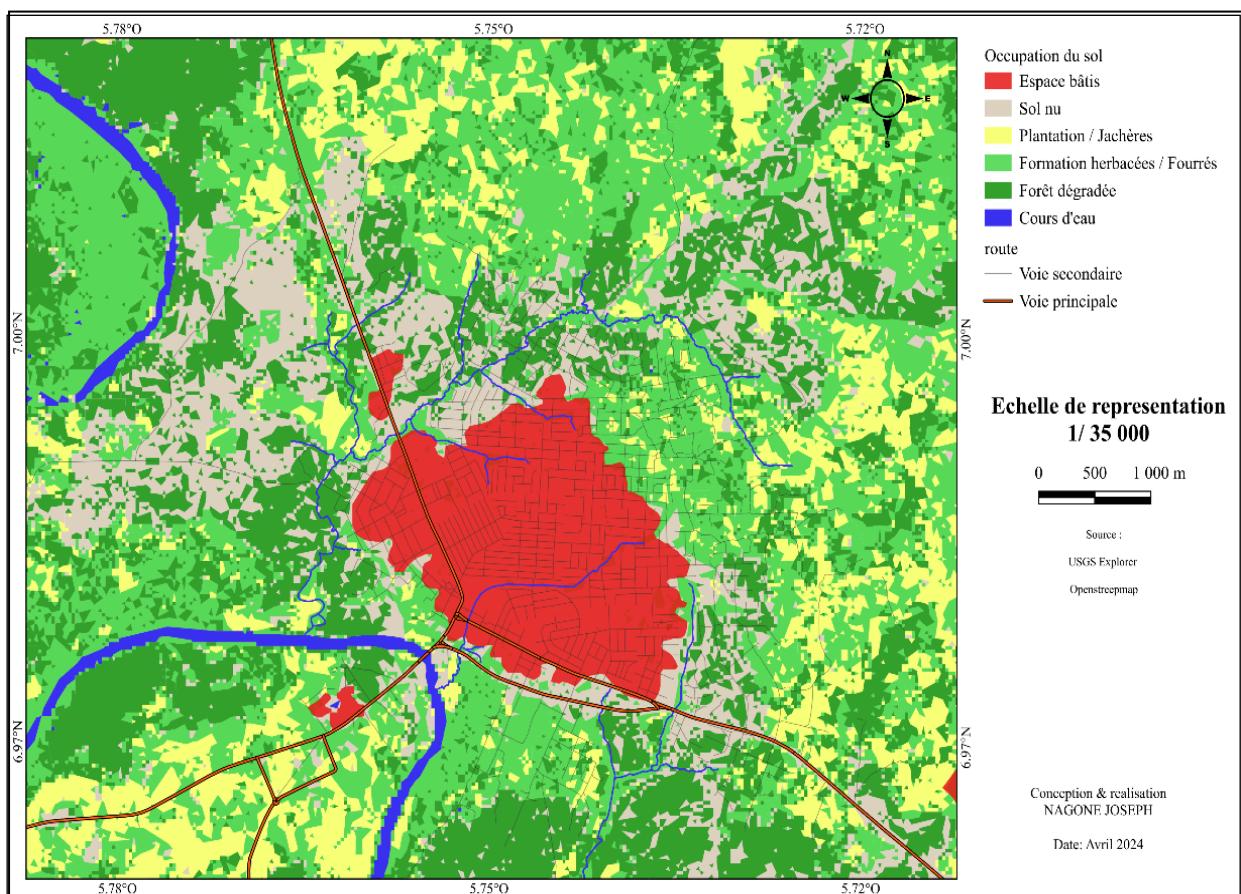
Ce chapitre a pour but d'étudier la dynamique d'occupation du sol de la ville de BOUAFLE. L'intérêt va porter d'une part, sur l'évaluation de l'espace et d'autre part décrire l'organisation spatiale selon l'occupation du sol afin d'observer les différents changements survenus en plus de 30 ans. A cet effet, des cartes thématiques relatives à l'occupation du sol ont été produites.

CHAPITRE 1 : MUTATION DANS L'OCCUPATION DE L'ESPACE

1.1. Transformation du sol

Érigée en 1969 comme sous-préfecture, la ville de Bouaflé a connu une dynamique notable de l'occupation du sol par sa croissance rapide. De 1986 à 2020, des changements ont été observés entre les différentes unités d'occupation et d'utilisation du sol de la ville de Bouaflé, les différentes unités d'occupation et d'utilisation du sol ont évolué de manière marquée entre 1986 et 2020. En effet, la superficie des zones de cultures, des bâties, et des espaces verts s'est considérablement accrue, tandis que les surfaces de forêt ont reculé durant les trente dernières années. Selon Koli Bi (2009), l'occupation du sol obéit à la règle générale de la distribution disséminée. Les différents unités d'occupation du sol (cours d'eau, végétation, sol nu, zone bâtie) sont réparties sans ordre précis sur tout le territoire (figure 2).

Figure 2: Occupation du sol de Bouaflé en 1988

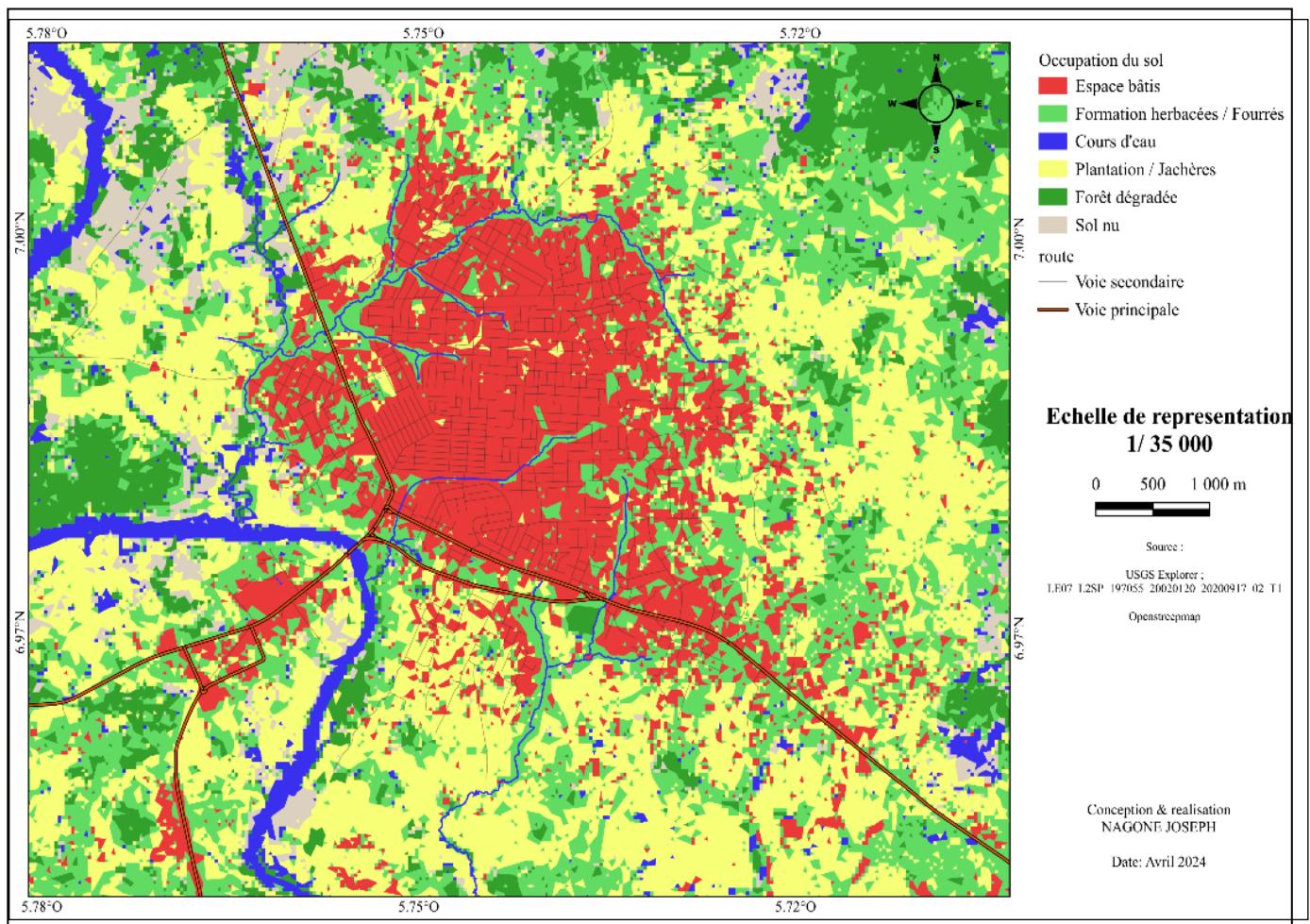


La carte 2 présente l'occupation du sol de la ville de Bouaflé. Bouaflé a une utilisation du sol inégalement de son espace. On retrouve des occupations naturelles et anthropiques. Les espaces naturels qui comprennent la végétations et l'hydrographie et les sols nus sont très

importantes. L'espace, dominée par la végétation est marquée par les plantations, les formations herbacées et une forêt en qui se dégrade. La domination importante de la végétation s'explique par la faible densité urbaine durant les années 1980. L'hydrographie de la ville axée sur le fleuve Bandama qui serpente la ville dans sa partie Ouest. Quant à l'espace anthropique dont l'homme occupe lui-même, n'est d'autre les constructions de bâtiments avec les créations des espaces pour les activités économiques.

Comparer aux années 1980, l'occupation du sol de la ville de Bouaflé en 2020 a une grande différence de l'utilisation par rapport à 1988. La figure 3 ci-dessous nous présente l'occupation du sol de la commune en 2020. Celle-ci montre une croissance de l'espace bâti et anthropique. Les espaces anthropiques ont considérablement évolué. En effet la croissance démographique de la ville a donné naissance à une croissance de son espace donc plus d'espaces à exploiter. Les espaces agricoles également ont pris une importante expansion grâce à la présence de bras valide pour l'exploitation. Quant à la forêt, elle a subi une régression importante durant ces 30 années.

Figure 3: Carte d'occupation du sol de la ville de Bouaflé en 2020



1.2. Changements l'occupation du sol de 1986 à 2020

Ce n'est qu'à partir des années 1980 que l'urbanisation commence à prendre de l'ampleur. La synthèse de l'occupation spatiale montre une extension rapide de la ville à partir de 1986, le long des voies de communication et autour du centre-ville. À partir de 2000, l'expansion s'est orientée dans le sens est-ouest. En effet la facilité d'accès au logement, l'expansion des activités commerciales et l'importance du foncier en périphérie ont apportés des changements significatifs :

Tableau 7: Evolution des espaces bâties

Années	1986	2002	2014	2020
Superficie d'espace bâties (ha)	464,03	796,15	1 238,16	3 096,88

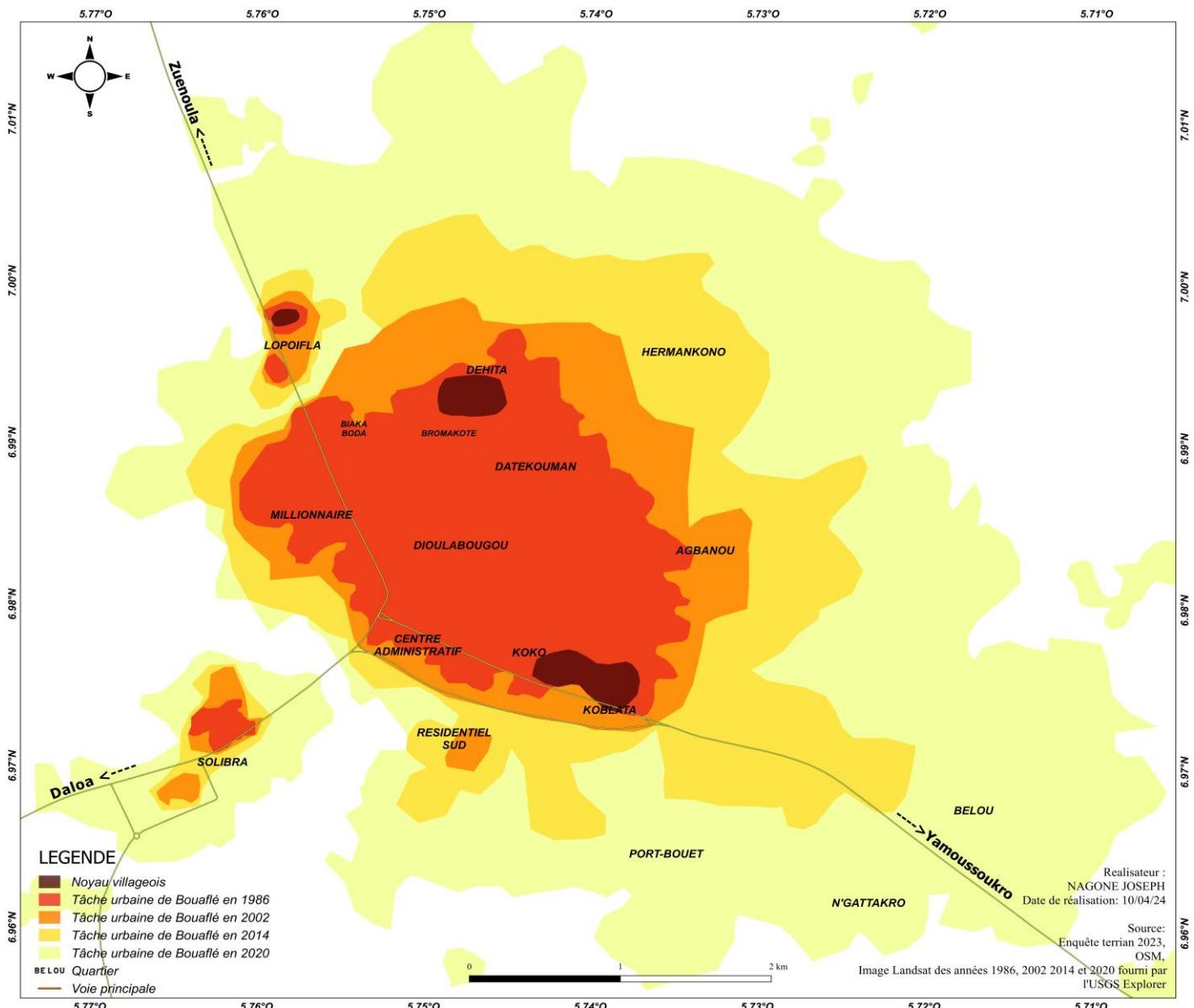
Source : Nos traitement, 2024

L'occupation du sol de la ville de Bouaflé a considérablement évolué de 1986 à 2020. Cette évolution est marquée par une expansion urbaine rapide et une diminution des espaces naturels, transforme le paysage de manière significative. D'après N'Guessan Kouadio (2015), la dynamique urbaine de Bouaflé est caractérisée par une expansion rapide des zones bâties au détriment des espaces naturels. Cette observation souligne l'impact significatif de l'urbanisation sur l'environnement local. En effet, la croissance démographique et l'extension des activités économiques sont les principaux moteurs de l'évolution spatiale à Bouaflé. Cela met en lumière les forces socio-économiques qui façonnent l'occupation du sol dans la région. Ainsi la pression démographique et l'expansion des activités économiques ont conduit à une augmentation des constructions et à une extension des espaces agricoles en périphérie.

La figure 4 montre l'évolution de la tâche urbaine de Bouaflé entre 1986 et 2020, révélant une progression marquée de l'urbanisation. En 1988, la surface bâtie est limitée et concentrée autour des axes principaux, avec de vastes zones encore non urbanisées. En 2002, une extension des zones bâties est visible, notamment vers le nord et l'ouest, témoignant d'une urbanisation croissante probablement liée à des dynamiques socio-économiques ou démographiques. En 2014, l'urbanisation s'intensifie et s'étend davantage, englobant de nouvelles zones autrefois non bâties, traduisant une pression accrue sur l'espace, possiblement due à l'augmentation de la population et au développement d'infrastructures. Les infrastructures indiquées, telles que les unités SODECI (distribution d'eau) et SOLIBRA, semblent également avoir influencé cette structuration urbaine. L'ensemble de ces

observations illustre une transition rapide d'un espace semi-rural à une zone urbaine dense en l'espace de trente ans, mettant en évidence la nécessité d'une gestion territoriale efficace pour maîtriser l'expansion future et relever les défis urbains émergents.

Figure 4: Evolution spatiale de la ville de Bouaflé



1.3. Evolution de la tache urbaine

L'évolution de Bouaflé montre que la ville a connu une phase d'urbanisation scindée en deux périodes distinctes Pone Lou (2018). De ce fait, elle présente chacune des facteurs de croissance propre.

1.3.1. Epoque coloniale

L'urbanisation de Bouaflé date de la première période de l'urbanisation des grandes localités de la Côte d'Ivoire. Elle correspond à celle de la pacification (vers la fin des années 1800).

C'est à cette période que la presque totalité des postes militaires et administratifs ont été créés, Gogoua (2013). Au 19ème siècle, Bouaflé était un poste militaire fondé par le commandant Charles Caveng (Mairie de Bouaflé, 2023). Après les révoltes de 1912, les colonisateurs décident de rassembler tous les villages Gouro (peuple autochtone) afin de former qu'une seule agglomération pour pouvoir mieux contrôler les populations environnantes. Ainsi, l'unification de deux villages Koblata et Déhita forme la ville de Bouaflé » Douho bi, chef du village de Déhita, (2023). Ces villages sont situés au Nord et au Sud-Est de la ville actuellement et qui sont à l'origine de la création de la ville de Bouaflé.

La ville administrative coloniale s'est alors développée sur les points hauts dominant la vallée de la Marahoué, les quartiers indigènes de Koko et Dioulabougou se développant au Nord. Le centre-ville est localisé entre la préfecture et la sous-préfecture, les activités commerciales se sont localisées le long des deux axes principaux parallèles traversant le centre-ville (PUD, 1994).

Le processus d'urbanisation de Bouaflé correspond à celui qu'a connu l'essor des villes secondaires de la Côte d'Ivoire. Elle n'échappe pas au phénomène de la ville double, image classique de toutes cités coloniales : d'un côté la ville européenne et de l'autre la ville africaine avec ses maisons sans trame viaire. Cette différenciation de la ville coloniale, fait que la partie Est et Sud-Est de Bouaflé est le domaine réservé aux populations occidentales tandis que la partie nord est dominée par les autochtones. De plus pour une meilleure gouvernance de l'espace, l'armée française aura procédé à plusieurs migrations du peuple Déhita avant qu'elle l'installe définitivement dans le Nord-est de la ville actuelle. En effet la population de Déhita, peuple autochtone a connu plusieurs déplacements.

« Installé initialement au niveau des grandes endémies non loin du village de Koblata, l'armée française décide de séparer les deux villages côte à côte pour éviter toutes rébellions qui les désavantagerai. Ainsi, Déhita, quitte les grandes endémies (première installation) pour s'installer au plus près du poste militaire ; dans le quartier de commerce actuel. Mais la tradition Gouro avec ses festivités et nombreuses cérémonies accompagnés de musique assourdissante mettait les colons dans un état qu'il ne pouvait supporter, alors le chef de poste prendra une nouvelle résolution du déplace le peuple de Déhita une fois de plus pour stopper les cérémonies incessantes qu'organisait les Gouro de Déhita pour le quartier Déhita village actuel. Durant les différents déplacements effectués par le peuple de Déhita sous les

ordres des colons, la création de la ville attirait déjà des populations autochtones et allogènes vers le poste.

L'augmentation rapide de la population, va permettre l'organisation de la ville ; en équipant la ville des équipements et infrastructures nécessaires. L'arrivée des étrangers et allogènes permet un développement de la ville à travers les activités commerciale, agricole, et les services publics. Ainsi le développement de la ville donne naissance au premier lotissement de la ville.

1.3.2. Premier lotissements

En 1969, Bouaflé devient chef-lieu de sous-préfecture et de préfecture. La Marahoué représentant un obstacle naturel, elle n'a pas favorisé l'extension urbaine au Sud de la ville. Celle-ci s'est donc développée vers l'Est le long de l'axe Daloa- Yamoussoukro et vers le Nord le long de la route de Zuénoula. Les directions d'extension de la ville ont suivi les axes routiers à des vitesses différentes (PUD, 1994).

À partir de 1970, la tâche urbaine ou surface réellement urbanisée, était de 235 ha. Cette superficie concentrée de part et d'autre du marigot Groupéni couvrait les quartiers administratifs, Koko, Dioulabougou, Dioulabougou extension et Solibra. Ces quartiers ont bénéficié d'un lotissement administratif, excepté une partie du quartier Dioulabougou extension. La densité nette (surface urbaine hors bas-fonds) de la population était de 41 hbts/ha (PUD, 1981).

La période de 1980 fut marquée par une deuxième vague de lotissement. La tâche urbaine, a atteint une superficie de 507 hectares et couvrait les quartiers résidentiels Ouest Koblata, Agbanou, Dioulabougou extension, Biaka et Déhita. La surface urbanisée couvrait en réalité près de 800 hectares. La densité nette était de 50 habitants par hectare (Ministère de la Construction et de l'Urbanisme sur le projet de développement municipal, commune de Bouaflé, 1981).

1.3.3. 1980 à 2000 : urbanisation déséquilibrés

Cette phase a été marquée par une extension de la ville très nettement orientée vers le Nord et le Nord-Est. La consommation réelle d'espace a été faible (80 hectares seulement), conséquence d'une diminution de la croissance démographique et des revenus, tandis que de vastes espaces situés au Sud de la ville étaient lotis. Il s'agit des quartiers Sud (174 ha) et N'Gattakro (53 ha). Cette tentative de rééquilibrage de la ville vers le Sud, préconisée par le schéma directeur de 1982 était, semble-t-il, un échec, lié en partie à des

blocages administratifs au niveau de l'attribution des terrains mais surtout du fait que la ville a une tendance naturelle à s'étendre vers le Nord et le Nord-Est. Alors que jusqu'au début des années 1980, c'était l'axe Bouaflé-Yamoussoukro qui s'urbanisait le plus rapidement. La densité nette était de 69 habitants par hectare, ce qui correspondait globalement à la densité moyenne souhaitable (60 habitants). La densité brute de 35 hbts/ha restait trop faible. La conséquence majeure de l'accroissement brutal et artificiel de la surface soumise au statut urbain depuis le début des années 1980, est que l'écart entre surface lotie et surface réellement urbanisée (la tâche urbaine) tendait à augmenter exagérément.

La création de lotissements à l'Ouest (quartier Résidentiel) mais surtout au Sud (quartier Solibra, quartier Port-Bouet) de la ville, à partir du début des années 1980, avait augmenté de 581 ha supplémentaires la superficie urbaine, soit une augmentation de 114 % de la surface sur la période 1980-1993. La surface urbanisée s'était accrue de 44 ha et de 6% par an durant cette période (contre 17 ha par an en moyenne sur la période 1950-1980). La carte 4 ci-dessus montre une expression notable de la ville avec la création de nouveaux quartiers résidentiels. Apportant une nouvelle configuration à la ville. Cette extension rapide a indubitablement redessiné le paysage de Bouaflé.

1.3.4. 2002 à 2020 : Explosion périphérique

Les lotissements furent réalisés dans les quartiers Déhita-Extension et Port-Bouet. Ils concernent des lotissements villageois à certains endroits, et administratifs dans d'autres secteurs de ces quartiers. L'extension de la ville atteignait environ 360 hectares. Bouaflé a connu une évolution spatiale rapide. En effet, la ville est passée de 450 ha à 630 ha, soit une croissance spatiale de 180 ha. Sur cette période, Bouaflé a connu une évolution vertigineuse. Sa superficie lotie est passée de 630 ha à 1250 ha, soit 620 ha de croissance spatiale. Cet état de fait montre que la superficie de Bouaflé double tous les 25 ans.

La ville affiche une croissance spatiale significative avec le lotissement de plusieurs quartiers qui entraînent une augmentation de la densité urbaine.

Cette expansion s'inscrit dans un mouvement amorcé dès les années 1980, avec la création de nouveaux lotissements à l'ouest et au sud de la ville. Cette dynamique de croissance rapide a transformé Bouaflé, faisant passer la ville d'une petite agglomération à un espace urbain plus vaste et plus dense. Le facteur essentiel de cet accroissement spatial est la demande de plus en plus importante de parcelles et de logements subséquente à l'augmentation de la population.

Conclusion du chapitre

Il ressort de ce chapitre une description de l'évolution spatiale de la ville marquée par une expansion spatiale rapide contre une régression de la végétation. En l'espace de 3 décennies la superficie des espaces bâties est passée de 464,03ha à 3096,88ha, traduisant une urbanisation extensive principalement guide par la valorisation foncière, les besoins de logements et la pression démographique.

CHAPITRE 2 : EVALUATION DE L'ESPACE URBANISE

La ville s'est largement urbanisée pour une superficie de 3000ha d'espace urbanisé. La prise en compte des chiffres repose sur des indicateurs suivants ; la voirie, l'habitat, les infrastructures et équipements, et les activités socio-économiques.

1. Typologie de l'habitat

La typologie de l'habitation permet de faire une différenciation des quartiers. La ville se compose de plusieurs quartiers avec des habitations marquées par différents types de construction. Il s'agit des habitats modernes, évolutifs, les habitats spontanés ou précaires et les habitats coloniaux.

1.1. Habitat évolutif

Selon Kouassi (2013), l'habitat évolutif désigne « *un habitat matériaux durable, résultant ou non d'une opération de lotissement et dont la mise en œuvre demeure le fait essentiellement des populations. La qualification accolée à cet habitat vient du fait que celui-ci peut évoluer progressivement par la construction successive de nouveau bâtiments de la cour par l'adjonction d'un ou plusieurs étages. Ce type d'habitat est sous le vocable de cours communes en référence à la structuration des bâtiments sur la parcelle* ».

Les habitations évolutives présentent à Bouaflé, constitue 22.65% de ce type de construction dans la ville. Pone Lou (2018), c'est un type habitation construit après l'indépendance où les plans de lotissement sont intervenus avant la construction de l'habitat.

Dans ces types d'habitats, les lieux d'aisance et les toilettes sont pour la plupart de type collectif. Ils s'observent dans les quartiers centraux tels que Dioulabougou, Centre administratif dans les quartiers intermédiaires Datekouma, Bromakoté, Agbanou. Mais aussi dans quelques quartiers périphériques tels que Hermankono, Déhita(Photo 1).

Les « cour communes » ou habitation de cours demeure la plus fréquente. Elle est caractérisée par une densification progressive des surfaces bâties à l'intérieur de l'unité de l'habitation les séries de deux pièces et de trois pièces se referment sur la cour, l'espace se trouve de plus en plus réduit. La maison de cour ne répond pas aux conditions de vie. L'aération, ensoleillement, et la ventilation y sont difficiles. En effet elle ressemble toutes les couches sociales ainsi que toutes les catégories socioprofessionnelles. C'est le mode de logement par excellence des personnes à faible revenu voulant faire des économies substantielles, de même que ceux exerçant dans les activités formelle ou informelles.

Ce type d'habitation est construite avec des matériaux solides et de qualité que sont les briques, le béton et de fer. Quelques biens d'équipement existant dans ce type d'habitation (télévision, poste radio, ventilateur). Les personnes qui y vivent sont salariés qualifiés ou non, du secteur secondaire et tertiaire. Les ménages sont abonnés au réseaux d'adduction en eau potable. Des voies de communication sont encore non bitumé et dégradé.

Photo 1: Une cour commune (Dioulabougou)



(Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025)

1.2. Habitats spontanées ou précaires

Les habitats spontanés ou précaires désignent les types d'habitats mise en place dans l'inobservance des procédures domaniales et foncières : les habitats traditionnelles et précaires. L'habitat traditionnel du modèle villageois. On le rencontre dans les quartiers de Lopouafla, Dioulabougou et Déhita. L'habitation traditionnelle se caractérise par une construction soit en banco, couverte avec des tôles neuves ou vieilles, soit en ciment couverte avec des tôles.

Lopouafla et Solibra sont des villages absorbés par la tâche urbaine du fait de la forte extension spatiale de la ville. Ce sont aujourd'hui des quartiers qui se comportent d'ailleurs comme de nouveaux quartiers dortoir pour les citadins. L'habitation traditionnelle résiste encore à la modernité (Photo 2). Elle couvre les villages absorbés par la ville et qui devenu

des quartiers. C'est une sorte de construction en pays Gouro où l'habitation est constituée en paille avec des briques faites en terre cuite. La modernisation faisant son bon chemin, l'aspect de cette habitation s'est quelque peu améliorer avec une résurgence de maisons en dur obéissant quelques fois aux règles de l'urbanisme.

Photo 2: Une cour d'habitat traditionnelle (Dehita)



(Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025)

L'habitation traditionnelle n'est pas connectée au réseau d'eau, et la présence de puits traditionnels y est constaté demeure également. La population vivant dans ces habitations sont des travailleurs du secteur primaire dont le revenu varie entre 50 000 et 100 000 FCFA. Quant à l'habitat précaire, elle se caractérise par une illégalité du point de vue juridique physique et matériel situés dans des endroits marécageux qui constitue des lieux propices à ces habitations. Ils s'observent pour la plupart dans les trois quartiers villages de la ville à savoir : Déhita, Lopouafla, Koblata et Dioulabougou.

L'habitation précaire est une des caractérisques des types de quartiers dans la ville de Bouaflé. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a plus d'espaces centraux. Alors, les populations

s'installent de manière inégale à ces endroits. Ces habitations généralement construites à partir des matériaux de récupération présentent un aspect précaire. Ceux-ci sont dépourvus de commodités ; de lieux d'aisance sont inexistant et même s'ils en disposaient, ils sont de types fonds-secs. Le douche et les toilettes présentes sont souvent en plastiques ou en paille monté. Ils ne disposent pas d'alimentation en eau potable et l'accès à l'électricité se fait de façon anarchique, souvent elle n'existe pas.

1.3. Habitat de type colonial

De forme rectangulaire ou carre, donc différentes de la case africaine, l'habitation de type colonial a un toit haut, de larges fenêtres et presque toujours doté d'une véranda. Portes et persiennes à claires-voies se trouvent dans ce style architecturale (Kipré, 1981) cité Pone Lou (2018). Ce type d'habitation se localise dans les quartiers de Dioulabougou, centre Administratif, et Biaka-Boda.

Photo 3: Une cour d'habitat coloniale (Dehita)



(Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025)

A l'époque réservés aux fonctionnaires surtout d'origine africaine (Photo 3), ce style n'était pas popularisé, va un peu à peu disparaître dans le paysage de Bouaflé. Ces habitations

coloniales comprennent généralement 3 pièces internes de grandes taille, une terrasse et une chambre externe qui sert de cuisine. Les latrines de type villageois sont situées à l'extérieur de la concession. Elle est habitée aujourd'hui en majorité par les fonctionnaires retraité et agent de l'Etat encore en fonction. Le loyer mensuel payé par ses occupant s'élève à 23 000 FCFA. Cet habitat abrite certains bureaux de l'administration tels que les Directions d la construction et de l'urbanisme, la Direction du Plan et du développement. Certains d'entre elles ont été retrouvé rénovées. Leurs équipements, en raison du temps et des problèmes d'entretien et de maintenance, sont devenus obsolètes et vétustes. La plupart des quartiers caractéristiques de ce type d'habitation possèdent un ensemble d'équipement urbains : une voirie bitumée, une approvisionnement en eau courante et un branchement à l'électricité.

1.4. Les habitats modernes

Ces habitats (type résidentiel et économique) sont faits à partir des matériaux plus modernes et très résistants. Il s'agit des briques de ciment et du sable blancs. Ces constructions sont de hauts standings et de moyens standings avec toutes les commodités à l'intérieur.

L'habitat de type résidentiel s'observe dans les quartiers Résidentiel ou Millionnaire et dans certaine rue de Koko, Koblata résidentiel caractérisé par une villa à dalle, un jardin, un garage et parfois une piscine (Photo 4).

La plupart des occupants présent dans ce type d'habitation possèdent des véhicules personnels. L'habitation résidentielle se distingue par son style architectural et son organisation interne (salon, salle à manger, les toilettes, les douches). Ces habitats sont conçus pour une vie à l'intérieur (Atta, 1978). Aussi se distinguant par des pièces spacieuses, il a des terrasses, espace verdoyant, garage, clôture et une organisation interne (salon, salle à manger, cuisine, chambre, salle de bains et de toilette) bâti sur de grandes espaces (1200 m² de lot, 08 à 15 lot par îlot) qui dispose de nombreuses pièces d'habitation avec une grande pelouse et des fleurs. En outre, ce type d'habitation dispose d'une adduction en eau courante issue de la situation de la SODECI accompagné de voies de communications bien goudronné qui facilite de l'accès de taxi communales dans le quartier.

L'habitat de type économique quant à lui est en majorité localisé dans les quartiers de Déhita, Agbanou, Résidentiel, Lopouafla, Koblata. Celui-ci est caractérisé par une villa avec le salon et les dépendances à l'extérieur.

Photo 4: Un habitat de haut standing (Millionnaire)



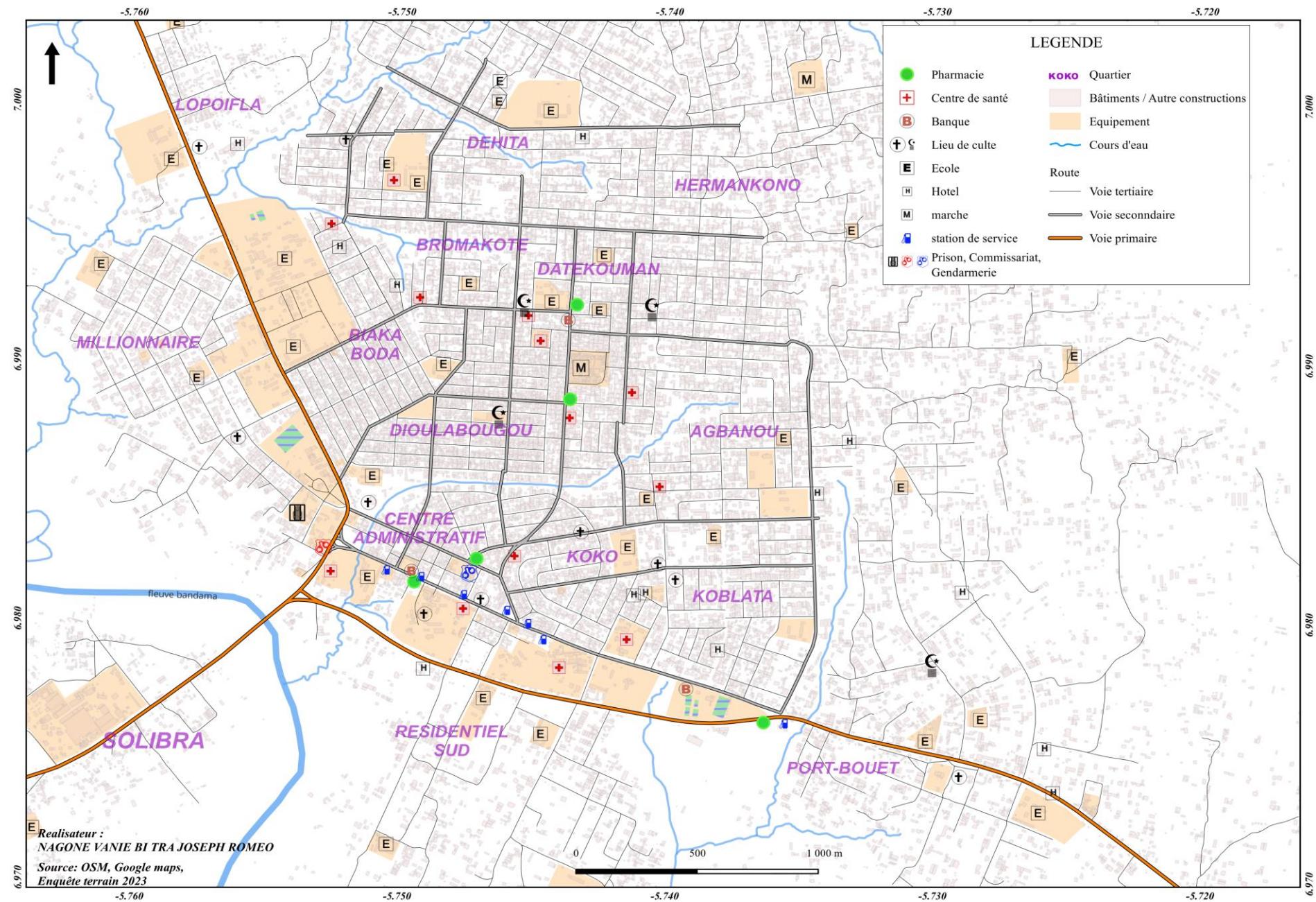
(Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025)

L'habitat moderne aux types variés connaît des mutations traduites par des tendances changeantes au fil du temps ; les maisons basses simples, les concessions (cour-commune), et des logements en bande. Ces changements dans l'habitat à Bouaflé émanent de l'évolution des coûts de logements et des conditions socio-économiques qui influencent la demande de logement et impactent l'habitat produit. En effet, L'habitat urbain étant essentiellement dédié à la location, les types les plus demandés sur le marché sont les plus construits par la quasi-totalité des propriétaires.

2. Infrastructure et équipements urbaines

Des efforts ont été consentis par l'Etat dans le domaine des équipements et des infrastructures pour le développement de la ville de Bouaflé. Il s'agit des équipements collectifs, des équipements économiques urbains et des infrastructures de base. L'étude de ces différents équipements permet une meilleure connaissance de la ville. Elle permet de confronter la dynamique des équipements de la ville.

Figure 5: Répartition des infrastructures et équipements de la ville de Bouaflé

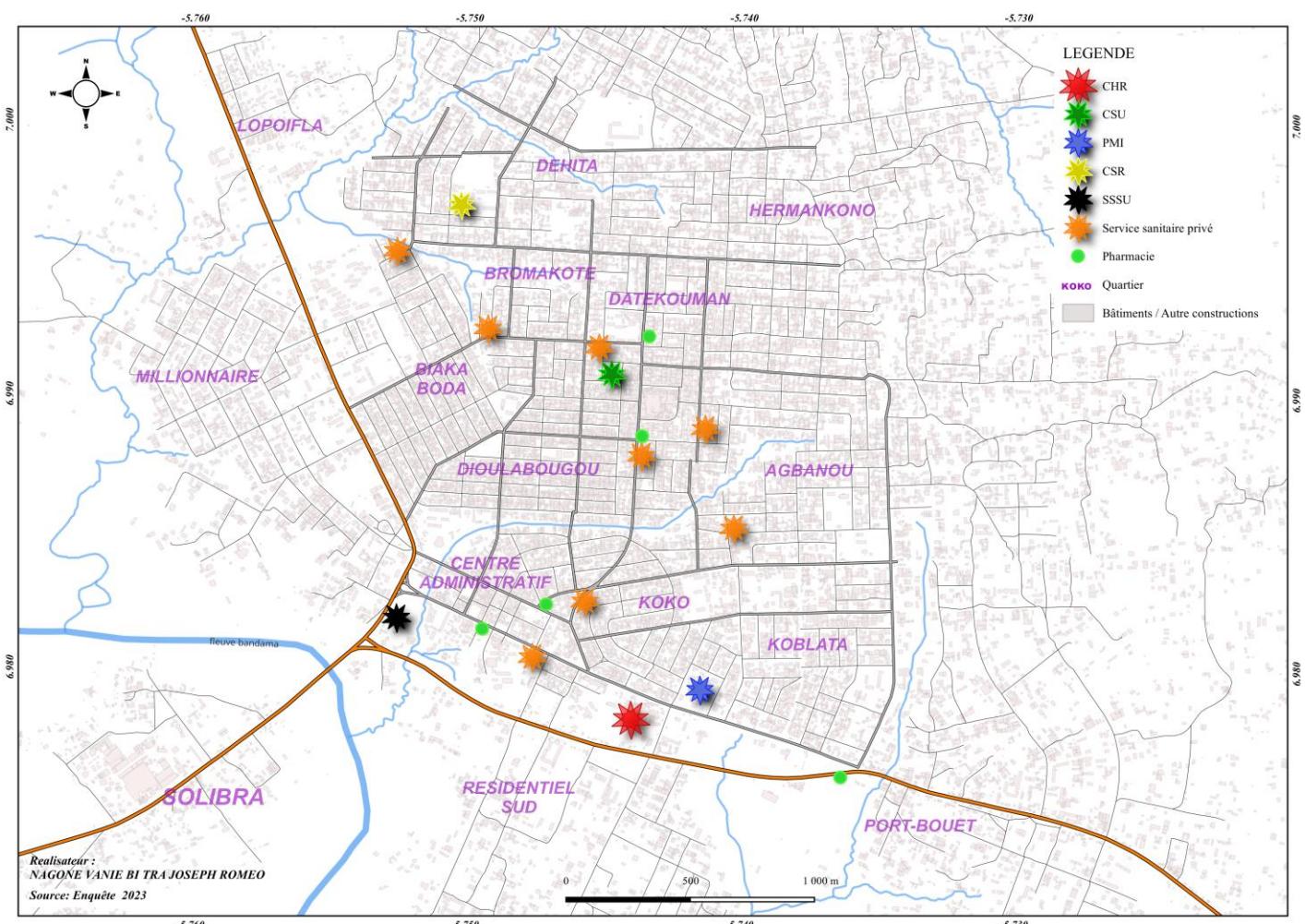


2.1. Situation sanitaire

Ville intermédiaire entre Daloa et Yamoussoukro, Bouaflé est dotée de plusieurs infrastructures sanitaire dont les infirmerie, dispensaire, clinique, CHR, centre médicaux-scolaires et pharmacie. Avant l'an 2000, la ville n'avait que le CHR comme unité sanitaire avec quelque service instauré. Aujourd'hui, la ville tient plusieurs unités sanitaires pour prendre en charge tous ses riverains et périphériques. Le centre Bethel reste à ce jour l'une des cliniques far de la ville. Elle accueille plus d'une centaine de patient par jour après le CHR. De plus, les différentes unité sanitaire pharmacie et infirmerie ne cesse de pousser au sein de la ville.

Après la crise de 2010, il faut noter la poussée croissante de plusieurs établissement sanitaire publique et privée installée dans la ville. Du service de santé scolaire et universitaire (SSSU) qu'elle disposait dans les 1980 comme service de santé, la dispose d'une dizaine de service sanitaire public et privée pour assurer la santé de la population

Figure 6: Répartition des établissements sanitaires de la ville de Bouaflé



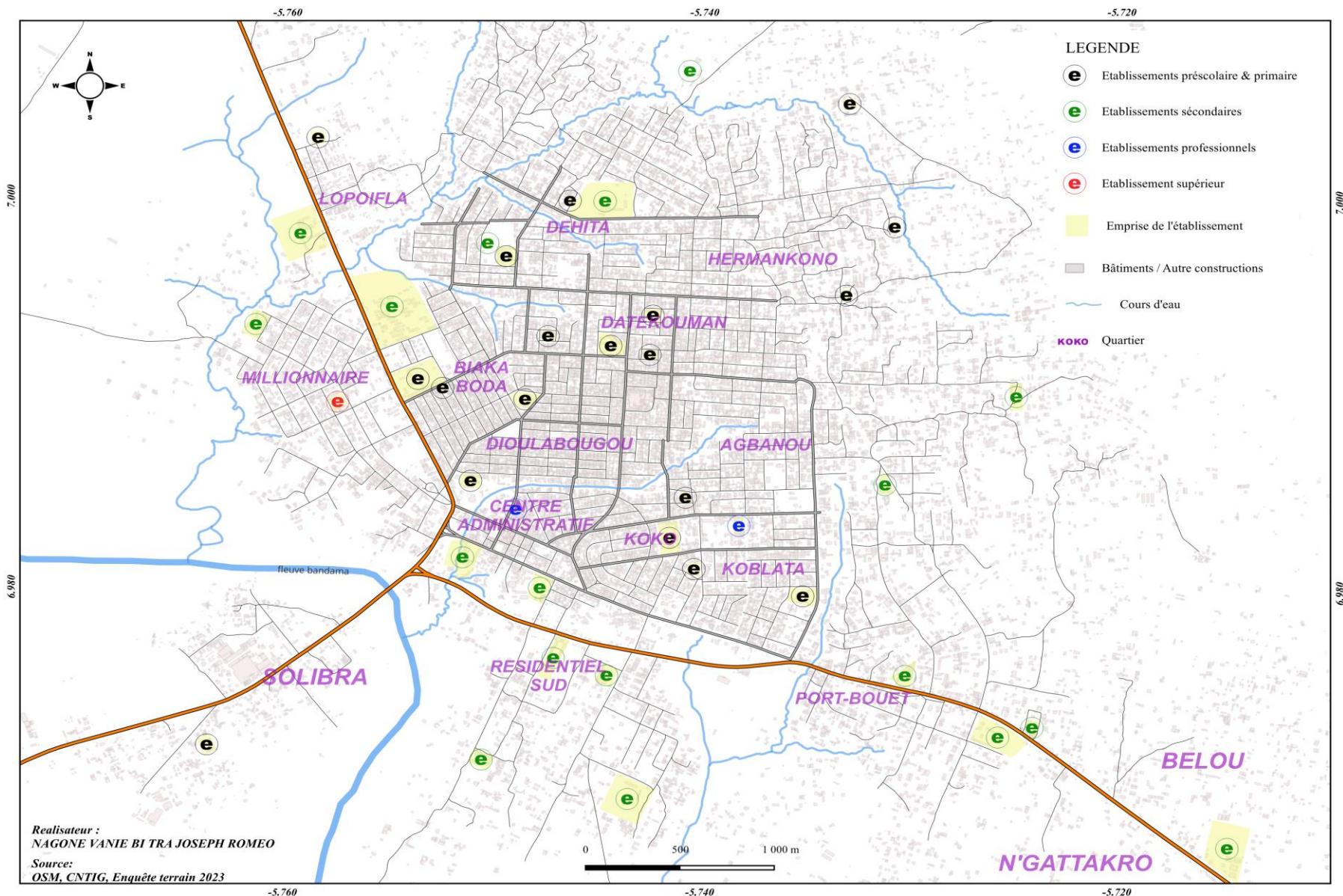
Dans la ville de Bouaflé, la majorité des services de santé sont représentés par les cliniques privés et centre de santé public pour un total de 8 unités de services suivi de 5 pharmacies et d'un CHR (Figure 6). En tout, il y 14 unité de services de santé, ce qui témoigne d'une certaine diversité et disponibilité des services pour répondre aux besoins de la population locale.

2.2. *Formations*

Comparer au dispositif sanitaire, les écoles ont été plus construites après la campagne lancée par le gouvernement « école pour tous ». Durant les dernières années la ville a connu l'ouverture de nouvelle école primaire, secondaire, technique et supérieur. Ville de plus de 102557 habitants, Bouaflé compte plusieurs infrastructures de formation répartis dans les différents quartiers de la ville. On note des établissements préscolaires, du primaire, secondaire, supérieurs, des Inspection d'enseignement (IEPP), une direction régionale des établissements secondaire (DREN). Les infrastructures éducatives ont bien poussé durant ces dernières décennies. En effet pour d'une dizaine d'école dans les années 1986, la cité violet-blanc dispose de nombreuses école repartie dans les différents quartiers de la ville (Figure 7).

L'effectif des établissements scolaires de la ville a évolué ces trois dernières décennies de 5 établissements avant 2000, il atteint la dizaine une décennie qui est plus concentré dans le centre villes. Entre 2010 et 2020, plusieurs les établissement scolaires (préscolaire, primaire, secondaire) ont été construites voire une trentaine

Figure 7: Répartition des établissements scolaires de la ville de Bouaflé



2.3. Services et équipements socioculturelle de la ville

Capitale du pays Gouro et chef-lieu de la région de la Marahoué, Bouaflé s'impose aujourd'hui comme un centre régional dynamique, articulant des fonctions culturelles, sécuritaires, administratives et économiques essentielles au développement de son territoire.

Historiquement, Bouaflé fut d'abord un poste militaire colonial, ce qui a durablement marqué son rôle stratégique dans l'organisation spatiale régionale. Aujourd'hui, cette fonction de centralité se renforce à travers une série d'équipements structurants qui accompagnent la croissance démographique et l'urbanisation rapide de la ville.

Sur le plan socioculturel, Bouaflé s'est dotée de nombreux espaces de loisirs et de divertissement, répondant à la demande d'une population jeune et en pleine expansion. Le stade municipal de football accueille régulièrement des compétitions locales et régionales, contribuant au rayonnement sportif de la ville. L'espace Tchintchin, lieu emblématique de rassemblement populaire, sert de cadre aux festivités majeures, tandis que le centre culturel Henri Konan Bédié (HKB) joue un rôle clé dans la promotion de la culture et des arts vivants à l'échelle régionale.

Sur le plan de la sécurité et de la défense, Bouaflé dispose d'une infrastructure adaptée à son statut régional. La ville est dotée d'une brigade de gendarmerie, d'un commissariat de police, d'un poste du Groupement de Protection et de Sécurité Mobile (GPSM) ainsi que d'une Maison d'arrêt et de correction. Cette organisation assure la protection des personnes et des biens, dans un contexte d'urbanisation rapide parfois génératrice de tensions sociales. De plus, en tant que capitale régionale, Bouaflé dispose d'un palais de justice qui garantit l'accès aux services judiciaires pour toute la population de la Marahoué. Ce dispositif judiciaire est essentiel pour la régulation des conflits fonciers, commerciaux ou sociaux, dans une ville en pleine transformation.

En tant que centre administratif, Bouaflé concentre plusieurs directions ministérielles régionales stratégiques. Elle abrite la Direction Générale des Impôts (DGI), le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLAU), le Trésor Public, la Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN), la Direction du Plan et la Direction des Mines. Cette concentration administrative fait de Bouaflé le centre de gestion et de pilotage des politiques publiques pour l'ensemble du territoire régional. L'installation de ces directions renforce son poids politique et administratif, mais elle attire aussi de nouveaux flux de populations, de capitaux et d'activités économiques.

Enfin, sur le plan économique, Bouaflé voit se développer une offre de services financiers dynamique et diversifiée. Les grandes banques commerciales telles que la SGBCI, la BNI et la BICICI y sont implantées, aux côtés de réseaux coopératifs comme les COOPEC. Cette offre financière favorise l'inclusion économique des ménages, soutient les projets d'investissement locaux et accompagne la transition économique de la ville, notamment par le financement de l'habitat, du commerce et de l'entrepreneuriat.

2.4. Transport

La dynamique d'extension spatiale que connaît Bouaflé depuis trois décennies est indissociable des transformations opérées dans le domaine des transports. L'urbanisation progressive de nouveaux quartiers, notamment vers les périphéries nord, est et sud, a été largement conditionnée par l'amélioration progressive des infrastructures de transport.

Dans un premier temps, il est important de souligner que l'accessibilité interne à la ville a longtemps été entravée par l'absence d'un réseau routier dense et de qualité. La mobilité entre les quartiers périphériques et le centre-ville s'avérait difficile, contraignant de nombreux habitants à recourir à la marche à pied, particulièrement dans les zones mal desservies. Cet état de fait a freiné l'intégration fonctionnelle des nouveaux quartiers et accentué la fragmentation spatiale de Bouaflé.

Toutefois, des évolutions positives sont observables depuis les années 2015. La diversification des moyens de déplacement, conjuguée à la restauration de plusieurs axes de circulation, a permis d'améliorer sensiblement la connectivité urbaine. Outre la marche traditionnelle, la ville a vu émerger une offre de taxis urbains, avec un coût de transport relativement accessible, variant entre 200 et 500 francs CFA selon les trajets. Cette nouvelle offre de mobilité motorisée, comprenant aussi un nombre croissant de motocyclistes et de véhicules particuliers, a modifié les habitudes de déplacement au sein de Bouaflé et favorisé une meilleure articulation entre centre et périphéries.

Cependant, cette dynamique reste encore inégale. Alors que certaines grandes voies reliant les quartiers centraux à l'espace périphérique ont été rénovées, beaucoup de secteurs, notamment Déhita, Port-Bouët, Hermankono, souffrent toujours de l'absence d'un réseau routier viabilisé. Ce contraste génère des disparités d'accessibilité au sein de la ville et freine l'intégration complète des nouveaux quartiers dans le fonctionnement urbain global.

Par ailleurs, Bouaflé s'inscrit de plus en plus dans les réseaux régionaux de transport interurbain. Plusieurs compagnies nationales telles que UTB, CTE, SBTA, et UTRAKO,

reliant la ville aux grandes métropoles ivoiriennes comme Abidjan, Yamoussoukro, Daloa et Man. Cette meilleure connexion interurbaine renforce l'attractivité économique de Bouaflé, facilite les échanges humains et commerciaux.

Ainsi, le transport apparaît comme un facteur clé dans la dynamique de mutation urbaine de Bouaflé. S'il accompagne l'expansion de l'espace urbain et favorise l'émergence de nouvelles centralités, les carences infrastructurelles observées dans certains quartiers périphériques rappellent la nécessité d'une politique de mobilité urbaine plus inclusive, garantissant un accès équitable aux services pour l'ensemble des habitants de la ville.

2.4. Réseau routier

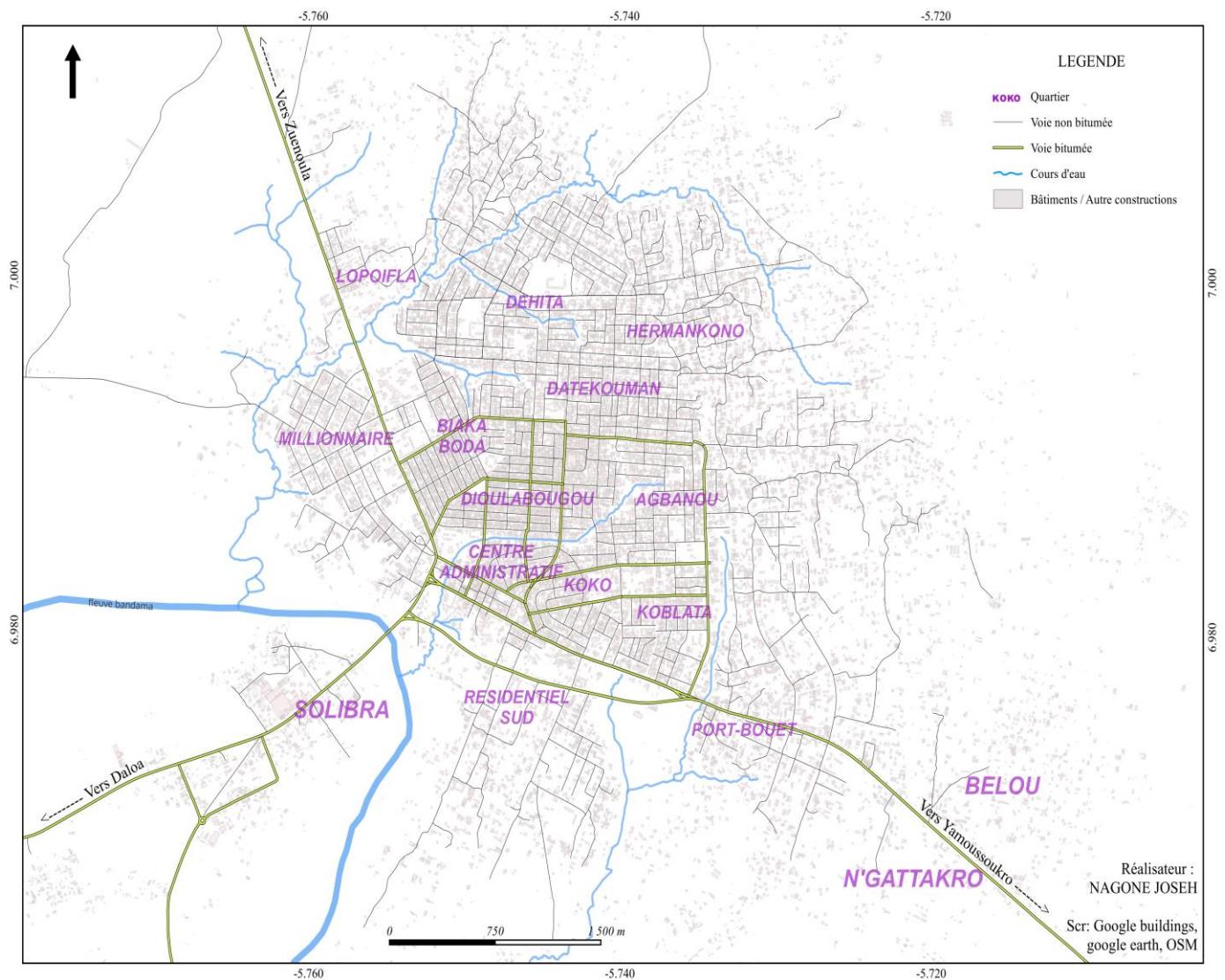
Bouaflé est l'une des plus vieilles villes du point de vue politique du pays en ce sens qu'elle a été l'une des poches de résistance à la colonisation et l'une des principales villes de la seconde boucle du café et du cacao. Elle a, de ce fait, bénéficié d'un important réseau routier. Ce réseau routier reposait sur deux objectifs: un objectif à court terme qui était d'améliorer le niveau de services dans la ville, de désenclaver les quartiers isolés, et un objectif à long terme, à savoir utiliser l'effet structurant d'un réseau amélioré pour agir sur l'extension de l'agglomération et tirer la ville vers le Sud, ceci, afin de redonner au centre-ville une position plus équilibrée dans la tâche urbaine, l'extension se faisant spontanément vers le Nord et le Nord-Est (DCGTX, 1994). La ville de Bouaflé est desservie par un réseau routier composé de voies primaires, de voies secondaires et de voies tertiaires. Ce réseau routier permet aux populations d'avoir un facile accès aux centre-ville.

Egalement desservie par un réseau routier, la ville est composée de voies bitumées et de routes en terre (non bitumée) (Figure 8). En effet la ville de Bouaflé compte un total de 30 km de voies revêtues en prenant en compte les voies nationales qui traversent la ville. Une partie de ce réseau ayant connu un renforcement à la faveur des travaux de construction du pont sur la Marahoué, est en bon état, cela se perçoit. Toutefois, le reste de la voirie connaît une dégradation rapide qui laisse apparaître de plus en plus des nids de poule. Cependant, la construction du pont situé sur l'axe Bouaflé - Daloa a accru le nombre de voies bitumées et intensifié le trafic entre le centre-ville et les quartiers périphériques (Solibra, Garango).

La voirie en terre a un linéaire de 363 m. Elle est en dégradation avancée du fait de l'érosion et du manque d'entretien. De plus, une partie de ce linéaire n'a pas encore fait l'objet d'ouverture de rue (Services techniques, 2015). Les voies en terres se prolongent au fur et à mesure que la ville s'étale, dégradation pendant la saison pluvieuse. En effet, pendant cette période de

l'année, les routes sont jonchées de nids de poules et de crevasses qui empêchent les transports en commun de silloner les quartiers.

Figure 8: Le réseau routier de la ville de Bouaflé



Conclusion du chapitre

En conclusion, nous retenons que les mutations opérées à Bouaflé se caractérisent par une transformation progressive de l'espace urbain à travers l'évolution des habitats, des infrastructures et des dynamiques socio-économiques. Les types d'habitation montrent une transition marquée entre tradition et modernité : des habitats évolutifs et précaires aux constructions modernes, avec l'apparition de zones résidentielles de haut standing. Cette diversification traduit les changements dans les besoins de logement, influencés par la croissance démographique et l'amélioration des conditions économiques. Au niveau des infrastructures, la ville bénéficie de nouvelles installations sanitaires, éducatives et de services publics, bien que des disparités subsistent entre le centre-ville et les quartiers périphériques. L'extension urbaine a également modifié le réseau routier, facilitant l'intégration de certains quartiers

CONCLUSION PARTIELLE

En raison d'un site n'opposant aucun obstacle, l'extension de Bouaflé s'est faite en tâche d'huile. La croissance de la ville a été continue dans l'espace mais discontinue dans le temps. La dynamique spatiale se traduit par la multiplication des lotissements qui modifient la configuration urbaine. Par exemple, la superficie d'espace bâties est passée de 464,03 ha en 1986 à 1 238,16 ha en 2014 et à 3 096,88ha en 2020. Aussi L'habitat traditionnel est en perte de vitesse au profit de l'habitat moderne dans cet espace urbanisé notamment les villa, immeuble, cour économique qui influence la demande de logement et impactent l'habitat produit. Egalement la création d'infrastructure éducatives, sanitaire, de services et la construction de voirie contribuent à la mutation de la ville.

DEUXIEME PARTIE : FACTEUR EXPLICATIFS DE LA MUTATION DE LA VILLE DE BOUAFLE

« *A l'origine, La colonisation du territoire ivoirien a fait du lieu une zone de poste militaire. Ainsi après les révoltes de 1912, les colonisateurs décident de rassembler tous les villages Gouro (peuple autochtone) afin de former qu'une seule agglomération afin de pouvoir mieux contrôler. Ainsi, l'unification de deux villages Koblata et Déhita forme la ville de Bouaflé* », (Douho bi, chef du village de Déhita, 2023). Depuis son érection en Sous-préfecture en 1969, la ville de Bouaflé connaît une dynamique urbaine importante. La ville s'étend de plus en plus avec une population toujours croissante et un développement des activités économiques. Soit la croissance démographie et le développement des activités économiques représentées des raisons susceptibles d'un tel dynamisme.

CHAPITRE 1 : LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE BOUAFLE

L'urbanisation de la ville de Bouaflé n'est pas le fruit de l'industrialisation. Cette urbanisation est plutôt axée sur une concentration humaine, d'une part, avec une dynamique accélérée de la population et d'autre la modernisation des structures économiques (Pone Lou, 2018). Il est donc question de montrer l'évolution de la population, la structure de la population, les caractéristiques de la population.

1. Les caractéristiques de la population urbaine de Bouaflé

La situation de la ville de Bouaflé favorable à l'immigration fait d'elle un lieu de brassage de diverses cultures et de peuples. C'est un véritable carrefour humain où cohabitent pacifiquement les grands groupes ethniques ivoiriens (allophones et autochtones) et étrangères. Dans l'analyse des caractéristiques de la population urbaine de Bouaflé, il ressort plusieurs caractères que nous déclinons successivement :

1.1. Une forte proportion de population jeune

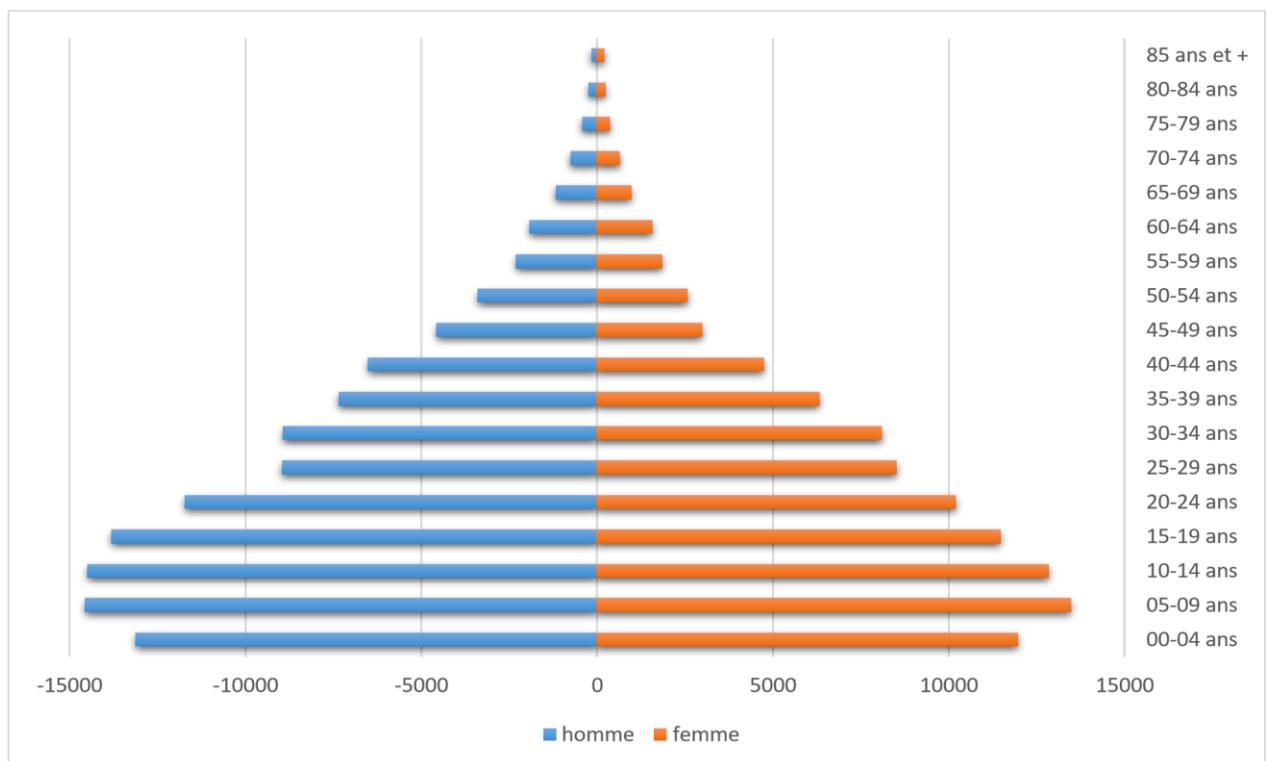
Comme partout en Afrique subsaharienne, la structure par tranche d'âge et par sexe à Bouaflé reste toujours une part importante. Le tableau ci-dessous montre la structure en âge de la population de la sous-préfecture de Bouaflé (INS, 2021). L'analyse du tableau 1 montre une population dominée par les jeunes dont l'âge est compris entre 15-60 ans par la suite vient les enfants de moins de 15 ans et à la dernière place de l'échelon les personnes âgées dont l'âge part de 65 et plus.

L'exploitation du tableau 3 permet de réaliser un graphique visuel pour mieux comprendre la structure de la population. La pyramide des âges réalisés à partir du tableau laisse voir une base large qui devient de plus en plus effilé.

L'analyse de la figure 5 révèle que la pyramide des âges de la ville de Bouaflé présente une base large, ce qui représente une charge démographique totale. L'idée selon laquelle la ville possède un statut scolaire est justifiée comme dans la plupart des villes forestières de la Côte d'Ivoire. Cette situation s'explique par le fait que la tranche d'âge comprise entre 5 et 19 ans se retrouve généralement dans le primaire et le secondaire. Le statut scolaire s'expliquerait selon Gogoua (2012) par la spécificité de base, car la ville de Bouaflé accueille un nombre important d'élèves venant de divers horizons.

Au niveau de la classe d'âge [20-24], nous observons un amincissement progressif malgré une légère perturbation de la classe d'âge [25-29] avant de continuer son amincissement avec des flancs concaves. Le rétrécissement observé s'explique par une élévation du taux de mortalité à son actif, une espérance de vie à la naissance assez courte. La mortalité observée peut s'expliquer par plusieurs facteurs caractérisés par la pandémie du VIH SIDA sur les populations actives, les avortements issus des grossesses précoces en milieu scolaire et la pauvreté. La paupérisation générale empêche les populations de se soigner. Cet amincissement s'explique aussi par le fait que la ville est peuplée par une population sédentaire, possédant une faible partie des actifs.

Graphique 1: Pyramide des âges



Source : INS, 2021

Cependant, le fort taux dans la tranche d'adulte est le fruit de l'immigration. La jeunesse, quand bien même elle constitue un potentiel majeur d'avenir pour la ville, reste toutefois, une frange de la population qui exige plus d'investissements en infrastructures.

L'observation portée sur la situation de la population du 3^e âge est la conséquence directe de la réduction de l'espérance de vie. La faiblesse des structures sanitaires joue un rôle important, car il n'existe pas de structures spécialisées dans l'encadrement sanitaire du 3e âge. Et la pointe dessinée par le sommet de la pyramide traduit la faible proportion de cette population. Le faible taux de vieillards est la conséquence des mauvaises conditions de vie alliées à la

paupérisation galopante qui touche toutes les couches sociales et des maladies infectieuses. Il faut noter que la population de la ville de Bouaflé présente une structure pyramidale de type triangulaire avec une base très large et un amincissement progressif vers le sommet. L'effilement de la pyramide sur les flancs jusqu'au sommet traduit la mortalité élevée chez les actifs en activité ou à la retraite (Gogoua, 2013).

1.2. Une population à dominance masculine

Les enfants des classes d'âge de 5 à 9 ans et de 10 à 14 ans sont plus nombreux que ceux de 0 à 4 ans. Les jeunes des classes d'âge de 5 à 9 ans jusqu'à ceux de 20 à 24 ans sont les plus nombreux. Dans ces tranches, les femmes sont moins nombreuses que les hommes. En revanche, de la classe d'âge de 25 à 29 ans jusqu'à celle de 65 à 69 ans, les hommes sont toujours les plus nombreux. Il faut y voir l'impact de l'exode rural et des migrations qui concernent surtout les hommes jeunes. Tant et si bien, que malgré une espérance de vie inférieure à celle des femmes, la supériorité numérique des hommes leur permet d'être toujours les plus nombreux.

Généralement, le sex-ratio est au profit des hommes. Concernant les actifs, le sex-ratio est dominé par les hommes avec un taux de 53,08 %. Ce taux reste élevé en faveur des femmes au niveau des tranches d'âge de [84-89] et [90 et plus]. Ces quelques tranches d'âge montrent la dominance des femmes au niveau de ces différentes classes.

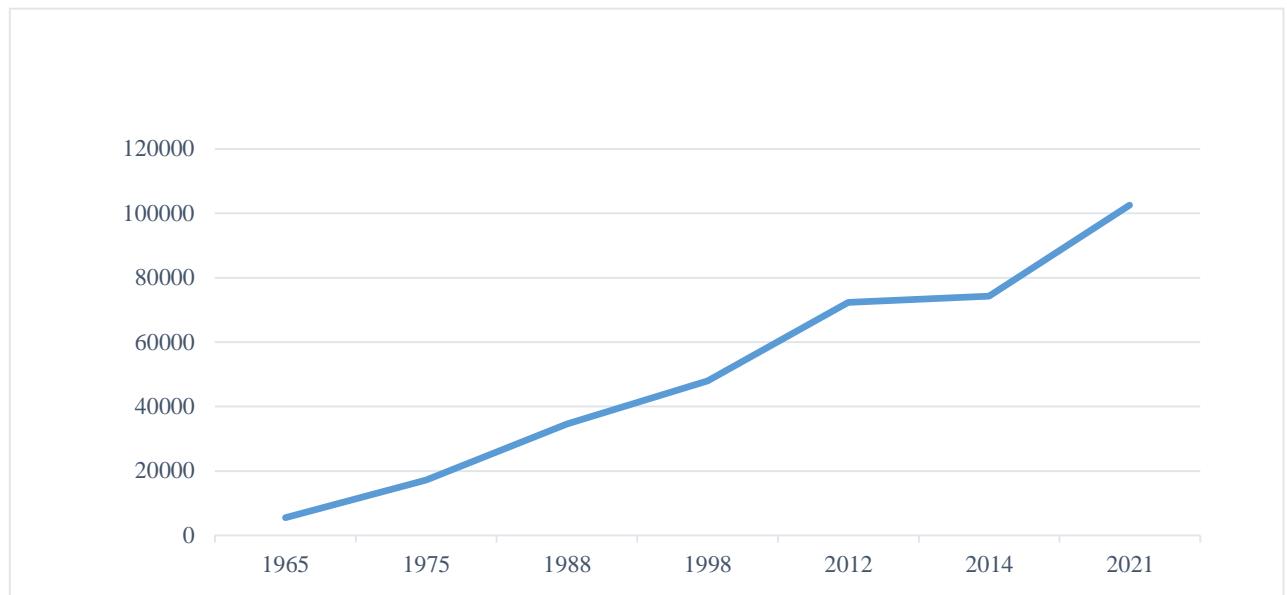
2. Evolution de la population

L'effectif de population de la ville noté à différente année donne ce tableau ci-dessous. La donnée du tableau nous permet de tracer un graphique pour faire ressortir les tendances de cette évolution.

L'analyse du graphique 2 révèle que la population de Bouaflé s'est accrue de façon vertigineuse de 1965 à 2014. En 1965, la population dans les différents quartiers était de 5.485 habitants. Elle est ensuite passée à 17.188 habitants en 1975 avec un taux d'accroissement de 12 %. En 1988, elle était de 34 568 habitants, soit un taux de 5,52%. Cette population a ensuite atteint 47 941 habitants en 1998 et à 72 384 personnes en 2012 avec un taux de 2,98 %. En 2014, l'effectif s'élevait à 74 296 habitants, soit un taux de 1,31% pour la période 2012-2014. Cette croissance de la population est due au fait que Bouaflé est une cité dortoir, une zone agricole située au carrefour de plusieurs grandes villes. Cette cité forestière a un statut de grand centre de productions et de transformations agricoles, donc une ville d'échanges commerciaux et un centre économique qui attire les populations des autres villes du pays. La forte attractivité régionale entretenue par le développement des cultures de rente s'est traduite

par des vagues migratoires qui ont continué à nourrir la dynamique démographique. Bouaflé est devenue une ville attrayante connaissant une forte migration. Cette ampleur démographique s'est accompagnée d'une mutation environnementale et sociale et d'une urbanisation rapide et non contrôlée.

Graphique 2: Courbe d'évolution de la population de Bouaflé de 1965 à 2021



Source: RGPH, 1998, 20214, 2021

La croissance démographique pèse sur la capacité des autorités à fournir des infrastructures sanitaires dans les quartiers. Ceci afin d'assurer à ces populations une meilleure qualité des soins de santé dispensés par le secteur public comme privé. Cet accroissement de la population se perçoit à travers le tableau

Tableau 8: Taux d'accroissement moyen annuel de la population de Bouaflé de 1965 à 2021

Année	1965	1975	1988	1998	2012	2014	2021
Effectif de la population	5485	17188	34568	47941	72384	74296	102557
Taux d'accroissement moyen annuel (%)	-	12,09	5,52	3,32	2,98	1,31	4,71

Source : RGPH, 1975, 1998, 2014, 2021

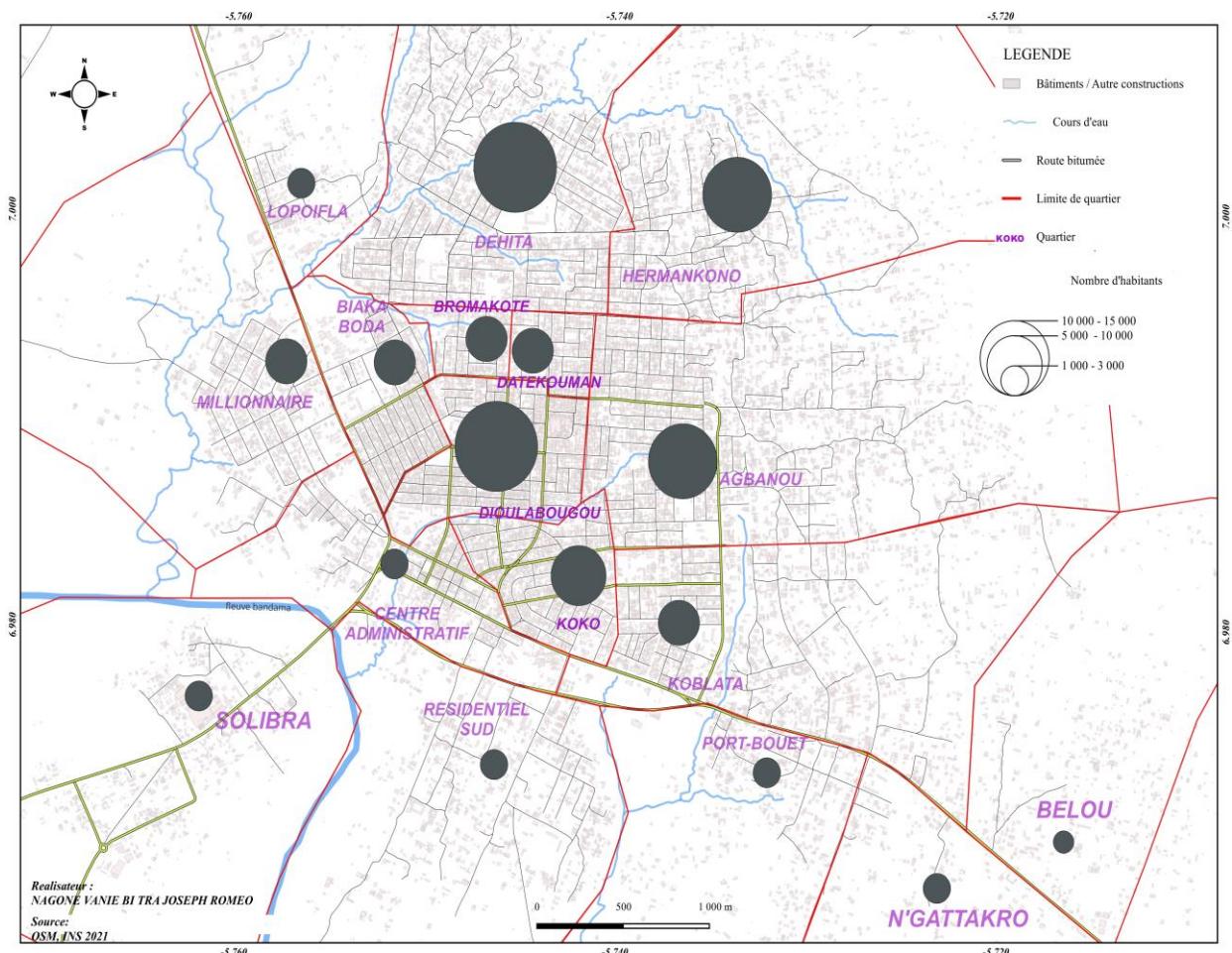
Le taux d'accroissement de la population urbaine, très élevé entre 1965 et 1975 (supérieur à 10%, comme l'atteste le tableau 4), se maintient à un taux élevé. Ensuite, la population urbaine

de Bouaflé était de 27018 habitants et donnait un taux d'accroissement annuel de 9,5 % entre 1975 et 1980. La population de Bouaflé connaît une augmentation très rapide, grâce à l'effet des migrations, d'un solde naturel et d'un taux d'accroissement naturel positif.

2.1. La répartition spatiale de la population

A l'échelle de quartiers, la concentration humaine continue d'engendrer l'extension spatiale de la ville de Bouaflé. Ainsi il est constaté une inégale répartition de la population urbaine à l'intérieur du périmètre de la ville de Bouaflé. L'abondance d'espace libre laisse entrevoir une multiplicité de quartier de la ville. La ville compte à aujourd'hui plus d'une quinzaine quartiers inégalement répartie. (Figure 9).

Figure 9: Volume de la population



Le contraste humain dans la ville est inégal. Concentré dans les quartiers de Dioulabougou, Déhita et Hermankono qui ont en moyenne une proportion de 15% de la population vivante, du fait ancien et de la rapidité de la naissance de ces quartiers doté ou animé par le plus d'activités. La faible présence de population dans les anciens et nouveaux quartiers est marqué d'une part par la taille du quartier et d'autre part de l'animation ou des commodités qu'est doté

le quartier. Ainsi certain quartier comme Port-Bouët, Solibra, Belou, Koblata et Biaka enregistré de faible proportion humaine ou de densité humaine.

2.2. Répartition par ethnies et nationalités de la population de Bouaflé

A l'instar du peuple Gouro, la ville de Bouaflé se compose de nationaux (d'autochtones et d'allophones) et de non nationaux.

Tableau 9: Evolution des groupes ethniques en 2021

Groupes Ethniques Ivoiriens	Pourcentage (%) 2014	Pourcentage (%) 2021
Akan	26.8	48,437
Krou	8	3,717
Mandé du Nord	18.8	22,395
Mandé du Sud	11,5	9,115
Voltaïque, Gur	33,80	15,457
Total	100	100

Source : INS, Résultat du RGPH 2021

Les tableaux ci-dessus révèlent les différents groupes ethniques et peuples présent dans la ville. Peu de monde dans les années 90, la ville compte désormais différents peuples dont les akan, krou, mandé sud et nord, voltaïque, Gur, des naturalisés et des étrangers. En 1998, la ville avait 33,80% d'habitants non ivoiriens contre 66,2% d'ivoirien de la population totale. Cette population se compose de peuple Akan majoritairement présent dans l'espace, les peuples mandé Nord et Sud représentant respectivement 18,8 et 11,5 et une minorité du peuple Gur.

D'ailleurs la majorité des peuples non ivoiriens sont des ressortissants de la CEDEAO. Ils sont pour la plupart des Maliens, Burkinabé, Ghanéens, et Guinéens. Compte tenu de ses potentialités économiques et de ses richesses en matières premières, les villes forestières comme Bouaflé, ont toujours exercé une forte attraction sur les populations du centre, du Nord et des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire. Du fait de l'acquisition facile de terrains et du développement des prix des matières d'exportations, cette situation a favorisé l'afflux de nombreux étrangers originaires des pays limitrophes, surtout les Burkinabés et les maliens. D'ailleurs le déclenchement de la crise politico-militaire de 2002, qui a secoué la Côte d'Ivoire, a entraîné une partition du pays. Cette situation a engendré le regroupement des populations des zones du Nord, Centre, et Ouest dans le Sud, sous le contrôle gouvernemental. Bouaflé fait partie des villes qui ont accueilli ce déferlement de population. Pone Lou (2018).

Ainsi en 2021, le poids démographique accru des grands peuples dans la ville avec l'installation d'autre peuples comme les voltaïque et Krou qui était minoritaire en dans le recensement de 1998 montre le dynamisme démographique et son extension spatiale remarquable de la ville de Bouaflé.

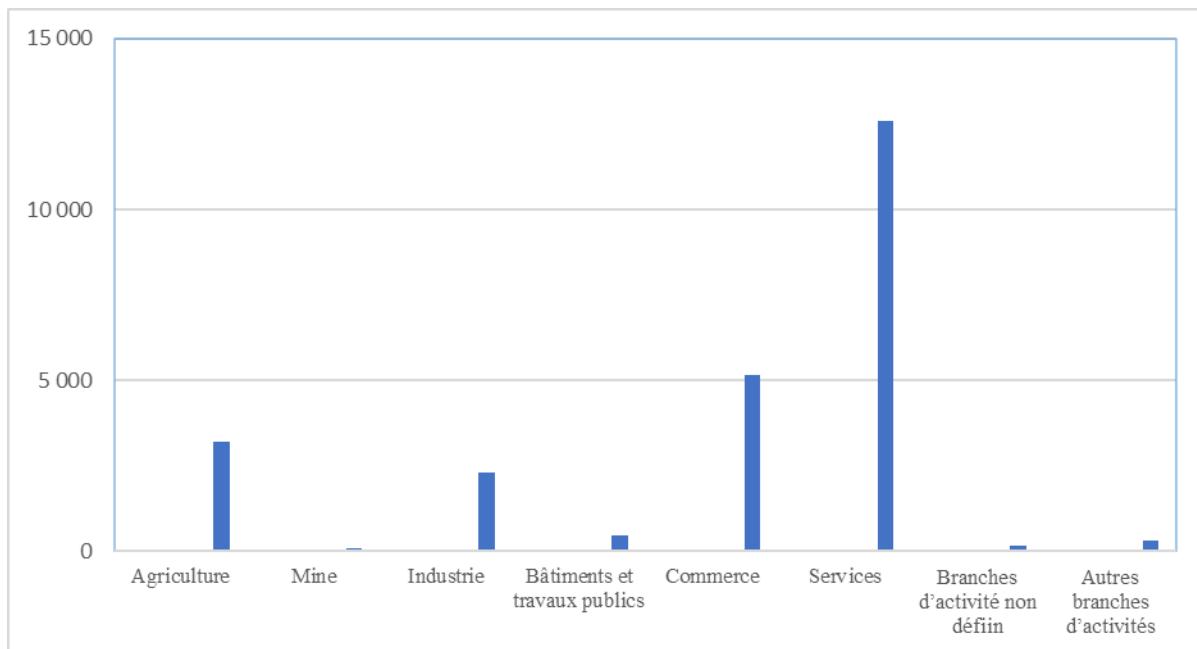
Conclusion du chapitre

Il ressort, de ce chapitre que les données des différents recensements de la ville de Bouaflé montrent que cette dernière a connu un rythme de croissance démographique soutenu, même s'il n'existe pas de données fiables sur la population de la ville entre 1960 et 1965. Les premières données qui datent de 1965 évaluaient la population à 5485 habitants. Cette population est passée de 5485 habitants en 1965 à 17.188 habitants en 1975, soit un taux de croissance démographique moyen estimé à environ 12,09 sur la période. Ensuite, en 1988 le recensement général de la population a révélé qu'elle s'élevait à 34568 habitants. Elle est passée à 47941 au recensement général de 1998, soit un taux de 3,32. Au recensement général de 2014, la population est estimée à 74296 habitants pour 102557 habitants en 2021, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 4,71% entre 2014-2021.

CHAPITRE 2 : Une diversité d'activités économiques

Les activités de la ville de Bouaflé sont diversifiées. Toutes ces activités peuvent être regroupées par secteur d'activité, à savoir le secteur primaire ou agricole, le secondaire qui renferme les activités industrielles et enfin le secteur tertiaire qui englobe le reste des autres activités. Il faut souligner que les populations d'origine étrangère interviennent massivement dans tous les secteurs d'activités.

Graphique 3: Répartition de la population par branche d'activités



Source : INS, RGPH-2014

Il ressort de tableau que les nationaux dominent dans toutes les branches d'activités (84,88%) contre 15,12 des non Ivoiriens. Parmi les différentes activités retenues, le secteur de services est le plus convoité. Cette branches d'activités est occupé par 12587, soit 51,81% du total avec 88,28% des Ivoiriens. Le commerce (21,22%) l'agriculture (13,22%) et l'industrie (9,52%) occupent une place négligeable.

1. Les activités agricoles

En 2014, les activités agricoles occupaient 13,22% de la population active de Bouaflé de par la diversité géographique de son arrière-pays agricole, avec des productions très variées. La production principale est constituée des cultures industrielles : café et cacao. L'avènement de la libéralisation de la filière café-cacao avait laissé les exploitants agricoles désorientés et à la merci d'opérateurs opportunistes. En effet, les agriculteurs estimaient qu'ils avaient été

insuffisamment préparés à ce bouleversement. Cela est préoccupant quand on sait que l'économie de la ville repose sur une agriculture au sein de laquelle les produits de rente occupent une place de choix (Gogoua, 2013). Au Nord de la ville de Bouaflé, se cultivent le coton et le soja. Ces cultures ont été mises en expérimentation dans les années 1980. De plus, une ferme expérimentale avait été implantée sur la route Zuénoula-Bouaflé.

Bouaflé est aussi une importante zone productrice de produits vivriers, surtout au Sud de la ville. L'igname, le riz essentiellement pluvial, la banane ainsi que les cultures maraîchères sont les principales productions vivrières. A celles-ci s'ajoutent le taro et le maïs. Par ailleurs, située aux abords immédiats du lac Kossou, la ville de Bouaflé est approvisionnée en poissons frais, mais les circuits de commercialisation restent inorganisés et anarchiques. Concernant la culture du maraîcher, Bouaflé bénéficie d'une terre fertile, de nombreux bas-fond et thalwegs. Ces cultures maraîchères assurent l'approvisionnement du marché. La combinaison de ces différents éléments fait de la ville de Bouaflé une zone propice pour le développement des cultures vivrières. Les cultures maraîchères constituent un atout pour le développement de la ville mais les productions restent encore faibles. La ville de Bouaflé est un fait des villes à économie agricole. En effet le développement de l'agriculture a permis la création de diverses activités économiques ; la ventes des produits vivriers, la vente des pesticides, la vente ou location des machines agricole (Photo), des machines de transformations de produits agricole en denrées alimentaires (poudre de maïs, mil, manioc). D'ailleurs l'activité pastorale reste l'une des pratiques rémunératrices de revenu.

2. Le commerce

La dynamique du commerce est largement tributaire de la croissance démographique qui augmente la demande en produite de diverse natures occasionnant du coût une multiplication des offres. Les activités commerciales s'organisent principalement sur les axes routiers qui jalonne les villages à la périphérie de la ville et assurent ainsi l'animation de la ville ; (surtout les lundi jour du marché de la ville, la marche communale devient jungle pour les commerciaux faisant du profit) par contre dans les quartiers éloignés du centre l'absence d'espaces dédiés au commerce a poussé les habitants à créer spontanément leur espaces d'échanges aux abord des routes. Ces espaces assurent l'appriboisement en denrées de première nécessité des habitant du quartier. En effet Les quartiers les plus animés, électrifiés connaissent plus d'activité que d'autre. Hormis la voie du grand marché ou marché communal, les autres espaces publics comme les rues sont prises d'assauts par de multiples activités dans

la ville. L'analyse des résultats du terrain laisse paraître que le commerce s'exerce à deux niveaux : les commerce de rue (vendeuse d'aliments, vêtement), et de magasin (quincaillerie, boutique, lingerie).

2.1. Les commerce de rues

La ville de Bouaflé dispose d'une population importante qui constitue un bon marché pour tous ceux qui veulent développer une petite activité commerciale. C'est ainsi que la population s'adonnent au petit métier dans les quartiers de la ville. Plus pratique par les femmes, elle exerce généralement les activités au-devant de leurs concessions, tandis que d'autres marchands ambulants sillonnent les rues pour écouler leurs produits. Ainsi nous avons constaté que la vente de première nécessité est très développée dans les rues : produits vivriers (banane, manioc), légumes (tomate, oignon).

Photo 5: Commerce de rue (Dehita)



(Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025)

2.2. Les boutiques & magasins

Les boutiques permettent quotidiennement aux populations de s'approvisionner en denrées de première nécessité (riz, mil, savon, sucre, huile, boisson, etc.). Il faut noter que la majorité des boutiques de commerces générales sont détenus par les hommes, provenant de la sous-région (Mali, Burkina, libanais) qui s'active dans le commerce de demi gros et de détail des denrées alimentaires.

Situé sur le long des grands axes de la ville, les magasins de commerces proposent de multiples servies aux populations qui leurs permettent d'éviter des déplacements inutiles et des pertes de temps dans les activités. On retrouve généralement ; les quincailleries (matériaux de construction), les magasins de lingerie (vente de vêtements). En effet le commerce reste le poumon du développement des villes ivoiriennes. En majorité, nombreux sont les étrangers et allogènes qui interviennent dans le commerce de gros, demi-gros et de détails au sein de la ville. Pratiqué par des étrangers et allogènes, le commerce est un point focal de l'économie de la ville. La ville compte à ce jour un grand marché communal et plus d'une dizaine de petits marchés établi dans les différents quartiers.

En plus de cela, la paysage des quartiers est marqué par de nombreux activités dans les magasins et dans les rues. L'attraction des investisseurs et des opérateurs économiques, dont les principaux acteurs sont les étrangers, se perçoit à travers la création de grands magasins. La recherche d'un niveau de rémunération supérieure a entraîné un exode des jeunes vers les grandes villes limitrophes telles que Daloa, Yamoussoukro mais surtout Abidjan la capitale.

Photo 6: Magasin de vente d'articles, Datekouman



(Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025)

3. Artisanat

En Côte d'Ivoire, l'artisanat regroupe plusieurs groupes socio-professionnels. Dans la ville de Bouaflé, l'artisanat est représenté par les métiers tels que la menuiserie, la maçonnerie, la couture, la coiffure, la mécanique, la ferronnerie...

3.1. Couture & Coiffure

La couture et la coiffure est très appréciée par les jeunes filles et les jeunes garçons qui fréquent massivement les ateliers pour un apprentissage du métier. Ce regain d'intérêt est essentiellement motivé par une nouvelle volonté d'autonomie des jeunes. Les ateliers sont généralement implantés sur les grandes voies ne manquent pas de clientèle du fait de la forte demande liée aux fréquent cérémonie et festivités pour les lesquelles la population tienne à se draper d'habits neufs et d'une nouvelle coupe de cheveux.

Photo 7: salon de coiffure, Déhita



(Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025)

3.2. Mécanicien & menuisier

Dans ce secteur. On constate que la plupart des travailleurs sont des jeunes ouvriers qui veulent s'insérer à la vie professionnelle. Il est sans doute que ce secteur se constitue un vecteur d'emploi, mais il n'est plus garantissant du moment que ces jeunes ne sont pas assez

professionnels outillées. Ceux-ci proposent généralement des différents services à la cliente dont la vente des pièces détachés, la vulgarisation, les

Parallèlement aux mécaniciens, on y retrouve plus de jeunes ouvriers qui ont abandonnée l'école pour apprendre un métier. En effet ce secteur propose de divers services comme la confection des meubles, des portes et fenêtre, la pose de plafonds et de contreplaqué.

Photo 8: Vulgarisateur, centre administratif



(Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025)

3.3. Électricien, maçonnerie

Les électriciens et maçon sont les services en vogue depuis ces dernières décennies, car les bâtis ne cessent de pousser au quotidien. La maçonnerie est une des activités la plus pratiques par les jeunes de la ville. L'évolution de nombreuse chantier de construction fait appel de plus en plus à des mains d'œuvre (élèves, jeunes déscolarisés, les personnes en quête d'emploi)

Photo 9: Maçon, centre administratif



(*Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025*)

3.4. Les cybers et multiservices

Dans ce secteur, durant notre étude de terrain, on retrouve des services de Transfert d'argent, photocopie, connexion internet, wifi, Mobile money, Pari sportif, Inscriptions lycée & collège et concours impression, réparateur de téléphone, appareil électroménagers, télévision

Photo 10: cyber café, centre administratif



(*Prise de vue, NAGONE Joseph, janvier 2025*)

Après l'ouverture du pont, la ville au couleurs violet et blanc, a vu la création de plusieurs activités économiques. Exerçant dans le formelles ou l'informelles, le secteur agricole qui demeurait la plus importante comparer aux autres est aujourd'hui comme une source de revenu secondaire. En effet sur les 419 personnes enquêtés 47% pratique le commerce, 23% pour les services et 30 pour les autres (industrie, activités agricole). A ajouter que l'un des éléments déclencheurs de la création des activités reste la mise en place des infrastructures routière et administratives. La réalisation de nouvelles de communications ont booster de façon considérable les activités. Ainsi la ville qui accueille chaque des nouvelles personnes constituent un marché important pour tous les personnes qui désire exercés des activités notamment le commerce de rue ou de magasin. Par ailleurs en absence de suivi des gestions de l'espace public, des activités sont créées dans les différentes quartiers. Pour la plupart du temps artisanal, et commerciale reparties dans les différentes ruelles de la ville.

Conclusion chapitre

En conclusion, Bouaflé se caractérise par une économie diversifiée, le secteur de service demeure le pilier principal, représentant 51,81 % de la population active, suivi du commerce qui compte 21,22%. Le commerce, soutenu par une croissance démographique, joue un rôle crucial dans l'approvisionnement local, tandis que l'artisanat, bien que prometteur, fait face à des défis de professionnalisation.

CONCLUSION PARTIELLE

La ville de Bouaflé connaît une transformation rapide sous l'effet d'une croissance démographique soutenue et d'activités socioéconomiques diversifiées. L'afflux migratoire, renforcé par sa position stratégique, a conduit à une urbanisation marquée par une forte concentration de jeunes, mais aussi par des disparités spatiales et ethniques. L'économie repose principalement sur l'agriculture (café, cacao, cultures vivrières), complétée par le commerce et l'artisanat, bien que ces secteurs souffrent de manque d'organisation et de professionnalisation. Cette expansion rapide pose des défis en termes d'infrastructure et de service public.

TROISIEME PARTIE : EFFETS DES MUTATIONS OPERES A BOUAFLE

L'attrait d'une ville demeure le paysage impressionnant des espaces publics de la ville. Plus l'espace public est protégé, embelli, entretenu, la ville devient un objet qui attire des personnes et populations de plus en plus nombreuse ; grâce aux conditions de vies favorables qu'elle offre à ses habitants.

Bouaflé, ville carrefour et cosmopolite tient un espace public qui se transforme au fur et à mesure que l'effectif de ses habitant augment. Ce chapitre a pour but de présenter les impacts de mutation de la ville de BOUAFLE. Il s'agira de montrer les apports négatifs de la mutation de celle-ci. A cet effet, des tableaux statistiques et des photos ont été produit pour mieux voir l'impact de la mutation.

CHAPITRE 1 : L'INSUFFISANCE DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DE BASE

L'un des effets de l'urbanisation de la ville de Bouaflé est la difficulté liée à l'accès ou à l'insuffisance des services sociaux de base. En effet, la croissance rapide de la population ces dernières années dans la ville ne s'accompagne pas d'une mise place rapide et suffisante d'équipements et des infrastructures capables de répondre aux besoins en services sociaux de base.

1. Insuffisance d'infrastructure éducatifs

Les défis se posant à variable dimension dans un contexte de croissance démographique faiblement maîtrisée. Bouaflé, ville carrefour du centre-ouest ivoirien, révèle une composition démographique héritée de puissantes vagues migrations nationales et internationales dont un courant est issu du pays baoulé du centre ivoirien et un autre venu du Burkina Faso, constituant les villages de Koudougou, Koupala, de Tenkodogo et de Garango. Cette mosaïque de population, longtemps installée, exprime des besoins dont l'une des principales est l'éducation.

La distribution spatiale des établissements scolaires dans la ville de Bouaflé indique une inégalité. En effet, l'étude montre une concentration spatiale des établissements scolaires dans la moitié nord de la ville de Bouaflé. La partie sud est très faiblement dotée d'établissements scolaires. Cette partie est une zone d'extension de la ville. Elle n'échappe pas à la réalité géographique des périphéries urbaines. A l'image de la plupart des espaces périphériques urbains, qui se caractérisent par une absence ou une faible dotation en infrastructure et équipement, la partie sud de la ville s'inscrit dans cette logique.

Le carte 7 ci-dessus donne l'état des établissements scolaires de la ville. En effet plus de 47,5% des établissements sont en mauvais état contre 17,5% en bon état. La dégradation des établissements témoigne d'un manque d'entretien des équipements et infrastructures dont les établissements sont dotés. En majorité ce sont les établissements primaires qui sont en tête pour le mauvais état des infrastructures éducatives car pour la plupart ce sont des constructions qui datent des années 1980-1990.

L'inégale distributions des établissements engendre des migrations quotidiennes dans la ville. L'analyse des distances parcourues par les élèves pour rejoindre leurs établissement scolaire relevé des disparités notables

En effet, les élèves se déplacent sur des distances variant de moins d'un kilomètre à plus d'un kilomètre. On distingue l'inégale distributions des établissements engendre des migrations quotidiennes dans la ville.

L'analyse des distances parcourues par les élèves pour rejoindre leurs établissements scolaires révèle des disparités notables. En effet, les élèves se déplacent sur des distances variant de moins d'un kilomètre à plus d'un kilomètre.

2. Insuffisance d'infrastructure sanitaire

En parcourant la ville, l'on constate une inégale répartition des services de santé dans la ville, comme en témoigne la figure 6. Celle-ci met en relief une inégale répartition par quartiers des services de santé de Bouaflé. Le centre-ville abritant les centres de soins de santé est la plus peuplée avec 55.013 habitants. Ce qui nous donne des ratios largement en dessous de la norme de l'OMS (1 ESPC pour 10000 habitants). De plus, il y a une absence totale d'établissements sanitaires dans le Nord et dans la partie Est de la ville qui ont une forte taille de population (17667 habitants à Déhita, et 13106 à Agbanou), ce qui est en contradiction avec les critères d'implantation des ESPC selon l'OMS (1 ESPC pour 10000 habitants). Cependant le secteur Hermankono avec une taille de populations de moins de 10000 habitants, contenant chacune le quartier Résidentiel Sud, millionnaire et Lopouafla, ne disposent que d'un centre de soin de santé.

L'insuffisance des centres de santé dans ces zones est à l'origine des longues files d'attente et explique les débordements souvent notés dans les services de soins.

Les unités sanitaires sont reparties sur l'espace communale. En effet le centre-ville, noyau de la ville est doté d'unité capable de répondre aux besoins de ses riverains contrairement aux quartiers tels que Hermankono, Portbouet.... Les analyses ont montré l'insuffisance des centres de santé, et d'une inégale répartition des structures sanitaires existantes. Il en ressort donc la nécessité d'implanter de nouveaux établissements sanitaires pour en accroître le nombre afin assurer l'accessibilité aux soins.

3. Approvisionnement en eau et électricité

L'extension rapide de la ville a rendu défectueux l'accès à l'eau potable et l'électricité. Les majorités de populations interrogés se désaltèrent de plusieurs sources d'eaux avec plusieurs source d'utilisation en énergie.

Les ménages de la ville de Bouaflé sont desservis par quatre principales sources en eau. Ils utilisent autant les sources modernes que les sources traditionnelles. Il s'agit de l'eau courante ou hydraulique urbaine (HU) distribuée par la SODECI, les forages en ce qui concerne les sources dites modernes. Quant aux sources traditionnelles, les eaux des puits traditionnels sont donc sollicitées. Celles-ci sont inégalement réparties dans la ville.

Tableau 10 : Accès à l'eau potable

Source d'approvisionnement en eau courant	Nombre de ménages	Pourcentage (%)
SODECI	204	48,7
Puits	147	35,1
Achats	68	16,2
Total	419	100

Source : Nos enquêtes, 2023

D'après le tableau 5, près de 48,7% des ménages recourent aux eaux de la SODECI, 16,2% sont desservis par les forage, pompe public et 35,1% s'approvisionnent via les puits traditionnels. En fait, l'analyse détaillée des chefs de concession qui disposent d'un robinet intérieur et de l'électricité révèle que l'essentiel des résidents des quartiers et ont accès à l'eau potable et à l'électricité. Par contre, dans les 15 quartiers seulement 44,0% des chefs de concession ont globalement un accès direct à l'eau potable ou bien disposent d'un robinet intérieur contre 42,30% qui ont accès à des puits.

Par ailleurs, les disparités sont plus visibles dans les quartiers de Déhita, Hermankono, Port-bouët. En effet, la majorité des familles interrogées ont accès à l'eau potable et à l'électricité. Cependant, l'alimentation en eau potable et en électricité est plus défectueuse Déhita.

Par ailleurs, la demande en eau est supérieure à l'offre, même le niveau d'eau des puits est très faible pour satisfaire la population et inexiste à Déhita extension, Hermankono. En fait plus de la moitié des gens interrogés s'alimentent soit dans les puits ou pompe et soit dans la borne fontaine ou font recours à l'achat. L'accès à l'eau potable constitue donc l'une des grandes difficultés dans certains quartiers de la ville.

En effet, la croissance très rapide de la ville avec la création de quartiers flottants non planifiés qui rendent difficile l'installation du réseau d'alimentation en eau potable. Selon nos enquêtes, hormis les quartiers du centre-ville, celles qui ont fait l'objet d'un lotissement, presque tous les autres quartiers n'ont pas encore accès au branchement de la SODECI.

De ce fait, la majorité de la population s'alimente à l'eau de puits ou des pompes. Cependant, cette eau peut présenter un danger sanitaire à cause des nombreux risques de contamination.

Par contre, pour ce qui concerne l'électricité, une importante proportion des ménages utilise le courant électrique comme mode d'éclairage. En effet il faut souligner que la majorité des interrogés s'éclairent par le biais du courant électrique, il faut dire qu'une bonne partie à des branchements clandestins car la plupart des nouveaux quartiers ne sont pas raccordés au réseau électrique. Pour ce réseau clandestin, il est fréquent de voir des concessions électrifiées par des branchements électriques hors normes. Dans les quartiers non raccordés au réseau très souvent l'abonné pour pouvoir accéder à l'électricité fait descendre le compteur dans une maison plus ou moins proche pour pouvoir ramener le courant jusqu'à sa demeure. Par conséquent, les files à haute tension se trouvent à des hauteurs très basses et parfois à même le sol avec tous les risques possibles.

Conclusion du chapitre

Le chapitre met en lumière les insuffisances criantes des infrastructures de base à Bouaflé, une ville en pleine urbanisation. L'inégalité dans la répartition des établissements scolaires et des centres de santé, ainsi que les problèmes d'approvisionnement en eau et en électricité, exacerbent les défis auxquels la population est confrontée. Plus de 47,5 % des établissements scolaires sont en mauvais état, ce qui nuit à l'éducation des élèves, tandis que l'absence de centres de santé dans certaines zones limite l'accès aux soins. De plus, l'accès défectueux à l'eau potable et à l'électricité pousse les résidents à des solutions précaires, augmentant les risques sanitaires. En somme, la croissance rapide de Bouaflé se fait au détriment de l'amélioration des infrastructures essentielles, créant ainsi des inégalités et des difficultés pour ses habitants.

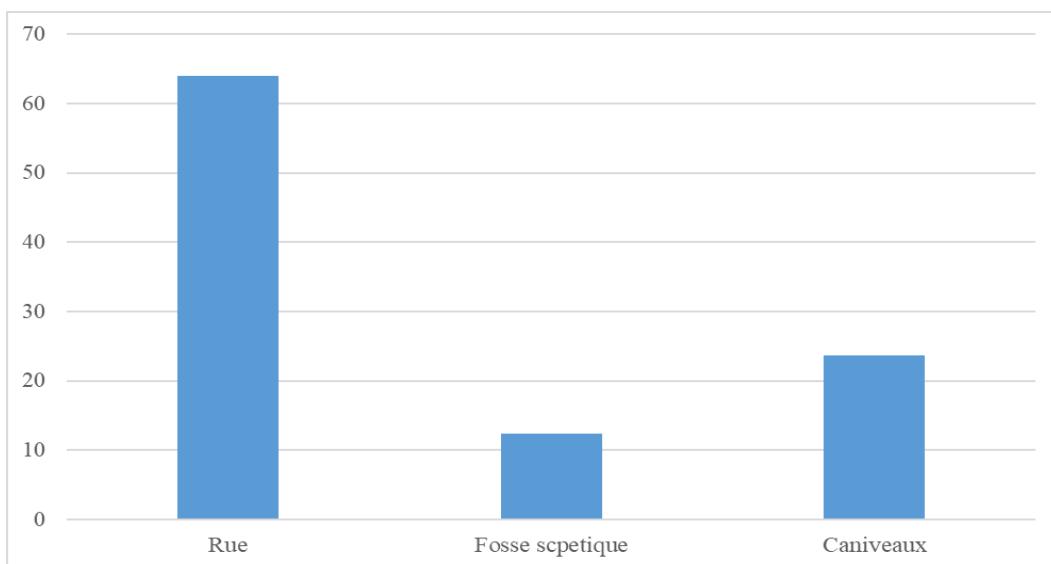
CHAPITRE 2 : DIFFICULTE D'ASSAINISSEMENTS DE LA VILLE

L'assainissement est un aspect non négligeable du processus, quoique souvent qualifié de superflu, compte tenu de son coût exorbitant et non rentable à court et à moyen terme. Mise en pratique, il permet de voir un environnement sain. Il se traduit par la construction de caniveaux pour drainer les eaux pluviales, les eaux de conduites souterraines pour le drainage des eaux usées domestiques et si possible de station de traitement d'eaux usées. Ce chapitre accentué sur l'assainissement présente la gestion des ordures ménagères et les eaux usées dans la ville de Bouaflé.

1. La gestion des eaux usées

La ville de Bouaflé connaît des problèmes dans la gestion de l'assainissement. En effet, l'absence d'infrastructures rendent difficile la gestion des efforts urbains à Bouaflé. En effet, pour l'écoulement des eaux usées, une grande partie de la ville reste démunie en canaux d'évacuation. Les eaux usées composées des eaux de lessive, des eaux de lavage et des eaux de vaisselle sont dans la plupart des quartiers évacuées dans les fossés, les caniveaux à ciel ouvert ou sur la voirie (voir Graphique).

Graphique 4 : Mode d'évacuation des eaux usées



La ville de Bouaflé ne dispose pas de réseau d'assainissement collectif. Celui dont elle dispose est de type individuel. Il s'agit soit des latrines qui sont des fosses sèches, communément appelées « fosse villageoise », soit des fosses septiques avec des puits perdus pour l'épuration des eaux usées après les étapes de décantation et de digestion dans les fosses septiques.

Pour les secteurs disposant de caniveaux (Dioulabougou, centre administratif, koko), ceux-ci sont sous dimensionnés (moins d'un demi-mètre de large). Et La présence de plage de sol nu aux abords de ces canalisations les expose à la pénétration du sable. Ainsi, la faiblesse des infrastructures d'assainissement des eaux usées domestiques pose un réel problème environnemental. En effet, chaque ménage gère selon ses propres moyens les déchets liquides. Les enquêtes auprès des ménages montrent que 12,41% des eaux de douches sont souvent éliminées dans les fosses septiques, 63,96% dans la rue et 23,63% dans les caniveaux (tableau 10), enquête terrain2024.

Pour ce qui concerne les excréta, l'assainissement individuel est le système le plus répandu. Il est dominé par les latrines traditionnelles à 72,85% des ménages enquêtés. Les eaux vannes sont prises en charge par deux moyens d'évacuations : les fosses septiques et les latines. Dans la ville, on note une généralisation des fosses septiques dans tous les quartiers de la ville. Mais, l'une des grandes difficultés est liée à l'évacuation des eaux vannes une fois que la capacité des fosses septiques est atteinte. En effet, la majorité des interrogés utilisent ou sollicitent les moyens de vidange traditionnels consistant à creuser la plupart du temps devant leur concession pour y déverser les déchets. D'autres font recours aux moyens modernes en recourant aux camions de vidange. Le moyen d'élimination traditionnel n'est pas sans danger à cause des risques de contamination de la nappe et du cadre de vie des individus. Les modes d'élimination des eaux vannes peuvent contaminer la nappe. Au-delà de ces difficultés, il existe une autre plus ou moins importante liée aux moyens financiers auxquels s'ajoutent l'incivisme des populations qui, par manque de culture urbaine, rendent difficile la gestion du cadre urbain.

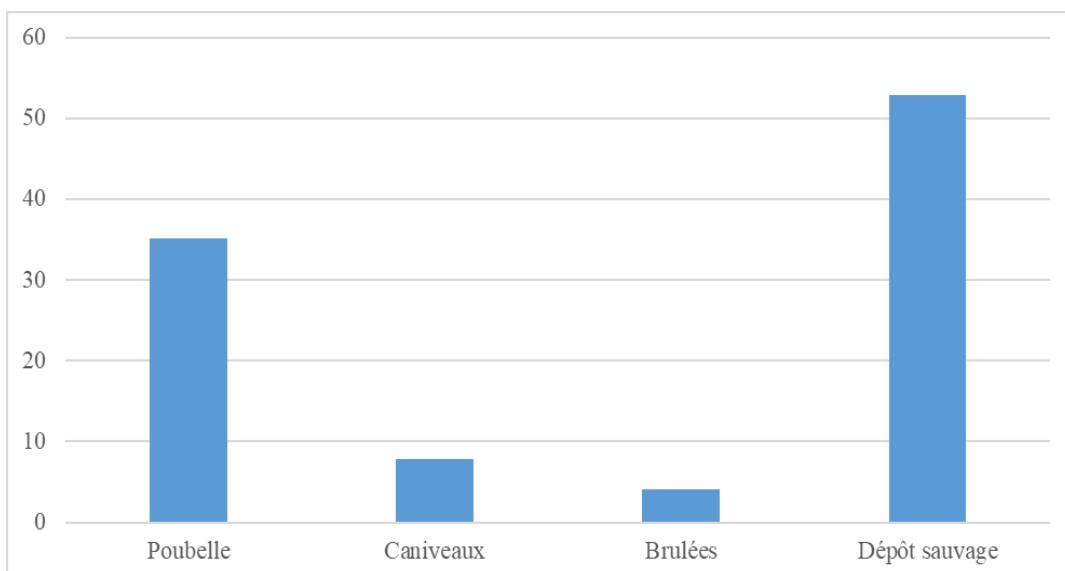
2. La gestion des ordures ménagères

L'assainissement de la ville renvoie au ramassage des ordures ménagères et à la gestion des eaux usées. Les difficultés d'assainissement de la ville de Bouaflé concernent aussi bien la gestion des ordures ménagères que les eaux usées domestiques. Une forte proportion des ordures et des eaux usées est prise en charge par des moyens informels. En effet, la croissance de la ville s'accompagne d'une augmentation de la production de déchets solides et liquides. La consommation de produits urbains entraîne souvent une production importante de déchets solides. Il se pose la question de leur gestion en vue d'assurer un cadre de vie de qualité. Ici, les carences liées à l'aménagement de l'espace rendent encore plus difficile la gestion des ordures. Il ressort de l'enquête que 47% des ordures ménagères produites sont évacués sur

des dépôt sauvage par les habitants des quartiers éloignés du centre, comme l'indique le tableau. Contrairement au centre-ville où la collecte se fait par camion de ramassage des collectivités local. Dans la majorité des quartiers enquêté, l'évacuation des ordures ménagères comporte dans certains endroits des difficultés. En effet, l'absence de voies reliant les différents quartiers font que les camions de ramassage se limitent aux centre-ville et sur le long des voies bitumé. Ce qui fait qu'une bonne part des déchets solides produits sont pris en charge par d'autres moyens. Ils sont sortis déversées dans les dépôts sauvages à travers les terrains encore inhabités, la rivière, la rue ou la forêt soit par le creusement ou l'incinération.

Au centre-ville la prise en charge est fait par les charrettes qui assurent le ramassage des ordures ménagères vers le dépôt de ramassage d'ordures.

Graphique 5 : Mode d'évacuation des ordures ménagères



Source : Enquêtes de terrain, 2023

À l'analyse de cette figure, il ressort que seuls 35,1% des ménages interrogés dans la commune de Bouaflé utilisent les poubelles pour y déverser les ordures contre 52,98% des ménages qui privilégièrent les dépôts sauvages. L'utilisation des caniveaux et des dépôts sauvages comme modes d'évacuation dégagent des odeurs nauséabondes qui engendre certaines maladies ; il ressort que le paludisme est la maladie la plus dominante dans les ménages de la commune de Bouaflé avec 72,52% contre 14,83% pour les autres maladies comme la fièvre typhoïde (7,2%), le choléra (4,03%), l'amibiase (3,6%), 7,14% pour la diarrhée et 5,49% pour l'anémie. Cette situation se justifie par la proximité des ménages avec les sites de déversement des ordures.

Conclusion du chapitre

En conclusion, le chapitre sur l'assainissement à Bouaflé met en évidence des défis significatifs liés à la gestion des eaux usées et des ordures ménagères. La prédominance des systèmes d'assainissement individuel, notamment les latrines traditionnelles et les fosses septiques, révèle une insuffisance des infrastructures collectives adaptées pour faire face à la croissance urbaine et à l'augmentation des déchets. Les pratiques d'évacuation des eaux usées, souvent informelles et dangereuses, ainsi que la gestion des ordures ménagères, qui se fait majoritairement par des moyens non réglementés, contribuent à des problèmes environnementaux et sanitaires préoccupants. La proximité des sites de déversement des déchets avec les habitations favorise la propagation de maladies, comme le paludisme, exacerbant ainsi la vulnérabilité des populations.

CHAPITRE 3 : RECONFIGURATION DE LA VILLE

La structure des villes se transforme sans cesse. Des personnes quittent la ville. D'autres s'y établissent. Les activités économiques changent. De nouvelles entreprises s'installent. Les quartiers résidentiels s'étalent et débordent sur les périphéries, nécessitant la construction de nouvelles voies de communication. Ainsi la ville de Bouaflé possède une structure spatiale spécifique liée à son extension. L'analyse de la structure de la ville se réfère des fonctions clés habiter, travailler.

Durant l'administration coloniale, les premiers instruments d'une politique de l'habitat à Bouaflé ont été mis en place pour une meilleure gestion de la ville. La croissance démographique appuyée par l'évolution des bâtis forme des tissus urbains différenciés dans l'espace urbain de Bouaflé.

La structuration de Bouaflé entre le modèle coloniale et Africain donne à la ville un paysage atypique qui est commune à la plupart des villes ivoiriennes. L'évolution de la ville appuyée par la croissance démographique rend une configuration nouvelle à la ville au fil du temps. L'organisation spatiale de Bouaflé est le fruit de la juxtaposition des quartiers. Les extensions se sont développées à partir du site colonial, telle une première couronne, puis une seconde, une fois encore, ainsi de suite tant que le terrain le permet. Ainsi, ces espaces présentent des différences du point de vue de la qualité de l'habitat, de leur aménagement et de leur fonction. L'utilisation des parcelles et le réseau de rues structure l'espace urbain et dessine des zones urbaines généralement homogènes. Ces aspects permettent de distinguer quatre types de tissus urbains : le tissu structuré, le tissu mal structuré, le tissu mixte et le tissu rural.

Les parcelles dans les zones d'habitat planifié sont de forme pour des usages d'habitation ou de service. Aussi faut-il noter que les quartiers à plus forte démographie sont ceux qui sont les plus proches des axes principaux. A cet effet, plus on s'éloigne de ces derniers, plus la densité de population baisse considérablement. Ainsi, la classification des tissus de la ville est indispensable. Cette classification qui prend en compte à la fois l'ancienneté, la densité (densité d'occupation spatiale évaluée à partir du coefficient d'encombrement spatial) et la structuration, fait ressortir distinctement trois (03) principaux tissus sur l'espace urbain de la ville de Bouaflé ; le

tissu colonial de moyenne densité et structuré, le tissu d'extension de moyenne densité et structuré et le tissu d'extension non structuré.

1. Le tissu colonial de moyenne densité et structuré

Il s'agit de la zone du centre-ville qui a bénéficié d'un lotissement communal. Les constructions datent des années 1960. Ce tissu naît d'une intervention coloniale matérialisée par la présence dominante des équipements administratifs et sociaux-collectifs (Photo 11).

Photo 11: Tissu coloniale (Quartier Centre Administratif, Dioulabougou)



Source : Images satellite, Google Earth, 2023

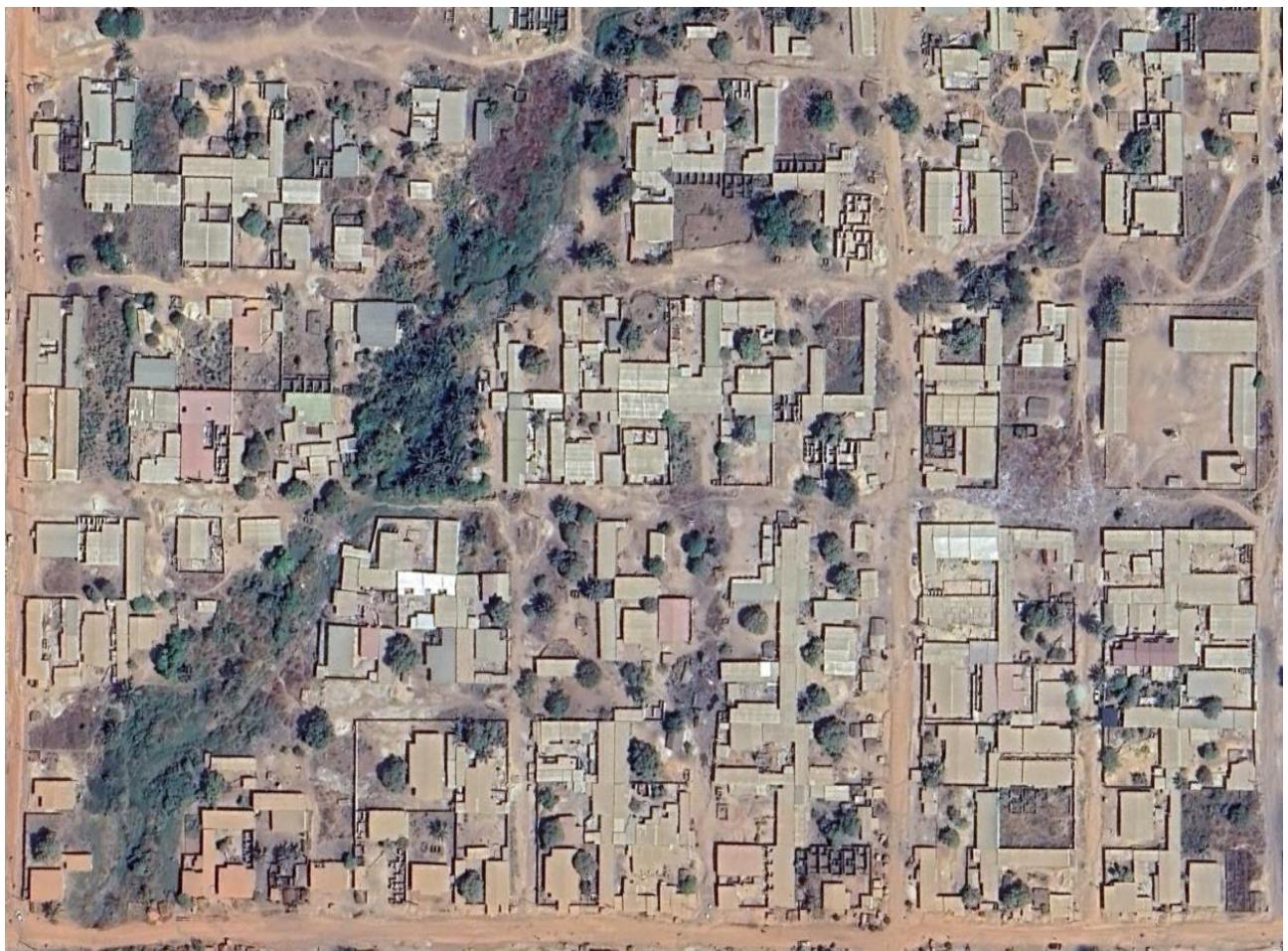
Ce tissu qui montre les premières constructions de la ville. Les constructions de formes rectangulaires avec des voies bien tracé qui montre une structuration meilleure pour la ville. Aujourd’hui ce site est un point focal de la ville, elle concentre les différentes infrastructures publiques les plus importante de la ville. En effet la photo 5 semble illustrer cette description par une vue satellite d’un centre urbain bien organisé, avec des rues tracées de manière régulière et des parcelles relativement homogènes. Ce tissu urbain reflète une planification

cohérente, caractéristique des interventions coloniales des années 1960, où l'objectif était de rationaliser l'espace et de favoriser l'installation d'équipements publics et administratifs. Dans cette zone (Biaka, Koko, Cendre administratif, Dioulabougou), qui a probablement bénéficié d'un lotissement communal, les constructions sont disposées de façon ordonnée, avec des blocs d'habitations entourés de voies principales et secondaires. La régularité du plan urbain suggère une volonté d'encadrer la croissance urbaine et de répondre aux besoins administratifs et sociaux d'une population en expansion à l'époque coloniale. Cette organisation urbaine met en lumière l'héritage colonial, où l'État colonial avait pour ambition de structurer les villes selon des principes d'ordre, de fonctionnalité, et d'accessibilité aux services publics. Les équipements administratifs et sociaux, souvent situés au cœur de ces quartiers, servaient à administrer la population locale tout en fournissant des services essentiels comme l'éducation, la santé, ou la gestion municipale.

2. Le Tissu d'extension, de moyenne densité et structuré

Il s'agit des quartiers péricentraux dont l'occupation date d'après les indépendances. Il est caractérisé par un habitat moderne qui prend forme proche du centre-ville (Photo 12) avec la présence des équipements de proximité indispensables.

Photo 12 : Tissu d'extension structuré (Quartier Déhita,,)



Source: Images satellite, Google Earth, 2023

Ces quartiers (Agbanou, Koblata, Résidentiel Sud, Déhita, Datekouman, Bromakote), ont commencé à se développer après les indépendances. Ils se distinguent par un urbanisme structuré et une organisation plus récente que celle du centre historique, tout en bénéficiant d'une proximité avec celui-ci. L'image illustre un développement cohérent, avec des rues tracées suivant une grille régulière, mais moins dense que les zones centrales.

Aussi ce tissu urbain d'extension est typique de la phase de modernisation postcoloniale, où de nouveaux quartiers ont été aménagés pour accueillir une population croissante, souvent composée de familles issues de l'exode rural ou d'une classe moyenne en émergence. Les équipements de proximité, tels que les écoles, et centres de santé, jouent ici un rôle central. Ils assurent aux habitants un accès aux services essentiels sans avoir besoin de se rendre au centre-ville. Sur la photo, la présence de structures aménagées scolaires ou administratifs, au cœur de la trame urbaine, est une illustration de cette fonction de service local. La planification de ces zones reflète l'évolution des besoins et des aspirations des populations après les indépendances. Contrairement aux tissus coloniaux, ces quartiers sont pensés non seulement pour organiser l'espace de manière efficace, mais aussi pour favoriser un cadre de vie

moderne. L'implantation en îlots ouverts, avec des bâtiments de hauteur modérée, laissant entrevoir quelques espaces non bâties et végétalisés, ce qui atténue la densité perçue. Les rues semblent bien connectées, assurant une accessibilité fluide aux équipements et facilitant les échanges avec le centre-ville.

Cette extension urbaine témoigne aussi d'un certain compromis entre densité urbaine et confort de vie, avec un développement moins concentré que dans le cœur historique mais suffisamment structuré pour éviter un étalement anarchique. La juxtaposition de ces quartiers avec des zones encore non bâties montre que l'urbanisation de cette période suivait une logique d'expansion planifiée, tout en tenant compte des espaces disponibles.

3. Le tissu d'extension, de moyenne densité et non structuré

Il est question ici des quartiers périphériques qui sont nées il y a quelques années. Ils sont caractérisés par une occupation spatiale sans cohérence. Il existe une insuffisance accrue des équipements de proximité et la trame viaire n'obéi à aucune logique de planification ou de structuration urbaine

Photo 13 : Tissu d'extension non structuré (Quartier Port-bouët)



Source : Images satellite, Google Earth, 2023

Le tissu d'extension périphérique, se caractérise par une densité moyenne et un développement non structuré. Ces quartiers (Agbanou, Port-bouët, Solibra, belou, se sont formés de manière spontanée, sans planification urbaine rigoureuse. La trame viaire irrégulière, marquée par des rues sinueuses et parfois incomplètes, illustre l'absence de cohérence dans l'organisation de l'espace. Contrairement aux zones plus anciennes, ces quartiers manquent de logique de structuration et souffrent d'une insuffisance marquée d'équipements de proximité tels que des écoles, centres de santé ou espaces publics. L'occupation fragmentée des parcelles, visible sur l'image avec de nombreuses zones non bâties, traduit une urbanisation rapide et mal maîtrisée, souvent alimentée par la pression démographique. Le manque de services et d'infrastructures complique la vie quotidienne des habitants et aggrave les défis de ces quartiers. Ce type de développement est courant en périphérie des villes, où l'expansion dépasse la capacité de gestion des autorités. Soit, ces quartiers périphériques reflètent les difficultés des villes en pleine croissance rapide : une urbanisation anarchique, une absence de planification, et des infrastructures insuffisantes, rendant difficile une restructuration future efficace.

Conclusion du chapitre

La reconfiguration de la ville de Bouaflé met en évidence une interaction complexe entre héritage colonial et développement post-colonial. Les quartiers structurés, hérités de la période coloniale, offrent une organisation réfléchie et un accès aux services, tandis que les extensions récentes, souvent non structurées, révèlent des défis liés à une urbanisation rapide et à des infrastructures insuffisantes. Cette situation souligne l'importance d'une planification urbaine durable pour répondre aux besoins croissants des populations et améliorer la qualité de vie.

CONCLUSION PARTIELLE

En conclusion cette troisième partie de l'étude met en lumière les défis et les opportunités qui se présentent à cette ville en pleine transformation. Nous avons observé que l'attrait de Bouaflé repose en grande partie sur la qualité de ses espaces publics, qui, bien que soumis à des pressions croissantes dues à l'urbanisation, demeurent essentiels pour le bien-être de ses habitants. Cependant, cette croissance rapide s'accompagne de nombreux problèmes, notamment l'insuffisance des infrastructures de base. Plus de 47,5 % des établissements scolaires sont en mauvais état, ce qui nuit à l'éducation des élèves et souligne l'inégalité dans la répartition des services. De plus, la gestion des eaux usées et des déchets reste préoccupante, avec des systèmes d'assainissement souvent inadaptés, exacerbant les risques sanitaires pour la population. La reconfiguration de la ville révèle également une dichotomie entre les quartiers hérités de la période coloniale, qui bénéficient d'une organisation réfléchie, et les extensions récentes, souvent non structurées, qui posent des défis en matière d'accès aux services et d'infrastructures.

CONCLUSION GENERALE

L'essor démographique et spatial constitue un tournant majeur dans le processus d'urbanisation de Bouaflé, à l'instar des autres villes moyennes de Côte d'Ivoire. La ville a connu d'importantes mutations, principalement dues à l'évolution démographique et à l'expansion spatiale. L'étude a permis de traiter, dans un premier temps, l'étalement urbain et l'évolution de l'habitat. Ensuite, elle a analysé les facteurs explicatifs de ces transformations, pour enfin en évaluer les effets négatifs.

La multiplication des lotissements a profondément modifié la configuration urbaine, avec des extensions non maîtrisées qui rendent toute prévision difficile. Par exemple, la superficie bâtie est passée de 464,03 ha en 1986 à 1 238,16 ha en 2014, puis à 3 096,88 ha en 2020.

Située à un carrefour stratégique, Bouaflé attire diverses populations, renforçant ainsi sa diversité culturelle.

L'effectifs de la population s'est accrue de manière significative au cours de ces dernières décennies, de 5 485 habitants en 1965, elle passe à 47 941 en 1998, 74 296 en 2014, et environ 102 000 en 2021 dont les effectifs varient d'un quartier à l'autre, créant des inégalités spatiales. Cette inégalité a participé l'étalement spatial de la ville allant jusqu'à phagocyster les localités (villages) au tours d'elle complétant le nombre de quartiers qu'elle a en sein. Avec un taux d'accroissement spatiale annuelle de 6%, elle passe d'une superficie bâtie de 464,03 ha en 1986 à 1 238,16 ha en 2014, puis à 3 096,88 ha en 2020. Une croissance spatiale qui part de simple construction de modèle coloniale et villageois à un revers de construction plus moderne dominé par les habitations de cours. Aussi la croissance important de la population appuyée par l'étalement favorise la création de nouvelles activités économiques et l'installation d'infrastructure dans la ville. Toutefois croissance rapide, mal maîtrisée, a généré plusieurs défis : gestion déficiente de l'espace public, problèmes d'assainissement, gestion insuffisante des déchets, manque de services sociaux de base et dégradation des voiries. De plus, l'implantation des infrastructures est principalement concentrée au centre-ville, laissant les zones périphériques sous-équipées, ce qui renforce les disparités spatiales.

Au terme de cette conclusion, qu'en est-il des hypothèses de travail ?

Hypothèse 1 : « ***L'extension spatiale avec l'implantation d'infrastructures et l'évolution de l'habitat favorise les mutations de la ville.*** »

À la fin des investigations les mutations à Bouaflé se traduisent par l'expansion des quartiers, la réalisation d'infrastructures et une évolution de l'habitat. Ainsi l'hypothèse 1 est confirmée

car les caractéristiques des mutations que nous avons effectué pendant nos observations terrain nous a permis de voir les différents changements ou transformation de l'utilisation du sol.

Hypothèse 2 : « ***La croissance démographique et le développement des activités entraînent des mutations urbaines.*** »

Cette hypothèse est également vérifiée car la pression démographique a accru la demande en logements, en emplois et en services, provoquant une transformation progressive de l'espace urbain.

Hypothèse 3 : « ***Les mutations impactent le mode d'occupation et l'usage de l'espace urbain.*** »

Les mutations ont effectivement redéfini l'usage de l'espace, posant des défis tels que l'insuffisance des infrastructures de base et une mauvaise gestion des déchets, ce qui façonne une nouvelle configuration de la ville. Cette hypothèse est confirmée, car les mutations urbaines à Bouaflé ont profondément modifié le mode d'occupation et d'utilisation de l'espace, générant des défis de gestion et accentuant les inégalités dans la répartition des infrastructures et services de base.

En définitive, ce mémoire a permis de mettre en lumière les mutations opérées à Bouaflé depuis son érection en sous-préfecture. Grâce à une analyse approfondie, nous avons identifié les caractéristiques de ces mutations, leurs causes, ainsi que leurs effets négatifs sur la ville.

ANNEXES

1. GUIDE D'ENTRETIEN

Entretien

Entretien à la Mairie (le 4ème Adjoint au Maire)

Que signifie « BOUAFLE » ?

Quels sont les villages qu'on trouve à l'intérieur de la commune ?

Combien de quartiers compte la ville ?

Quelles sont les ethnies que l'on rencontre dans la ville ?

Quels sont les activités développées ?

En quelle année BOUAFLE a-t-elle été érigée en sous-préfecture et en commune ?

Quelle était l'assiette de la ville, où la ville commence-t-elle ?

En jetant un regard sur le passé, pensez-vous qu'il y est eu un changement qui est amélioré le cadre et conditions de vies ?

Pourquoi certains quartiers notamment DEHITA ne sont pas viables ?

Comment se fait la gestion des ordures ?

Quelles sont les différentes types d'activités, et combien d'activités peut-on compter dans la ville ?

Entretien à la mairie technique (Directeur)

Quels sont les types de lotissements qu'on rencontre à Bouaflé ?

Comment les lots sont-ils attribués et à combien ?

Quelle est la surface moyenne des lots ?

Quel est le prix des lots ?

Entretien avec le Chef du village de Déhita

Relative au foncier

Quel est le mode d'accès à la terre ?

Y-a-t-il eu des changements ?

Avez-vous céder des terres aux peuples étrangères ?

Combien de famille ont jusqu'aujourd'hui la main sur leur terre ?

Lorsqu'il y a des différents qui gère ?

Avez-vous réglé des différends, si oui comment ? et combien de cas ?

Quelles sont les exigences administratives ?

Le dernier remontre à quand ?

Comment s'est fait la distribution des terres ?

Fait culturel

Avez-vous conservé votre mode de culture face à l'urbanisation ?

Les problèmes fonciers vous ont-ils amené à abandonner certaines habitudes

Disposez-vous d'une forêt sacrée

Questions relative aux infrastructures et équipements

Quels étaient le mode d'approvisionnement en eau ? électricité ?

L'état de voiries comparé à ceux d'aujourd'hui ?

Comment la population se prend en charge face au cas de maladie ?

Déhita village et Déhita quartier, quels sont les changements ?

Y-a-t-il eu des améliorations sinon des effets qui ont accompagné l'urbanisation ?

Focus groupe

1. Que signifie « BOUAFLE » ?
2. Quels sont les villages qu'on trouve à l'intérieur de la commune ?
3. Combien de quartiers compte la ville ?
4. Quelles sont les ethnies que l'on rencontre dans la ville ?
5. Quels sont les activités développées ?
6. Quelle était l'assiette de la ville, où la ville commence-t-elle ?
7. En jetant un regard sur le passé, pensez-vous qu'il y est eu un changement qui est amélioré le cadre et conditions de vies ?
8. Comment se fait la gestion des ordures ?

2. QUESTIONNAIRE

Mutation urbaine d'une ville secondaire en Côte d'Ivoire : Exemple de Bouaflé

L'étude des mutations urbaines est relative aux changements survenus dans la ville et sa périphérie durant ces dernières décennies. De manière détaillée, il s'agit de faire une description de l'occupation spatiale en comparaison avec le passé de la ville.

1. Dans quelle quartier habitez-vous ?

2. Veillez entrer votre nom et prénom ?

3. Quelle âge avez-vous ?

4. veilliez cocher une case

1. Homme 2. Femme

5. Quelle est votre statut matrimonial ?

1. Marié(e) 2. Célibataire 3. Union libre

6. Quelle langue parlez-vous ?

7. Quelle religion pratiquez-vous ?

1. Christianisme 2. Islamique 3. Animiste
 4. Aucun

8. Quelle profession exercez-vous ?

9. Combien de personnes vivent dans ce ménage ?

10. Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier ?

11. Etes-vous ?

1. Propriétaire 2. Locataire 3. Gratis

12. Comment approvisionnez-vous en eau potable ?

1. Puits
 2. Pompe SODECI
 3. Forage
 4. Achat d'eau(bidon, recipient)

13. Comment approvisionnez-vous en électricité ?

1. CIE(propre compteur)
 2. Energie solaire
 3. Achat (avec une personne possédant déjà un compteur CIE)

14. Comment faites-vous la cuisson ?

1. Bois de chauffe 2. Charbon 3. Gaz

15. Disposez-vous des appareils dans votre ménage ?

1. Telephone 2. Television 3. Wifi
 4. Micro onde 5. Réfrigérateur 6. Climatisation
 7. Ventilateur 8. radio 9. mixeur
 10. ordinateur 11. autre

16. De quelle moyen de transport disposez-vous ?

1. Véhicule 2. Moto 3. vélo 4. tricycle

17. Disposez-vous des WC ?

1. A l'intérieur 2. a l'extérieur

18. Comment évacuez-vous les eaux usées de votre ménage ?

1. Fosse septique 2. Rue 3. Canniveau

19. Comment évacuez-vous vos ordures ménagères ?

20. Y a-t-il des poteaux électriques dans votre quartier ?

1. OUI 2. NON

21. Si oui, fonctionne-t-elle ?

1. OUI 2. NON

22. Généralement de quelles sont les maladies que vous rencontrez ?

3. BIBLIOGRAPHIE

- Andon N'Guessan, A.** (2003). *Conditions de vie des cadres urbains en Côte d'Ivoire*. Abidjan : ENA.
- Atta, K. L.** (1978). *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et périurbain de Bouaké*. Thèse de Doctorat de 3e cycle, ORSTOM, Paris, 296 p.
- Banque mondiale.** (1996–1997). *Rapports sur l'accès à l'eau potable et la santé publique*. Washington, D.C.
- Bernus, E.** (1964). « Un type d'habitat ancien en Côte d'Ivoire : la maison annulaire à impluvium des Dida Mimini », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°86, pp. 81–94.
- Botti Bi Trayie.** (2001). *Pollution de la lagune Ébrié à Abidjan : Enjeux environnementaux*. Abidjan : MINEEF.
- Catherine Lefebvre.** (1996). *Les politiques d'assainissement urbain en Afrique de l'Ouest*. Paris : Karthala.
- Cissé, A.** (2016). « Quelle perception de l'architecture traditionnelle africaine aux yeux de la nouvelle génération ? », in *Actes du colloque Terra*, Villefontaine : CRA Terre, 11 p.
- Coulibaly, S.** (2015). *Populations, cadre de vie et environnement à Divo*. Thèse unique de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.
- Coulibaly, S., Djah, A. J., Yapi, A. C., Gogbé, T., & Atta, K.** (2021). *Urbanisation et mutation de l'habitat traditionnel Dida dans les villes de Divo et de Lakota (Côte d'Ivoire)*. European Scientific Journal, Vol. 17, n° 24, pp. 113–132. DOI : <https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n24p113>
- Diallo, A.** (2015). *Gestion foncière et mutation urbaine : Le cas de Ziguinchor (Sénégal)*. Mémoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Dibi Kangah, P.** (2018–2019). *Les mots et concepts de la géographie*. Syllabus de cours, Institut de Géographie Tropicale, Université FHB.
- Dobé, L.** (1981). *Organisation de l'espace de vie à Divo*. Annales de l'Université d'Abidjan, série G, tome X, 158 p.
- Dubresson, A.** (2005). *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement*. Paris : Armand Colin, 248 p.
- Dubresson, A., & Jaglin, S.** (1993). *Gérer la ville du prince : le difficile exercice communal à Yamoussoukro*. Rapport ORSTOM, Paris, 64 p.
- FAO.** (s.d.). *Le régime foncier*. Disponible sur : www.fao.org
- Gogbé, T.** (2002). *Dynamique urbaine et gestion de l'environnement à Bondoukou*. Thèse de Doctorat, Université de Bouaké.

Gogbé, T. (2011). « Analyse de l'évolution de la ville de Bondoukou entre 1964 et 2008 : étude des impacts sur l'environnement urbain », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°1.

Gogbé, T. (2011). *Croissance démographique et problématiques environnementales à Bondoukou*. Communication au séminaire de l'INADES.

Guédé, J. L. (s.d.). *Etalement urbain et accès aux services socio-collectifs dans la ville de Daloa*. *Revue de géographie de l'Université de Daloa*.

Haeringer, P. (1969). « L'habitat à Abidjan : les chances de l'agglomération abidjanaise », in *Revue française d'Urbanisme*, n° 111–112, pp. 89–94.

Institut National de la Statistique (INS). (2014). *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2014) – Principaux résultats*. Abidjan : INS.

Jeune Afrique Économie. (1999). *Dossier sur la gestion des déchets à Abidjan*, n°290, 28 juin au 11 juillet 1999.

Kamgne, K. L. P. & Tsalefac, M. (2020). « Processus d'intégration des migrants Mbororo à l'économie urbaine au Cameroun », in *European Scientific Journal*, Vol. 16, n° 17, pp. 155–166.

Kipré, P. (1981). *Les villes en Côte d'Ivoire à la veille de l'indépendance*. In cité par Pone Lou (2018).

Koffi, J. M. (2001). *Évolution de la gestion des déchets ménagers à Abidjan*. Abidjan : ENSEA.

Koli Bi, Z. (2009). *Occupation du sol à Bouaflé et organisation spatiale urbaine*. Mémoire de Master, Université FHB.

Kouacou Aya Pascale Rega. (2014). *Caractéristiques physiques et sociologiques des zones criminogènes dans la commune d'Abobo*. Mémoire de master, Université Alassane Ouattara, pp. 33–53.

Kouadio, N. (2015). *La dynamique urbaine de Bouaflé et ses effets environnementaux*. Étude personnelle, non publiée.

Le Courtois, A., Ranarifidy, D., Betancourt, A., & Bidgood, A. (2016). « L'urbanisation diversifiée : Le cas de la Côte d'Ivoire », in *Planifier les villes*, Chap. 1, pp. 49–64.

Ley, A. (1981). « Le régime domanial et foncier et développement économique de la Côte d'Ivoire », *Revue française d'Outre-mer*.

Madio Fall & Coulibaly, S. (2016). *L'urbanisation diversifiée : Le cas de la Côte d'Ivoire*, in *Repenser les villes ivoiriennes*, Directions du développement, pp. 123.

Mahamat Hemchi Hassane & Lascony Mbengondo. (2024). *Dynamique urbaine d'Oyem dans le nord du Gabon (1950–2022)*. <https://regardsuds.org>

Marthelot, P. (1974). « Recherche d'identité et mutation urbaine : Exemple du Caire », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*.

Nyassogbo, G. K. (2011). « Les activités informelles et l'occupation des espaces publics : Les trottoirs de Lomé », *Revue de géographie tropicale et d'environnement*, n°2, EDUCI.

Oladokoun, W. (2013). « L'inefficacité du modèle de gestion du foncier rural au Togo », *Revue de géographie tropicale et d'environnement*, n°1, EDUCI.

Onibokun, A. G., & Kumuyi, A. J. (2001). *Gestion urbaine et environnement en Afrique de l'Ouest*. Ibadan : IFRA.

ONU-Habitat. (2012). *Profil urbain d'Abidjan*. Nairobi, pp. 19–21.

Organisation mondiale de la santé (OMS) & PNUE. (1992). *Évacuation des eaux de communautés à faibles revenus*. Genève : OMS.

Piermay, J.-L. (1976). « Les mutations du milieu rural à proximité de la ville au nord de Bangui », in *Cahiers ORSTOM, Sciences humaines*, vol. XV, n° 2, pp. 187–205.

Pone Lou, D. (2018). *Dynamique urbaine et accès aux soins de santé à Bouaflé*. Thèse de Doctorat, Université FHB.

Pone Lou, P. I. F. (2018). « Dynamique spatiale et évolution des structures sanitaires à Bouaflé (Côte d'Ivoire) », *Revue Espace Territoire Société et Santé*, Vol. 1, n°1, pp. 1–14.

Projet CLAIMS. (2006). *Mode d'accès à la terre, marché foncier, gouvernance et politique foncière en Afrique de l'Ouest*.

Pumain, D., Bretagnolle, A., & Degorge-Lavagne, M. (1999). « La ville et la croissance urbaine dans l'espace-temps », *Mappemonde*, Maison de la Géographie, pp. 38–42.

Robert d'Ercole, Thouret, J.-C., Aste, J.-P., Dollfus, O. & Gupta, A. (1995). « Croissance urbaine et risques naturels », *Bulletin de l'Association de géographes français*, pp. 311–338.

Traoré, A. (2010). *L'insalubrité à Abidjan et les politiques urbaines*. Communication au Séminaire sur la Ville.

Veyret, P. (1976). « Un exemple de mutation urbaine : Villeurbanne », *Annales de géographie*.

Watta Charafeddine. (1991). *L'habitat illégal de la banlieue-sud*. Paris : Rapport universitaire.

Yapi-Diahou, A. (1995). « L'habitat évolutif en Côte d'Ivoire », in *Revue d'urbanisme tropical*, n° 57, pp. 42–51.

Yapi-Diahou, A. (1995). « L'habitat évolutif en Côte d'Ivoire », in *Revue d'urbanisme tropical*, n°57, pp. 42–51.

Yassi, G., Koffi, E. B., & Yapi-Diahou, A. (2015). « Riches et pauvres dans les périphéries abidjanaises : L'eau et l'électricité », *Revue de géographie tropicale et d'environnement*, n°2, EDUCI.

Youssouph, M. (2002). *Gestion des déchets solides urbains en Afrique de l'Ouest : cas d'Abidjan*. Thèse de Master, Université de Dakar.

Youssouph, M. (2002). *Gestion des déchets solides urbains en Afrique de l'Ouest : cas d'Abidjan*. Thèse de Master, Université de Dakar.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS & REMERCIEMENTS.....	1
DEDICACE.....	2
RESUME.....	3
SIGLES & ABREVIATION	5
SOMMAIRE.....	6
LISTE DES TABEAUX, FIGURES ET CARTES.....	7
1. COMPREHENSION ET JUSTIFICATION	8
1.1. Compréhension du sujet	8
1.2. Justification du choix et du cadre du sujet.....	9
1.3. Présentation du site.....	10
2. REVUE DE LA LITTERATURE	12
2.1. La mutation urbaine, un phénomène lié à la population	12
2.2. La mutation urbaine, un phénomène lié à l'espace.....	14
2.3. Les effets de la mutation urbaine ?.....	16
3. PROBLEMATIQUE	24
4. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE	26
4.1. Objectif général	26
4.2. Objectifs spécifiques.....	26
5. METHODOLOGIE DE RECHERCHE	26
5.1. Enonciation des hypothèses.....	26
5.2. Unités d'observation.....	26
5.3. Identification des variables d'étude	27
5.4. Méthode de collecte de donnée.....	29
5.5. TABLEAU SYNOPTIQUE	36
PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION DES MUTATIONS OPERES DANS LA VILLE DE BOUAFLE	37
CHAPITRE 1 : MUTATION DANS L'OCCUPATION DE L'ESPACE	38
1.1. Transformation du sol.....	38
1.2. Changements l'occupation du sol de 1986 à 2020	40
1.3. Evolution de la tache urbaine	41
Conclusion du chapitre	45
CHAPITRE 2 : EVALUATION DE L'ESPACE URBANISE.....	46
1. Typologie de l'habitat.....	46
2. Infrastructure et équipements urbaines	51
Conclusion du chapitre	61
CONCLUSION PARTIELLE	62

DEUXIEME PARTIE : FACTEUR EXPLICATIFS DE LA MUTATION DE LA VILLE DE BOUAFLE	63
CHAPITRE 1 : LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE BOUAFLE.....	64
1. Les caractéristiques de la population urbaine de Bouaflé	64
2. Evolution de la population	66
Conclusion du chapitre	71
CHAPITRE 2 : Une diversité d'activités économiques	72
1. Les activités agricoles.....	72
2. Le commerce.....	73
3. Artisanat	76
Conclusion chapitre	80
CONCLUSION PARTIELLE	81
TROISIEME PARTIE : EFFETS DES MUTATIONS OPERES A BOUAFLE	82
CHAPITRE 1 : L'INSUFFISANCE DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DE BASE	83
1. Insuffisance d'infrastructure éducatifs	83
2. Insuffisance d'infrastructure sanitaire	84
3. Approvisionnement en eau et électricité	84
Conclusion du chapitre	87
CHAPITRE 2 : DIFFICULTE D'ASSAINISSEMENTS DE LA VILLE.....	88
1. La gestion des eaux usées	88
2. La gestion des ordures ménagères	89
Conclusion du chapitre	91
CHAPITRE 3 : RECONFIGURATION DE LA VILLE	92
1. Le tissu colonial de moyenne densité et structuré	93
2. Le Tissu d'extension, de moyenne densité et structuré	94
3. Le tissu d'extension, de moyenne densité et non structuré	96
Conclusion du chapitre	98
CONCLUSION PARTIELLE	99
CONCLUSION GENERALE	100
ANNEXES	102
1. GUIDE D'ENTRETIEN.....	103
2. QUESTIONNAIRE	105
3. BIBLIOGRAPHIE	105
TABLE DES MATIERES.....	110